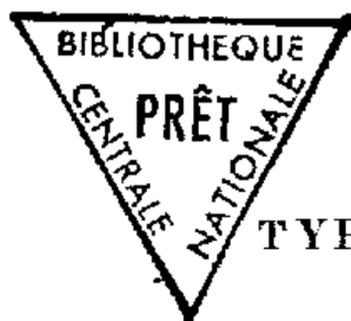


PROCÈS-VERBAUX
DE
L'ACADÉMIE
DU GARD.

ANNÉE 1854-55.



NIMES.

TYPOGRAPHIE I. BALLIVET,

RUE DE L'HÔTEI-DE-VILLE, 11.

—
1855.

3 N.C.P.

262. 80

10.201



PROCÈS-VERBAUX

DE

L'ACADÉMIE DU GARD.

Séance du 11 novembre 1854.

M. le président Fontaines, après avoir annoncé la reprise des travaux de l'Académie, dépose les recueils de diverses sociétés correspondantes (Rouen, Poitiers, Moulins, Chalon, Arras, Nancy, Dunkerque, Valenciennes, Toulon, Le Mans, Bordeaux, Mende, Reims, Lyon), et, après en avoir fait la distribution, il offre les livres et les manuscrits que divers auteurs ont envoyés en hommage.

Le Secrétaire perpétuel donne ensuite lecture de la correspondance. Elle consiste en un assez grand nombre de lettres relatives à des envois, échanges, projets d'amélioration ou de travail scientifique. Une de ces lettres a été adressée, avec un court mémoire explicatif, par M. le chanoine Simil, membre non résidant, qui propose l'emploi du tan comme préservatif et curatif de la maladie qui ravage depuis trop longtemps nos vignobles. M. Simil cite à l'appui une expérience qu'il regarde comme décisive. C'est la complète préservation, au milieu d'une longue rangée de treilles toutes atteintes, de l'une d'elles qui a été heureusement exceptée et a donné des raisins superbes, parce que le

tanneur propriétaire avait amoncelé autour de la tige-mère de cette treille des détritns de tan.

A propos de ce remède et des observations générales sur l'oidium-Tuckery, M. Olive-Meignadier fait part à l'Académie de quelques documents recueillis récemment par le président de la Société industrielle de Maine-et-Loire. Suivant M. Guillory, qui analyse un mémoire de 1777 du P. Prudent de Faucogney, capucin de Besançon, le mal décrit alors n'est autre chose que la maladie actuelle. Le religieux franc-comtois attribuait le dépérissement des vignes à une humidité trop abondante, qui, ramollissant le chevelu des racines, diminue les forces de succion dans les tuyaux capillaires du cep et détruit ainsi les phénomènes qui pourraient concourir à donner une production avantageuse.

Le P. Prudent ne se borna point à signaler la cause du mal; il s'occupa du remède à y apporter. Etablissant que la principale cause du dépérissement vient de la mauvaise qualité de la terre, il conseilla d'y mettre des substances animales et phlogistiquées, comme du fumier bien chaud, bien mélangé, de la suie, de la cendre, de la charrée, du marc de graines de lin, de colza, du tan enfin.

Sans s'arrêter à examiner les effets de chacun de ces amendements, l'Académie remercie M. Simil et M. Guillory pour avoir ajouté de nouveaux documents sur une maladie qui a trop longtemps désolé nos contrées.

Après ces communications, M. d'Hombres-Firmas père lit un rapport sur le tome xxvi des *Annales de l'Auvergne*. Il ne craint pas de répéter ce qu'il a avancé plus d'une fois : c'est que, parmi les nombreux recueils envoyés par les sociétés correspondantes, il en est peu qui

soient aussi variés et aussi intéressants. L'homme, le savant qui contribue le plus efficacement au succès des publications de l'Académie de Clermont, est sans contredit M. Lecoq, qui, après s'être posé dès longtemps comme botaniste, géologue, météorologiste, vient aujourd'hui se révéler comme poète. Il a peint, dans le volume examiné, des *scènes du monde unimé* avec une telle abondance d'imagination et un tel éclat de couleurs, que le rapporteur n'hésite pas à qualifier de poétiques ces récentes et inattendues compositions.

Les *Annales* contiennent encore un mémoire de M. le docteur Imbert-Gourbeyre, sur l'huile volatile d'oranges amères. M. d'Hombres décrit, en suivant l'auteur, les arbres, les fruits, leurs qualités, l'étendue de ce commerce et les dangers que présente la préparation; puis, il ajoute (1) :

« L'odeur des chinois, que nous trouvons fort agréable, si elle est passagère, faible, éloignée, si par exemple nous en portons au milieu d'un bouquet ou dans notre poche, devient pernicieuse pour les personnes qui la respirent habituellement, qui absorbent les gouttelettes volatiles de l'écorce par les pores de la peau et surtout par l'inhalation. Elles éprouvent des accidents fort graves, que M. le docteur Imbert compare à ceux qui sont produits par l'action du camphre. Les symptômes les plus communs, d'après vingt-neuf observations dont il donne les détails, sont des tiraillements, des crampes, des oppressions, des convulsions épileptiques, etc. »

M. d'Hombres, continuant son analyse, ramène l'attention de l'Académie sur les travaux

(1) La quantité d'oranges amères confites à Clermont est très-considérable; la seule maison l'Éclat et Quinette en coufira, cette année, un million et demi de tonnes.

paléontologiques de M. Pomel , et signale comme une œuvre pleine d'intérêt la description des vertébrés fossiles de la Haute-Loire et la comparaison faite par l'habile soldat-géologue de la *Faune du Velay et de la Limagne* avec celle de plusieurs autres contrées.

A ces mémoires , pleins de science , succèdent :

Des détails curieux donnés par M. Peghoux sur une inscription trouvée dans le faubourg de Saint-Alyre et sur l'ancienne église d'Entresaints ;

Des observations savantes de M. Desnanot , ancien recteur , sur les leviers ;

Des aperçus statistiques industriels de M. Mathieu sur la commune d'*Eglise-Neuve* :

Une notice nécrologique d'Onslow, par M. le comte de Murat ;

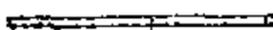
Et un exposé , fait par M. l'abbé Croizet , de quelques découvertes d'objets d'antiquités trouvés sur le plateau de *Corent*.

M. Pelet met sous les yeux de l'Académie un recueil d'inscriptions romaines au nombre de 1,700 , comprenant toutes celles qui se trouvent dans le rayon des anciens Volces Arécomiques, c'est-à-dire depuis les Helviens (basse Ardèche) jusqu'à Substantion et des Cevennes aux rives du Rhône. Notre confrère non seulement transcrit avec fidélité ces inscriptions , mais il indique les lieux où elles se trouvent actuellement et ceux où elles ont été découvertes. Ces précieux renseignements étant consignés dans des colonnes , on peut facilement , en suivant la ligne horizontale, trouver sur-le-champ tous les documents disséminés dans divers écrits , ou quelquefois entièrement ignorés , et , de plus , M. Pelet a dressé une table alphabétique disposée de telle sorte qu'un nom étant donné,

on est reporté au corps de l'inscription et au dessin de la pierre sur laquelle elle est gravée, et cette table devient ainsi comme le registre de l'état-civil des Romains dans le pays des Volces Arécomiques.

L'Académie, qui sait dès longtemps combien l'épigraphie peut servir l'histoire, combien on doit craindre à chaque instant de voir l'existence des monuments paléographiques compromise par mille accidents que leur nature fragile ne peut guère éviter tôt ou tard, et combien il est par conséquent utile de fixer ces monuments et de propager ainsi les écrits qui peuvent populariser et seconder le goût des études archéologiques, si dignes d'être, dans une époque sérieuse et positive, la jouissance et le délassement de tous les esprits cultivés, l'Académie, heureuse d'encourager par son plus entier suffrage l'impression d'un ouvrage qui, imité de proche en proche et dans les diverses provinces, fournirait les premiers éléments d'une histoire vraiment nationale, nomme une commission qui sera chargée, non point de lui montrer dans ce livre le mérite et le but, qu'elle a saisis au premier aspect, mais bien de lui indiquer les moyens d'en hâter, d'en servir la publication.

La séance est terminée par une notice nécrologique que M. le Secrétaire perpétuel soumet au jugement de ses confrères.



Séance du 25 novembre 1854.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le Préfet du Gard, qui trace les formalités à remplir pour retirer des bureaux des ministères les ouvrages accordés aux bibliothèques des villes et des académies.

M. le Président confie à l'examen de MM. Jouvin, Germer-Durand, Dumas et Nicot, des recueils offerts par les Sociétés de Nantes, Dijon, Poitiers et par la Société des Antiquaires de Picardie.

L'Académie entend ensuite les rapports de MM. Rivoire, Bousquet et Nicot, sur des écrits offerts en hommage par des auteurs qui sollicitent leur affiliation aux travaux de l'Académie. Les conclusions de ces rapports seront l'objet d'un vote, après l'expiration du délai prescrit par le règlement.

M. de Castelnau rend compte en ces termes d'un mémoire qu'il a été chargé d'analyser et de juger :

« Messieurs ,

» Chargé de vous rendre compte du tableau des observations météorologiques offert à l'Académie par la Société d'émulation de Cambrai, nous répéterons les éloges donnés, par cette compagnie, au zèle et à la constance de son auteur, M. Evrard, ingénieur civil.

» L'atmosphère, au moyen de laquelle l'homme est fixé au globe comme un organe dans le

corps, a été étudié de tous les temps. Hippocrate obligeait, il y a vingt-trois siècles, celui qui voulait approfondir la médecine de considérer les saisons de l'année et l'influence respective que chacune d'elles exerce. (*Des eaux, des airs et des lieux.*)

» Les modifications atmosphériques agissent si profondément que l'on a dit : « Tel air, tel sang. » (Ramazzini.)

» Plus récemment, l'honorable et savant confrère à qui est confiée la direction du service de santé de notre infatigable et glorieuse armée d'Orient, caractérise en ces termes les rapports de l'air avec l'organisme : « L'action » de l'air sur l'économie n'a point de bornes ; » elle est également efficace pour fortifier ou » pour troubler la santé ; permanente, elle » modifie profondément les constitutions ; pas- » sagère, elle nous impressionne diverse- » ment. » (Michel Levy, *Traité d'hygiène.*)

» Les corps inorganiques ne sont pas à l'abri de l'action de l'atmosphère.

» Les observations de M. Eyraud, faites, sur la demande de M. le Ministre de l'agriculture, à quatre époques de la journée, enregistrent, par ce procédé, les variations diurnes et celles des saisons, dont l'influence étiologique a été si bien démontrée par le père de la médecine. (Aph. III, 1.)

» Il est impossible de suivre l'auteur dans tous les détails de ses tableaux ; mais, si l'on rapproche les observations faites sur les bords de l'Escaut de celles qui ont été recueillies à Nîmes aux mêmes époques, on constate la justesse de la réclamation émise par M. Babinet, de l'Institut, contre l'usage d'envoyer en Italie des malades qui trouveraient, dans le midi de la France, un soulagement égal à leurs maux. En effet, l'état atmosphérique des deux mois de froid extrême des hivers

indiqués par M. Evrard, comparé à celui des deux mois, dans notre pays, nous donne :

TABLEAU No 1.

	1847.				1848.			
	JANVIER.		FÉVRIER.		JANVIER.		FÉVRIER.	
	à Cambrai	à Nîmes	à Cambrai	à Nîmes	à Cambrai	à Nîmes	à Cambrai	à Nîmes.
Température plus basse dans le mo's...	- 8° 5	- 4°	- 8°	- 2°	- 15°	- 7°	- 5°	+ 0° 5
Plus haute température.....	+ 10° 2	+ 13°	+ 10° 6	+ 20°	+ 12°	+ 14°	+ 13°	+ 23°
Moyenne.....	+ 0° 1	+ 9° 5	+ 2°	+ 11°	+ 4° 7	+ 5° 7	+ 5°	+ 11°
Nombre de jours au-dessous de zéro...	19 j.	2 j.	16 j.	6 j.	26 j.	26 j.	5 j.	•
Nombre de jours pendant lesquels la maxima est restée au-dessous de zéro.	7	»	5	»	15	1 (2)	»	»
Jours de neige.....	2	»	6	2 (1)	4 (1)	2	2 (1)	»
— de pluie.....	6	15	5	1	4	5	16	7

(1) Un jour, quelques flocons. — (2) — 0° 5.

TABLEAU N° 2.

	A CAMBRAI.	A NIMES.
Moyenne des <i>minima</i>	—8,6	—3,1
— <i>maxima</i>	+11,4	+18
Jours au-dessous de zéro.....	66	34
— de <i>maxima</i> plus bas que zéro	25	1 (1)

« Quoique l'année 1848 ait eu un mois de janvier exceptionnellement froid, notre pays offre un avantage très-notable pour la douceur de la température, ainsi que l'indique le tableau n° 2, sur les départements du Nord. »

M. le colonel Pagezy fait ensuite une lecture écoutée avec le plus vif intérêt.

Séance du 9 décembre 1854.

M. Hedde lit, comme complément de son travail sur les porcelaines peintes, offert l'an dernier à l'Académie, quelques considérations relatives aux produits qui les imitent, les contrefont, et qui, sans avoir un haut mérite de richesse ou de solidité, n'en ont pas moins le double avantage du bon marché et de la facilité de l'exécution.

Pour l'intelligence de son écrit, M. Hedde met sous les yeux de ses confrères quelques échantillons de ce nouveau genre de poterie (*potichomanie*), et il y ajoute quelques objets en imitation de divers marbres qu'il avait

(1) — 0° 5.

essayé de fabriquer à une époque où sa résidence, non loin des verreries de Rive-de-Gier, lui permettait d'étudier et d'employer à son tour, comme distraction, les procédés de composition de ces belles manufactures, et, enfin, il présente des morceaux de peinture murale à l'instar de celle des Romains, sorte d'encaustique très-économique et hydrofuge qui pourrait être employée avec avantage, non-seulement pour les potiches, mais encore pour la décoration des édifices publics et privés.

Après avoir montré les produits, M. Hedde se livre, avant d'entrer en matière, à quelques réflexions générales sur l'imitation. « Pour peu qu'on réfléchisse, dit-il, pour peu qu'on observe avec attention les divers phénomènes du système des sensations humaines, il est facile d'apercevoir que l'instinct d'imitation est un des plus grands pivots sur lesquels roulent et se déploient les actes les plus importants de la vie, et que c'est par cet instinct que chaque homme se modèle et se façonne en quelque sorte sur celui qui l'a précédé dans les diverses carrières des sciences et des arts, du commerce et de l'industrie, et qu'enfin le monde entier offre partout le spectacle si curieux de ces essais sans cesse renouvelés, de cette imitation continuelle et non interrompue que l'on aperçoit partout; de telle sorte qu'il est bien difficile de se soustraire à cette influence directe ou indirecte de l'imitation.

» C'est donc par une impulsion secrète, et pour ainsi dire innée en lui, que l'homme cherche à imiter tout ce qu'il voit, et cette impulsion a pour lui quelque chose de presque irrésistible, surtout lorsque ce qu'il observe porte le cachet du beau, de l'agréable, de l'utile, flattant en même temps ses yeux, sa vanité, son orgueil, et servant à satisfaire ses passions.

» Ce grand pouvoir de l'instinct d'imitation se remarque surtout dans les grandes villes, qui sont les centres de la culture des sciences et des beaux-arts; aussi a-t-il souvent suffi à l'homme, pour s'élever à la perfection d'imitation, de respirer l'air de Paris, de Londres, de Rome, etc. Dès-lors, l'imitation est devenue un auxiliaire puissant du progrès et du génie; toutes les sciences, tous les arts, toutes les industries lui sont redevables de leur avancement, de leur éclat. L'imitation est donc un principe de force, de perfectionnement, de grandeur et même d'émulation, lorsqu'elle est bien dirigée, bien appliquée; elle exercera surtout la plus heureuse influence sur les arts utiles et agréables et sur les travaux domestiques. Cette émulation, enfin, noble sœur de l'imitation, à l'aide de laquelle l'homme agrandit par son travail ce qu'il a découvert par son génie, au moyen de laquelle les sciences, les arts, les métiers, les professions se prêtent un mutuel appui, se lient, s'enchaînent, se coordonnent pour la prospérité générale.

. » Il est curieux de voir l'empressement que les hommes mettent à imiter tout ce qui vient s'offrir à leur admiration. C'est d'abord dans les grands foyers de population, comme nous venons de le dire, que commencent à se produire ces grandes imitations que les villes de province cherchent ensuite à répéter. Dans la société, ce que l'on appelle la *mode* n'est que la conséquence de ce besoin impérieux que nous avons tous d'obéir à l'instinct d'imitation; la mode, qui est l'expression d'un assentiment général, qui a la force et l'énergie d'une loi à laquelle personne n'oserait se soustraire sans paraître digne de blâme et de passer même pour ridicule. Dès-lors, l'empire de la mode n'est donc que le développement de

l'imitation, qui se trouve dans les masses, qui est partout, et dont on peut tirer un grand parti pour le bonheur des hommes, quand on le dirige bien, qu'on l'utilise et qu'on s'en sert à propos. »

De ces caractères et de ces effets de l'imitation, l'auteur est conduit à traiter de la contrefaçon et de la sophistication, qui en sont la conséquence et la honte. Il montre combien le commerce et la société elle-même en général souffrent de ce penchant nouveau au superficiel, à l'altération, au mensonge. Puis, rentrant dans son sujet, il le traite d'une manière succincte, et dit en terminant :

« Malgré ces critiques, nous dirons que ce travail de potichomanie pourrait acquérir un plus grand mérite, si les dessins, au lieu d'être exécutés comme ils le sont généralement aujourd'hui au moyen de planches, étaient obtenus au pinceau par de bons artistes, sur des objets d'un verre très-pur et très-blanc et de formes plus variées, imitant celles des objets de porcelaine; et, enfin, si les couleurs ou vernis que l'on place dans l'intérieur de ces bocaux étaient mieux étudiés et combinés pour produire la couleur des porcelaines, et surtout mieux exécutés. Alors, on pourrait arriver bien certainement à obtenir des dessins originaux qui présenteraient un échantillon du talent réel de chaque artiste; tandis qu'aujourd'hui, le premier venu des enfants, même sans connaître le dessin, peut arriver presque aux mêmes résultats que les personnes qui sont versées dans la connaissance de cet art.

» Par ce moyen, on pourrait arriver à leur donner un degré de perfection tellement grand qu'ils rivaliseraient et, dans certains cas, dépasseraient pour l'apparence les plus beaux objets de porcelaine peinte de la France et de l'étranger. Nous disons pour l'apparence, car,

pour la réalité , la solidité et l'utilité , les potiches ne pourront jamais servir que d'une manière secondaire et mesquine pour la décoration des appartements et des salons et l'ornementation des temples de la divinité , surtout de ceux qui n'ont pas les moyens de se procurer des objets plus solides et plus réels , où l'on emploie assez généralement d'autres vases destinés à recevoir des fleurs artificielles , à moins que , dans ces vases potiches , on introduisît , comme on le fait déjà avec succès , d'autres vases , moins grands mais plus solides , soit en verre , soit en cuivre , soit en tout autre matière , destinés à recevoir de l'eau , pour pouvoir permettre d'y placer des fleurs naturelles.

» Quant aux colonnes , aux boules et aux plaques imitant les diverses espèces de marbres ou autres dessins dont on voudrait se servir pour l'ornementation des édifices , cela pourrait donner naissance à un vaste champ d'exploitation.

» Nous étions loin de nous douter , il y a une vingtaine d'années , lorsque nous nous livrions à ces premiers essais de marbrerie potichomanique , que ce genre de travail pourrait devenir important , et il peut le devenir sous plus d'un rapport , surtout pour la construction des divers édifices publics et particuliers , l'ornementation des appartements , des églises , des tombeaux.

» Nous avons présenté à l'Académie , avec les produits de l'imitation de marbres incrustés dans diverses espèces de ciments , un vase potiche exécuté avec une rare perfection , et dont le bord intérieur , qui était en cuivre , venait se replier sur l'ouverture du vase pour y former un cercle doré , simulant à s'y méprendre les dorures sur porcelaine peinte ordinaire. Ce bord intérieur venait se rac-

corder avec un vase en cuivre placé dans l'intérieur pour permettre d'y mettre de l'eau et de recevoir des fleurs naturelles.

» Nous parlerons peu des procédés et moyens employés pour obtenir les potiches des dessins de diverses couleurs et dorures, obtenus au moyen de planches, découpés au moyen des ciseaux et couverts de gomme ; ils sont appliqués ensuite avec les doigts contre les parois intérieures du vase. Une fois le dessin complet, on passe, sur toute la surface intérieure, une couche de gomme, quelques-uns se contentent d'un vernis léger, que l'on laisse sécher, et on termine l'opération en passant une couche de couleur ou vernis sur le tout, en donnant, autant que possible, le ton de la couleur du vase que l'on veut obtenir.

» Quelquefois, on passe une deuxième couche ; quelquefois une troisième, jusqu'à ce que la transparence du verre ait disparu.

» Quant aux effets de marbre, nous les avons obtenus en employant soit le vernis ordinaire, soit la peinture à l'huile. Ce dernier procédé, par l'adhérence plus complète de la couleur avec les parois du verre et par les aspérités que laisse la couleur en séchant, a donné une grande solidité aux objets ainsi confectionnés, au point qu'une fois unis au moyen d'un ciment et d'un mortier convenablement préparés, ces objets ont acquis, comme on peut en juger aujourd'hui, la solidité de la pierre, et pourraient dès-lors être employés dans les constructions.

» Disons, en terminant, que la potichomanie, sous quelque point de vue qu'on la considère, est digne de fixer l'attention des hommes sérieux, et de ceux surtout qui portent intérêt au développement des sciences et des arts utiles à l'humanité. »

M. le Dr P. de Castelnau communique à l'Académie les observations qu'il a faites sur le choléra, qui a régné en juillet, août et septembre, dans le département du Gard. Sans faire une histoire complète de l'épidémie, l'auteur traite de quelques points importants : la marche de l'invasion dans un assez grand nombre de communes, le degré d'intensité, la durée. Afin de mieux juger des effets du développement de l'affection morbide récente, M. de Castelnau la compare aux atteintes cholériques des cités voisines, Arles et Marseille, et surtout aux constatations de 1835 et 1849.

Pour la première de ces années, il rappelle que la maladie sévit sur 50 communes, représentant une population de 154,782, et qu'il y eut 947 décès, c'est-à-dire 1 sur 163 habitants des communes envahies, et 1 sur 377, pour la population départementale.

La durée fut de 84 jours.

En 1849, une irruption soudaine à Lunel, au commencement de juin, signala la présence du fléau. Il fit son apparition à Gallargues le 8 juillet, d'où il rayonna dans 8 communes de l'arrondissement de Nîmes (y compris le chef-lieu), et 1 du ressort d'Uzès (Blauzac).

La maladie dura 119 jours et fit périr 322 personnes : 2,7 par jour, et 1 sur 209, en portant à 67,473 le chiffre des populations des localités envahies.

En 1854, il y a eu, sur une population départementale de 408,163, 2,134 décès : 1 sur 191.

Ces 2,134 décès se composent de :

609 hommes,
906 femmes,
619 enfants.

En classant les décès par arrondissement,

et proportionnellement à la population, on trouve :

	ALAIS.		NIMES.		UZÈS.		VIGAN.	
		p. 0/0		p. 0/0		p. 0/0		p. 0/0
Hommes.	107	37,3	252	25	341	30,4	11	29,7
Femmes..	125	43,5	380	37	386	48,7	15	40,6
Enfants. .	55	19,2	387	58	166	21,4	11	29,7

De la comparaison faite des communes atteintes pendant les trois invasions, il résulte que le nombre des communes où se manifesta l'épidémie cholérique fut :

En 1835, de 50, ou le 1/7;
 En 1849, de 9, ou le 1/39;
 En 1854, de 84, ou le 1/4.

Et, en réunissant le nombre des communes infectées dans chaque arrondissement pendant les trois épidémies, on voit que l'arrondissement de Nimes a été atteint dans les 7/9 de ses communes,

Celui d'Uzès, — le 1/2
 — d'Alais, — le 1/4
 — du Vigan, — le 1/7

Après ces renseignements, propres à faire connaître l'action de la maladie, vient une carte de sa marche dans le département, carte tracée de manière qu'à la simple inspection du chiffre, on peut reconnaître l'ordre de l'invasion, et facilement inférer que le choléra n'est pas nécessairement contagieux, ce qui signifie qu'il ne l'est que dans des circonstances données. Chose qu'il ne faut cesser de répéter, dit un médecin habile (Dr Brochard), afin que

les préceptes de l'hygiène publique et privée, sagement exécutés, puissent rendre aussi rares que possible les cas dans lesquels s'effectuera désormais la transmission de la maladie.

M. de Castelnau traite ensuite de la durée de la maladie dans les diverses communes. Cette durée a considérablement varié, depuis 8 à 10 jours jusqu'à 88 jours. En examinant ce laps de temps pour chaque localité, et, prenant une moyenne, on peut établir la durée à 34,1 jours. D'un autre côté, l'on trouve que la durée la plus constante a été de 31 à 48 jours, puisqu'elle a régné ce laps de temps dans 48 communes sur 70, ou les 517.

D'où l'on peut établir que la durée probable de l'épidémie cholérique est de 31 à 48 jours, et la durée moyenne de 39 jours 5110, soit 40 jours. Il est bien vrai que, dans 18 localités, la durée a été bien supérieure à 40 jours, mais c'est que, sur ces 18 communes, il en est 8 d'une population fort supérieure à la moyenne, devant naturellement donner plus de prise à l'épidémie.

Pour rendre sensibles les faits présentés dans le mémoire, comme aussi pour montrer l'irrégularité de la marche de l'épidémie, au point de vue de la rapidité, en mettant en rapport le nombre des jours mis à parcourir la distance de la commune d'où elle paraît provenir — la plus voisine — enfin, son intensité spécifique, en établissant le rapport de la population réelle de la commune malade, de la durée de l'épidémie et de ces décès avec les décès d'une population de 1,000 habitants, parmi lesquels la maladie aurait duré 40 jours — M. de Castelnau a dressé le tableau suivant :

ORDRE D'INVENTAIRE	ORDRE D'INVASION	DATE	COMMUNES		NOMBRE DE COMMUNES EN JOURS	NOMBRE DE KILOM. PARCOURS.	DUREE.	DÉCÈS	DÉCÈS par 1000 HABITANTS en 40 JOURS.	Population de la Commune envahie.
			ENTRÉES PAR LE CÔTÉ N. O.	D'OR PROUVANT LE CÔTÉ S. E.						
1	50	6 8	Aimargues	Aiguemortes	31	42	72	10	4,9	2800
2	5	1 7	Nîmes	Valabrègues	22	42	60	204	2,2	43610
3	56	1 8	Pont Saint Esprit	Saint-Etienne-des-Sorts	9	7	38	25	2,8	4558
4	22	28 7	Bagnols	Codolet	3	4	20	28	5	4780
5	65	20 8	Uzès	Saint-Quentin	33	4	20	28	6	8000
6	59	45 6	Boucconan	Lédignan	18	5,5	40	40	3,5	781
7	47	23 7	Codolet	Roquemaure	27	40	54	8	41,5	2720
8	49	0 8	Saint-Ambroix	Saint-Victor	7	5	54	54	15	608
9	33	40 8	Saint-Michel-d'Enza	Ragnols	16	7	28	10	14	2689
10	44	4 8	Montcau	Valabrègues	56	4,4	32	30	4,4	505
11	28	25 7	Lédignan	Sauve (1)	26	18	32	13	16	1686
12	88	45 7	Gaujac	Ponilhac	5	4	27	14	16	900
13	71	24 8	Saint-Laurent-d'Algoz	Aimargues	28	3,5	20	13	16,4	4521
14	9	50 7	Camps	Valabrègues	34	2	45	18	21,5	320
15	30	29 7	Lussan	Fontavèze	2	8	32	29	21,5	4270
16	31	29 7	Rochegude	Tharoux	54	1,5	32	32	21,4	927
17	12	52 7	Bernis	Nîmes	11	40	26	23	22	814
18	33	3 8	Vers	Castillon-du-Gard	14	2	28	13	22,5	504
19	33	3 8	Cavillargues	Fontarèche	32	7	40	19	27	2727
20	48	8 8	Valdarnas	Lussan	7	3	65	46	27	530
21	16	23 7	La Capelle	Aramon	31	47	35	15	28	504
22	2	23 6	Aramon	Valabrègues	15	6	18	114	50	560
23	67	22 8	Saint-Maurice	Valence (2)	3	3	26	11	34	4280
24	51	2 8	St Genès-de-Mulgoirès	Nîmes	32	13	34	24	51	392
25	42	4 8	La Basude-d'Engras	Fontarèche	8	4	22	7	52,4	650
26	52	9 8	Saint-Hilaire-d'Orillon	Castillon	15	2	23	13	33	850
27	69	27 8	Saint-Chazes	Valence	2	2	80	25	38,5	600
28	69	46 8	Saint-Priest-de-Champet	Barye	11	3	17	11	40	687
29	49	25 7	Castillon-du-Gard	Sorniac (3)	4	7	34	29	40	601
30	18	23 7	Saint-Etienne-des-Sorts	Roquemaure	27	10	47	32	40	2783
31	43	4 8	Moulzon	Lédignan	9	7	22	11	41	509
32	37	1 8	Villeneuve-les-Avignon	Avignon	62	2	45	45	42	277
33	78	50 6	Saint-Pons-de-la-Calm	Gaujac	7	5	25	11	42,5	3796
34	43	45 7	Tharoux	Saint-Jean-de-Maruéjols	4	3	28	9	43	2393
35	5	26 6	Roquemaure	Avignon	30	4,2	88	50	48	4006
36	27	28 7	Saint-Quentin	Valabrègues	8	4	63	125	48	727
37	77	50 8	Montcau	Uzès	10	3,5	17	24	49	4046
38	40	2 8	Aiguemortes	Tharoux	8	9	30	23	51	897
39	40	32	Saint-Victor-de-Milhaud	Fourques	8	27	64	495	52	897
40	62	48 8	Sainte-Anastase	Tharoux	22	8	20	40	37	4300
41	72	25 8	Saint-Denis	Tharoux	26	4	21	15	62	420
42	25	27 7	Rauzac	Saint-Victor	26	44	32	62	70	430
43	57	41 8	Sanilhac	Nîmes	13	5,5	21	18	74	882
44	64	20 8	Castellan-Valence	Boucconan	7	7	26	48	83	412
45	21	25 7	Valabrègues	La Capelle	3	5	34	24	97	41088
46	19	31 7	Beauséjour	Valabrègues	5	3	47	238	09	540
47	19	31 7	Fons-sur-Lussan	Fontarèche	2	4,2	24	24	40	500
48	50	20 7	Fontarèche	Valabrègues	2	6	43	22	437	4839
49	20	25 7	Milhaud	Bernis	41	4	42	25	150	4717
50	28	26 7	Quissac	Sauve	29	5	42	28	147	4628
51	28	26 7	Valabrègues	Avignon	18	6	70	47	480	4001
52	4	9 6	Jouques	Valabrègues	29	6	53	34	171	1300
53	8	8 7	Fourques	Arles	*	5	57	49	171	4487
54	7	2 7	Saint-Jean-de-Maruéjols	Roquemaure	*	25	51	89	480	40845
55	11	11 7			43					moy. 2699

(*) Le premier chiffre exprime le jour du mois; le deuxième, le mois selon l'ordre naturel. — (4) Sauve n'a eu que 4 décès.
 — (2) Section de la commune de Castellan-Valence. — (3) Sorniac, 4 décès.

Cette communication, écoutée avec intérêt, est suivie de la lecture d'une fable de M. Charles Rey, où, à travers le voile de l'allégorie, il flagelle bien et dûment le souverain qui, pour avoir voulu dépouiller son faible voisin, va bientôt expier son ambition et son despotisme.

Séance du 23 décembre 1854.

M. Pelet donne lecture d'un nouveau mémoire sur les fouilles entreprises autour du Nymphée, à Nîmes. A mesure qu'elles continuent, un fait, déjà présenté comme probable, semble approcher de plus en plus de la certitude, ou, du moins de la vraisemblance : les restes découverts ne peuvent avoir appartenu qu'à un édifice dont la construction avait été suspendue par un événement quelconque.

Quel était cet édifice ? Cette grave question, étudiée de nouveau par M. Pelet, est toujours résolue dans le même sens. Il persiste à croire que c'est là un horreum.

« Les *horrea*, dit-il, étaient de vastes bâtiments destinés à renfermer le blé, la chair salée et d'autres provisions pour l'approvisionnement des soldats marchant sur les chemins militaires de l'Empire romain. On y déposait également toute sorte de meubles ou effets appartenant à différents particuliers dont le logement était trop borné pour les contenir, et même l'argent et les objets précieux qu'ils croyaient plus en sûreté que chez eux en les confiant au gouverneur de l'horreum (1). D'après la loi, ce

(1) *I. Locator horrei propositum habuit SE AUREUM, ARGENTUM, MARGARITAM NON RECIPERE SUO PERICULO : deinde cum*

fonctionnaire devait être *nobilis, prudens, fidelis, optime sibi conscius pro integritate mentis* (1). Et certes, ces prescriptions furent rigoureusement observées pour la colonie Nimoise. Une page de son histoire, écrite sur pierre, fut découverte en février 1802, dans les ruines de l'église Sainte-Perpétue. Elle nous apprend que les hautes fonctions de *Præfectus frumenti dandi* avaient été accordées, par un sénatus-consulte, à un homme si distingué, que les charges les plus importantes de l'État lui avaient été confiées par l'Empereur même avant l'âge prescrit par les lois.

• Voici ce qu'on lit sur cet important document :

L. AEMILIO. M. F. VOL
HONORATO
III. VIR. CAPITALI. Q. PRO. PR.
PROVINC. PONTI ET. BITHINIAE
LEG. EIVUSDEM PROVINC. AED. PLEB. PR.
PRAEF. FRUMENTI. DANDI. EX. S. C.
SACERDOTI. FECIALI. PROCOS. PROVINC.
CRAETE. ET. CYRENARVM.
HIC. HOS. HONORES. BENEFICIO. OPTVMĪ. PRINCIPI
MATVRIVS. QVAM. PER. ANNOS. PERMITTI. SOLET.
GESSIT.

futurum tibi obligatum dixi, ait, si propositum fuit remissum videtur. (Labeon, in digest., XIX, t. 2, Leg. 6086.)

II. *Effracturae sunt plerumque in insulis, in horreisque ubi homines pretiosissimam partem fortunarum suarum reponunt; cum vel cella effringitur, vel armarium, vel arca; et custodes plerumque puniuntur et divus Antoninus Erycio clero rescripsit: AIT ENIM POSSE CUM HORREIS EFFRACTIS QUESTIONEM HABERE SE SERVIS CUSTODIBUS.* (Paulus, in digest., t. 15, L. 392.)

III. *Horrea in omnibus regionibus publica fecit, ad quae conferrent bona ii qui privatas custodias habent.* (Lamprid, Alex. Severe, 39.)

(1) Code Justinien, t. XXVI, p. 726.

A. L. Æmilius Honoratus, fils de Marcus, de la tribu Voltinia, triumvir criminel, questeur, propréteur de la province de Pont et de Bithinie, légat de la même province, édile du peuple, préteur, préfet distributeur des blés, d'après un sénatus-consulte, ministre fécial, proconsul des provinces de Crète et de Cyrenaïque, lesquels honneurs et faveurs lui ont été conférés ici par les bienfaits du meilleur des princes, avant l'âge prescrit par les lois.

» Il existait à Rome un grand nombre d'*horrea*; il y en avait aussi dans toutes les villes situées sur une voie militaire, et cependant il ne reste nulle part aucune trace de ces établissements. Les anciens auteurs en font mention sans les décrire; de sorte que, si nos conjectures étaient fondées, la ville de Nîmes serait la seule où l'on pût étudier la disposition générale de ces monuments, dont l'histoire nous révèle l'existence et la destination, mais dont la forme reste encore inconnue. Nous savons seulement, par les lois romaines, que les denrées qu'ils renfermaient devaient, sous les peines les plus graves, être à l'abri de l'humidité et de la poussière. Nous voyons aussi, dans un horrible épisode de la vie de Néron, que, « dans son projet » d'incendier Rome pour en faire une ville » nouvelle qui devait s'appeler *Neropolis*, ce » prince se proposait spécialement d'agrandir » son palais, et parce que *les greniers publics,* » *très-solidement construits*, occupaient un » emplacement dont il croyait avoir besoin, il » joignit les machines de guerre au feu pour » les abattre comme si c'eût été une forte- » resse ennemie (1) ».

» N'est-ce pas là ce que nous devrions faire aujourd'hui si nous avons à démolir le monument que nous exhumons ?

(1) Crevier, l. 11, p. 224; d'après Suétone, 38, l. 55.

» Voyons maintenant quel a été le résultat des fouilles opérées cette année sur la face méridionale du Nymphée.

» Sous le rapport du mode de construction et des matériaux, nos découvertes sont en harmonie parfaite avec celles des années précédentes (1).

» Les fouilles ont été poussées jusqu'à l'alignement de la façade actuelle du temple ; là, nous avons trouvé un mur de 17^m de longueur, qui semble former, *en quelque sorte*, le prolongement de cette façade dans la direction du midi ; sur toute cette longueur, ce mur s'est conservé depuis 1^m jusqu'à 5^m de hauteur.

» Ce n'est pas sans intention, Messieurs, que nous venons de nous servir de l'expression *en quelque sorte* ; elle a pour but de vous rappeler que nous considérons le monument qui fait l'objet de nos recherches actuelles comme tout à fait indépendant du Nymphée. Il l'embrasse, à la vérité, sur trois de ses faces, et semble protéger, par sa force et sa disposition, ce sanctuaire du dieu Nemausus ; mais nous supposons que, dans cette circonstance comme dans une infinité d'autres analogues, l'architecte romain a eu pour but de placer l'*annona* sous la protection du génie tutélaire de la cité (2).

» Ces édifices étaient situés tous les deux sur le portique qui formait l'enceinte des anciens thermes de Nîmes ; et de cette situation, qui leur était commune, il va ressortir la preuve que ces deux monuments étaient entièrement distincts l'un de l'autre.

» Le genre de construction et les matériaux

(1) Voyez notre *Essai sur le Nymphée de Nîmes*.

(2) Gruter, p. 81, rapporte une inscription dédiée à la sainte Annone, SANCTAE ANNONAE.

employés différent essentiellement ; il n'y a pas la moindre harmonie dans leur décoration, et le mur nouvellement découvert, qui semble aujourd'hui former la continuation de la façade du Nymphée vers le midi, était, dans le principe, en retraite de 3 mètres sur cette dernière, comme le sera bientôt l'hôtel du Luxembourg sur la façade de l'église que l'on construit en ce moment.

» Le Nymphée, décoré avec tout le luxe de la sculpture antique, est généralement construit en gros blocs de pierres dures, posées sans ciment, provenant des carrières de Roquemalière et de Lens. Le monument qui le circonscrit, au nord, à l'ouest et au midi, est, au contraire, bâti en moellons d'appareil, et les gros matériaux qui entrent dans sa construction sont en pierres tendres de Sernhac (1), taillées en bossage (2) et grossièrement appareillées, tandis que celles du temple sont parementées avec le plus grand soin. Il n'y a donc rien, au point de vue architectural, qui puisse faire supposer que ce ne soit là qu'un seul et même monument.

Vous remarquerez également, Messieurs, que le nouvel édifice n'a, dans son plan, aucune communication avec le Nymphée ; que ses murs sont simplement juxta-posés contre ceux du temple, sans la moindre liaison avec eux, ce qui indique que ces deux monuments ne sont pas de la même époque, et le moindre examen démontre que le Nymphée est d'une construction antérieure.

(1) Les mêmes que celles qui ont servi à construire le Pont-du-Gard.

(2) On les appelle également *pierres de refend*. Ce sont des pierres qui semblent excéder le nu du mur à cause que les joints de lit en sont marqués par des renforcements ou canaux carrés : *lapides eminentes*, d'après Vitruve.

En adossant l'*horreum* contre le sanctuaire du dieu de la cité, on mettait, non seulement les greniers publics sous le patronage de cette divinité, mais on utilisait aussi, par cette disposition, les plans inclinés placés dans les galeries latérales du temple, exclusivement établis, dans le principe, pour arriver sur la terrasse qui couronnait le portique des bains. Ces plans inclinés servirent alors à conduire aussi aux greniers publics, qui n'étaient accessibles, comme nous allons le voir, que par leur partie supérieure; mais on comprend que ces passages, auxquels on n'arrivait qu'en traversant le Temple, devaient être exclusivement destinés aux *annonarii riparii* (1), aux *mensores* ou *custodes*, commis au service de l'*horreum*. Quant aux denrées qu'on y renfermait, on verra bientôt de quelle manière elles y étaient conduites et déposées.

Voici quelle était la disposition du mur de 17 mètres de longueur, découvert sur le prolongement de la façade actuelle du vieux temple.

Cette construction, sans ouvertures, est divisée en cinq trumeaux, d'environ deux mètres de large, bâtis en moellons d'appareil (2) et séparés par des pilastres carrés, d'un mètre de côté, construits en gros quartiers de pierres de Sernhac, taillées en bossage.

Une remarque importante, qui prouve que ces constructions n'avaient aucun rapport avec

(1) Les *annonarii riparii* étaient chargés de la surveillance, de l'emmagasinement temporaire et de l'embarquement de l'approvisionnement et des redevances de blé; ils étaient, dans les provinces, les agents du *præfectus annonæ* (M. de Boissieu, p. 397).

(2) Du côté intérieur de ce mur on voit encore des moellons laissés en saillie, ayant servi d'appui aux échafaudages de construction.

le vieux temple, dont le mur que nous venons de décrire semble former la continuation, c'est qu'en établissant la façade du Nymphée on a eu le soin de disposer ses pieds-droits de manière à les faire correspondre avec les colonnes du portique des thermes dont ce monument n'était qu'un appendice; tandis qu'on n'avait aucun motif d'assujétir à cette disposition les édifices qui entouraient les portiques des monuments publics, lorsque ces édifices n'avaient aucune relation avec l'établissement principal.

Notre mur présente, en effet, cette particularité; les pilastres ne correspondent nullement avec les colonnes du portique.

Cette construction formait le côté oriental d'une grande pièce rectangulaire, de 6^m 50 de large, du levant au couchant, sur 12^m de long, du nord au midi.

Le mur opposé est, comme lui, sans ouvertures et disposé également en trumeaux et pilastres; mais ici les premiers, au nombre de quatre seulement, ont 2^m 50 de largeur, et sont construits en gros blocs de pierres de Sernhac, tandis que les trois piliers sont bâtis en moellons d'appareil de la même dimension que ceux du mur de façade.

Le côté méridional de cette pièce est aussi sans ouvertures; un trumeau de 3 mètres de large, en moellons d'appareil, en occupe le milieu, mais les angles sont en gros quartiers de pierres de Sernhac, taillées en bossage.

Le côté du nord était clos par un mur plein, de 90 centimètres d'épaisseur, entièrement bâti en pierres de moellons irréguliers; derrière lui se trouve un long corridor voûté, de 1^m 30 de largeur, longeant le mur latéral du Nymphée, dont il est séparé par un autre mur compacte de 85 centimètres d'épaisseur.

Ce corridor n'était point ouvert sur la façade

et n'a jamais été terminé du côté occidental; on le voit par les pierres d'attente et le terrain vierge contre lequel il vient s'amortir.

Dans la pièce rectangulaire dont nous parlons, il y avait, contre le mur du nord, deux énormes piliers en gros quartiers de pierres de Sernhac, formant à l'intérieur une saillie de 1^m 30 de large, sur 1^m 85 de longueur. Ces piliers sont sans liaison avec le mur contre lequel ils étaient appliqués. L'un d'eux est encore tout entier; les pierres de celui qui se trouvait du côté de la façade ont été enlevées, mais on voit, par l'empreinte qu'elles ont laissée dans le ciment du mur, que ces pierres avaient les mêmes dimensions que celles du pilier qui reste encore debout.

Si cette grande pièce n'affecte pas la forme bizarre des constructions découvertes l'an passé, auxquelles elle se rattache. on y remarque cependant une analogie parfaite avec ces mêmes constructions, précisément sur le point qui doit paraître le plus extraordinaire, celui de n'être ouverte, et par conséquent accessible que du côté qui regarde le ciel.

Enfin, une dernière pièce, également rectangulaire, mais large seulement de 3 mètres, contiguë à celle que nous venons de décrire, la relie, du côté de l'ouest, aux découvertes des années précédentes, dont nous avons eu l'honneur de vous entretenir (1). Le mur mitoyen, que nous venons de décrire, conserve sa même disposition sur toute son épaisseur d'un mètre, et sa décoration en trumeaux et pilastres se trouve répétée sur le mur qui lui est parallèle dans ce dernier local; sa clôture, du côté nord, est la même que celle de la pièce qui lui est contiguë,

(1) Essai sur le Nymphée de Nîmes.

Mais on remarque ici une particularité qui ne s'est présentée dans aucune partie de nos fouilles; c'est que, du côté du midi, cette pièce n'a point de mur de clôture et que, seule, elle débouche sur une rue antique, qui longe nos fouilles de l'est à l'ouest, se dirigeant sur la colline par une inclinaison de 4^m 50 sur une longueur de 20 mètres. Cette rue est, comme celle de la porte d'Auguste, pavée en larges dalles irrégulières, recouvrant un canal d'écoulement, et sa pente est rachetée par des marches, placées de distance en distance, sur toute sa longueur; le même dallage se trouve répété dans la pièce dont nous parlons.

L'autre côté de la rue est occupé par diverses maisons romaines, plus ou moins conservées. Quelques-unes ont des pavés mosaïques et leurs murs revêtus de stuc colorié. Celle qui fait face à la seule entrée qu'offre notre monument au rez-de-chaussée, nous paraît, d'après ses dimensions et ses matériaux, avoir eu une certaine importance. Son entrée principale a 2^m 90 d'ouverture; sa porte, à deux vantaux, tournait dans des grenouillères de bronze, de 16 centimètres de diamètre; à côté d'elle, on avait ménagé, pour le service journalier de la maison, une autre petite porte, large seulement d'un mètre, dont il reste encore les marches, le seuil et l'un des pieds-droits. Quelques-uns de ces murs, fort épais, sont revêtus de stuc colorié; d'autres sont construits en gros quartiers de pierres de Roquemalière posées sans ciment, comme celles du Nymphée. Là s'est trouvé une foule de fragments divers, et, entre autres choses, une espèce d'enseigne en marbre blanc, portant, d'un côté, un lièvre, et, de l'autre, un cheval, sculptés en bas-relief.

Il est probable que cette maison existait

lorsqu'on voulut construire l'*horreum* placé vis-à-vis, et que c'est à cette circonstance qu'il faut attribuer la retraite de 2^m 50 que font les murs de ce monument, précisément en face de la porte d'entrée de cette maison. L'utilité de cette retraite s'explique alors naturellement par la nécessité de laisser le plus d'espace possible au devant de la seule ouverture que présente l'*horreum* sur la rue.

Mais, demandera-t-on avec raison, de quelle utilité pouvait être cette unique entrée, qui n'aboutissait que dans une espèce de remise, sans aucune communication avec les autres parties de l'édifice ?

Dans l'état où nous trouvons ces ruines, il serait fort difficile de résoudre cette question sans proposer une restauration du monument, et nous sommes fort loin d'avoir cette prétention. Mais supposons, pour un instant, que les six grands trumeaux qui décoient les murs de cette remise eussent été couverts en arcades, ouvertes seulement à leur partie cintrée, n'y aurait-il pas eu là un moyen de communication entre la remise et les parties latérales, qui n'étaient accessibles, comme nous l'avons vu, que par le haut ? Par cette disposition, les denrées, apportées par des chars dans cette remise, auraient été élevées par des poulies et déposées dans les greniers qui devaient les recevoir.

Toutes ces considérations nous semblent confirmer de plus en plus l'opinion que nous avons émise, et nous aimons à penser que la commission des monuments historiques persistera à ne pas trouver à nos ruines d'autre explication plausible.

Quoi qu'il en soit, nous sommes loin de considérer le problème comme résolu, et nous ap-

pelons de tous nos vœux les architectes, les archéologues et les économistes à l'étude de ces vieux débris; ils y trouveront, bien certainement, des motifs de recherches sérieuses et intéressantes.

Séance du 23 décembre 1854.

M. le Secrétaire lit à l'Académie, au nom de M. de Chabaud-Latour, des considérations sur l'Algérie, et plus particulièrement sur la nécessité de recourir à un emprunt pour y exécuter les grands travaux publics.

Cet officier général, qui siège dans le conseil de gouvernement de la colonie, a pu, en cette qualité et comme commandant le génie, se procurer tous les renseignements, faire toutes les études propres à éclairer la question.

Avant de la traiter, l'auteur énumère les allocations successives accordées depuis plusieurs années pour les divers travaux civils, et de ces chiffres, rappelés pour chaque partie des services (routes, travaux des ports), et de l'énoncé des besoins, exactement indiqués, il tire cette conclusion que les ressources, les subventions, devraient être augmentées. Le pays le commande. Chaque année, chaque jour, on remarque un rapide accroissement des relations commerciales de la métropole et de sa colonie d'Afrique, accroissement constaté par les chiffres suivants de l'ensemble du commerce de l'Algérie pour 1853 :

Valeur des marchandises importées	125,000,000 fr.
Valeur des marchandises exportées	35,000,000
TOTAL	<u>160,000,000 fr.</u>

Après avoir démontré l'importance de cette nouvelle terre, toute française, une question se présente. Pourrait-on exécuter, à bref délai, c'est-à-dire utilement, tous les travaux publics d'un royaume presque égal à la France en étendue sur les fonds du budget ordinaire? L'auteur la résout négativement, et, pour premier argument, il cite l'exemple de Lyon et de Paris. Quand ces deux villes ont voulu, l'une, compléter son système de défense, construire ses ponts, ses quais, ses palais; l'autre, créer ses puissantes fortifications, terminer le réseau de ses routes et exécuter les merveilleuses transformations de ses vieux quartiers, Paris et Lyon, par eux-mêmes ou à l'aide des fonds de l'État, ont recouru à des moyens extraordinaires : ils ont doté immédiatement leurs belles entreprises du capital nécessaire pour leur prompt achèvement, et cela par un emprunt dont le montant, considérable sans doute, ne serait pourtant point au-dessus des efforts de la France.

« Toutefois, dit l'auteur, si l'exécution immédiate de cette mesure paraissait présenter trop de hardiesse, et manquer, en présence des grandes éventualités de la situation européenne actuelle, de ce cachet de haute prudence qui ne doit jamais faire défaut aux actes des gouvernements même les plus forts, nous demandons qu'elle soit une des premières préoccupations de l'État, quand la paix aura été signée. A cette époque, l'ardeur des esprits en France, à laquelle il est toujours si nécessaire de préparer un aliment, sera facile à diriger sur l'Algérie. Les capitaux s'y portaient déjà, quand la guerre est venue en arrêter l'élan, et ils y trouveront des emplois aussi variés que féconds. Que tout concoure donc alors à faciliter ce grand mouvement; l'emprunt

et la large exécution des travaux publics en décupleront l'énergie ».

Ces considérations sur la nécessité de faire appel au crédit sont suivies d'un aperçu des avantages et des moyens d'exécution de nombreux chemins de fer, qui pourraient être promptement construits par une compagnie puissante qui vient de présenter un travail digne d'intérêt.

Rien ne consoliderait mieux notre conquête. « Nous l'avons faite, continue M. de Chabaud, avec les armes de guerre perfectionnées des nations civilisées, et non avec le javelot et la fronde des temps anciens; sachons consolider cette conquête, en créant des moyens de transport rapides, qui donnent tant de puissance à l'action de nos troupes, et consommer en même temps la conquête civile et coloniale, s'il est permis de s'exprimer ainsi, en y appliquant le plus puissant instrument de civilisation des temps modernes.

» Nous partageons, en raison de ces considérations de premier ordre, l'opinion des auteurs du chemin de fer central de l'Algérie sur la haute utilité d'établir, le plus tôt qu'il sera possible, un vaste réseau de chemins de fer en Algérie; l'artère principale de ce réseau, dans un avenir qui ne sera peut-être pas très-éloigné, pourra faire partie d'une immense ligne de fer qui, traversant l'Égypte, ira aboutir aux Indes, en n'empruntant aux transports maritimes que de très-courtes traversées; une autre des branches du réseau pourra permettre, plus tard, de sonder de plus en plus près ces profondeurs du Sud, ces mystères de l'Afrique centrale, que la civilisation doit pénétrer un jour. Mais, sans tenir compte de ces perspectives éloignées, nous pensons que l'attention la plus sérieuse du gouvernement doit se por-

ter sur l'exploitation agricole et métallurgique de nos possessions d'Afrique, en créant dans ce pays, qui n'a ni routes, ni rivières flottables ou navigables, ni canaux, des moyens de transport à prix réduit. C'est dans l'intérieur des terres qu'est pour nous la véritable richesse de l'Algérie, c'est là qu'on trouve, à l'Ouest, les belles terres des environs de Ténez, de Sidi-bel-Abbès; au Centre, les vastes plaines de la vallée du Chélif, la plus étendue de l'Algérie; celles des Beni-Sliman, des Aribis; à l'Est, la plaine de la Medjana, celle des Ouled-abd-el-Nour, qui se prolonge jusqu'à Constantine, la vallée du Bou-Merzoug, le cercle de Guelma. La population indigène qui habite ces immenses territoires y est très-clair-seméc, et est insuffisante pour leur exploitation; il sera facile de la resserrer et d'y réserver de vastes terrains à la colonisation européenne; mais il serait coupable d'y attirer cette colonisation avant d'avoir créé la voie ferrée qui permettra aux colons d'écouler, avec des prix rémunérateurs, les fruits de leur travail.

» Les études présentées par les auteurs du projet sont très-sommaires; nous pensons qu'il serait fort à désirer que le gouvernement donnât une mission spéciale à quelques-uns des membres du corps des ponts-et-chaussées, pour faire des études approfondies des diverses parties du réseau; nous émettons le vœu qu'un crédit spécial soit ouvert pour ces études sur les fonds du chapitre 30 du budget de 1855.

» Les auteurs du projet n'évaluent qu'à 100,000 fr. le kilomètre la dépense du réseau de fer, par suite de ces considérations qu'il n'y aura pas à payer le prix du sol de la voie, que les bois seront à portée sur une grande

partie du parcours et qu'on pourra employer aux travaux de terrassement la main-d'œuvre indigène, en la rétribuant par des titres d'actions du chemin de fer.

» Nous ne croyons pas qu'on puisse employer les indigènes, en ne leur donnant pour paiement que des titres d'actions; c'est en argent qu'il faudra les payer. L'armée, sous la direction des officiers du génie, et selon un mode à régler avec soin par M. le ministre de la guerre, pourra, sans doute, apporter un précieux concours pour l'exécution de ces travaux. Nous n'en porterons pas moins à 200,000 francs le prix du kilomètre; et, en appliquant ce prix au développement de tout le réseau, qui sera de 1,500 kilomètres environ, nous trouverons le chiffre de 300 millions pour celui du capital nécessaire à son exécution. Que l'Etat garantisse un intérêt de 5 0/0 sur ce capital, comme le demandent les auteurs du projet, ou peut-être de 4 1/2 et même de 4 seulement, et il est certain que les capitalistes les plus sérieux s'empresseront d'apporter à cette grande œuvre la puissance de leur crédit. Craint-on que l'Etat ne se trouve engagé dans de lourds sacrifices par cette garantie d'intérêts? Nous ne le croyons pas: partout où les voies de communication existent en Algérie, le mouvement des hommes se multiplie; les transports des lourdes denrées sont déjà très-considérables. Le trafic se développera rapidement par la création même de la voie ferrée et par l'impulsion extraordinaire qu'elle donnera à la colonisation. L'Etat pourra, d'ailleurs, atténuer, dans de très-fortes proportions, les risques de sa garantie, par la concession de 100,000, de 200,000 hectares de terres à la compagnie; ces terres acquerront une grande valeur par l'exécution de la

voie de fer et par celle de barrages et canaux d'irrigation, dont la compagnie pourrait aussi se charger. Le produit des prix de vente de ces terres, quand elles seraient aliénées, les revenus de leurs fruits, quand elles seraient louées, viendraient dans les comptes de la compagnie, soit comme réduction du capital engagé, soit comme accroissement des produits, en déduction de la garantie de l'Etat; et, de la sorte, le peu de densité de la population, pendant la première époque de l'exploitation, se trouverait en grande partie compensée par la possibilité qui en résultera, de disposer de vastes étendues de terres fertiles pour les attribuer à la compagnie. »

A la suite de cette lecture, l'Académie charge son secrétaire de remercier l'auteur. Elle reconnaît avec lui combien la possession et le développement de cette colonie seraient utiles à la France. L'Algérie est, en effet, admirablement appropriée aux besoins de l'homme, par la beauté de son ciel, la vertu vivifiante de ses eaux, par la richesse de sa végétation, par le nombre et l'éducation facile des animaux domestiques, par le succès probable et déjà commencé de l'acclimatation de plantes et d'arbres utiles; elle est comme accommodée au caractère français par l'honneur de cette mission qui nous est réservée d'ouvrir le continent africain à l'activité des peuples. Aussi, la compagnie applaudit aux vues de M. de Chabaud-Latour, et si la lutte glorieuse dans laquelle la France est engagée n'en permet pas encore la réalisation, c'est du moins l'œuvre d'un patriotisme éclairé de tracer à la politique du gouvernement les voies d'une amélioration désirable, d'indiquer les moyens de rendre notre domination solide, populaire, universelle.

Après cette communication importante, M. Teulon lit des fragments étendus du 5^e livre de Lucrèce. Parmi tous ceux où le vers ferme et coloré du traducteur reproduit si bien la manière large et brillante du poète latin, l'Académie a surtout remarqué le passage suivant du 5^e chant :

LES PREMIERS HOMMES.

Les hommes, au sortir des mains de la nature,
Formaient, n'en doutons pas, une race plus dure ;
Car la terre avait mis sa force dans la leur.
La charpente des os avait bien plus d'ampleur :
Des viscères plus grands, des muscles plus solides,
Les rendaient plus que nous robustes, intrépides,
Et leurs corps ne craignaient ni la rigueur des nuits,
Ni le froid, ni le chaud, ni l'âcreté des fruits.

D'innombrables soleils se levaient sur leurs têtes.
Pendant qu'ils se traînaient partout comme les bêtes,
Leurs vigoureuses mains ne savaient point encor
Guider le soc courbé par un puissant effort,
Briser avec le fer une glèbe indocile,
Par des plants généreux rendre un sol plus fertile,
Des arbres émonder les rameaux déjà vieux.
Les fruits que mûrissait le soleil radieux
Ou les dons spontanés de la terre féconde
Suffisaient aux besoins de leur faim vagabonde.
De glands amoncelés sous les chênes touffus,
Contents à peu de frais, leurs corps étaient repus ;
Ces rians arbousiers dont nos champs se décorent,
Qui, durant les hivers, de pourpre se colorent,
Avaient plus de grandeur et plus de majesté :
Et, fier et florissant de sa jeune beauté,
Le monde, soucieux de leur simple existence,
A ces tristes humains prodiguait l'abondance.
Les sources, les ruisseaux les invitaient toujours
A se désaltérer, ainsi que de nos jours
Le torrent échappé de la montagne appelle
Les troupeaux de sa voix bruyante et solennelle.
Dans leur course nocturne ils erraient quelquefois
Aux lieux que fréquentaient les nymphes de ces bois,

D'où jaillissaient les eaux des fontaines limpides
Qui , murmurant d'abord sur des cailloux humides,
Retombaient sur la mousse , et , prenant leur essor,
Dans les plaines au loin retentissaient encor.

Mais ils ne savaient pas, dans la fournaise ardente,
Assouplir les métaux ; leur vie indépendante
De l'usage des peaux ignorait les douceurs.
Des monts et des forêts , dans le jour , possesseurs,
La nuit, enveloppés de broussailles incultes,
De la pluie et des vents ils bravaient les insultes.
Le bien commun, le droit leur était inconnu ;
Par les lois , par les mœurs n'étant pas retenu ,
Chacun vivait pour lui , s'emparant avec joie
De ce que le hasard lui donnait pour sa proie.
Vénus dans un bois sombre unissait les amants ;
Point de hens des cœurs , de soupirs , de serments :
La volupté suivait une ardeur partagée ,
Ou par la violence elle était arrachée ;
Et l'offre d'une arbouse ou quelque léger don
Suffisait pour changer la colère en pardon.

Doués d'agilité, les picds prompts, les mains rudes ,
Ils poursuivaient , au sein des vastes solitudes ,
Les animaux, atteints par les coups accablants
De la lourde massue ou des cailloux volants.
Terrible était la lutte et rare la défaite.
Quelquefois , ils fuyaient au fond de leur retraite ;
Pareils aux sangliers , sur la terre étendus,
Dans l'ombre ils reposaient leurs membres froids et
[nus ,
Se roulant dans la mousse et dans les feuilles mortes.
Ils n'allaient pas, la nuit , en nombreuses cohortes ,
Poussant des cris aigus , errants , épouvantés ,
Redemander au jour ses splendides c'artés ;
Mais plutôt , attendant que l'aurore première
Teignît le firmament de sa rose lumière ,
Et qu'un nouveau soleil fit briller son flambeau ,
Calmes, ils s'endormaient comme dans un tombeau.
Accoutumés d'enfance à voir ce phénomène ,
L'ombre chassant le jour par une loi certaine ,
Ils ne redoutaient pas qu'une éternelle nuit
S'étendît sur le monde et que tout fût détruit...
Etc., etc.

Séance du 6 janvier 1855.

L'Académie, après avoir procédé au renouvellement de son bureau, formé, pour 1855, de MM. Abrie, Ignon, Pelet, Liotard, Jules Salles et Nicot, et avoir accordé le titre de correspondants à M. Emile Boisson, auteur d'une *Histoire de Sommières*, et à M. Casimir Bousquet, membre de la Société de Statistique de Marseille, entend la lecture d'un nouveau chapitre de l'écrit de M. le colonel Pagezy et celle d'un rapport de M. d'Hombres père, sur les observations météorologiques faites à Udine par feu M. Girolamo Venerio, qui avait pris une place si considérable dans le domaine des sciences physiques et naturelles.

Dans le livre volumineux qu'analyse M. d'Hombres, M. Venerio donne d'abord quelques notions préliminaires sur le Frioul, la plaine d'alluvion qui entoure sa capitale, les canaux qui la traversent, les hautes montagnes qui en sont le plus rapprochées; puis, il décrit son plan d'observation, la disposition de ses instruments. Après les avoir soigneusement fait connaître, ainsi que le mode de procéder, le choix des heures d'observation, le rapporteur reproduit en l'abrégeant la partie relative aux faits barométriques, qui sont toujours les plus importants.

« M. Venerio, dit M. d'Hombres, faisait quatre observations : au lever du soleil, — de 8 à 9 h. $1\frac{1}{2}$, — de 2 h. $1\frac{1}{2}$ à 4 de l'après-midi, — et à 10 h. du soir.

» Après avoir noté la plus grande et la moindre hauteur de sa colonne, il prenait la moitié de la somme, qui était la moyenne du jour et la fin du mois; il portait le *maximum* et le *minimum*, tels qu'il les avait trouvés, et cal-

culait le *medium* d'après ceux de tous les jours et non d'après les deux extrêmes, dont il notait cependant la différence.

» De cette récapitulation, faite pour chaque mois, il formait le tableau de l'année entière, comme il a calculé finalement les résultats des quarante années de ses observations.

La plus grande élévation	
qu'il a observée..=	756,84 le 8 fév. 1821
Le plus gr ^d abaissem ^t ..=	<u>722,32 le 2 fév. 1823</u>
La différence ou l'étendue des variations..=	34,52
La moy ^e des <i>maxima</i> de 40 années.....=	768,82
La moyenne des <i>minima</i>	<u>731,84</u>
La marche moyenne de la colonne barométrique.....	36,98
La moyenne, d'après divers calculs que je supprime.....	753,386.

» Les observations horaires des quinze années 1828-1842 ayant été plus régulières, leurs moyennes sont :

Au lever du soleil.....	753,468
Pour les heures 8—9 1/2..	753,900
Pour les heures 2 1/2—4 .	752,971
Pour 10 heures du soir....	753,893

» Il nous prévient qu'il manque ici les observations d'environ 3 h. du matin, et pense que le baromètre éprouve à cette époque sa plus grande dépression.

» Il pense aussi que l'observation faite au lever du soleil approche le plus de la moyenne, qu'il a calculé être 753,434.

» Dans sept tableaux particuliers représentant les *maxima* et *minima* absolus et moyens

pour chaque saison , leurs différences, le nombre des observations et les époques où elles sont faites , on trouve les moyennes de 25 ans, de 15 ans et de 40 , la progression ascendante et descendante , calculée pour les quatre saisons.

» Il reconnaît et montre, ce que nous savions déjà, que les plus grandes élévations arrivent en hiver ; mais, chez lui, les plus grands abaisséments ont lieu dans le printemps ; c'est en été dans nos climats. Il ajoute, au reste, que ces petites différences peuvent bien n'être pas très-exactes, le moment critique des variations ne s'accordant peut-être pas toujours avec celui de l'observation.

» La différence entre les variations extrêmes et la température, le nombre d'ascensions et de dépressions, les élévations moyennes, la marche ascendante et descendante comparée à ces moyennes, sont l'objet d'une suite de tableaux, les uns divisés par mois, d'autres pour les quatre saisons et pour une année entière, pour quinze ans, pour vingt ans et enfin pour quarante ans.

» De nouveaux tableaux présentent des études sur les oscillations barométriques dans certains mois : avril et octobre, mars et mai, septembre et novembre.

» Il n'y a pas moins de quatre-vingt-quatre grands tableaux in-folio et une vingtaine de petits au milieu du texte, pour représenter les variations barométriques. La moitié des premiers, à la vérité, sont les doubles en mesures métriques de ceux en lignes de l'auteur.

» Vous serez surpris vraisemblablement, Messieurs, qu'il y en ait autant pour les observations de la température. Vous le serez bien plus que j'en aie compté cinquante pour

les observations de la pluie !... Parlons d'abord du thermomètre.

» Je dois vous rapporter seulement, Messieurs, les principaux faits relatifs à la température de l'air à Udine :

La plus forte chaleur observée en quarante ans eut lieu le 6 août 1830; le thermomètre à l'air libre, au nord, monta à...+ 36°11'

Le plus grand froid, le 6 février 1803, le fit descendre à...— 12 22

La différence.....= 48°33'

La température moyenne des quarante années.....= 12 746

Le *maximum* moyen... ..+ 33 210

Le *minimum* moyen.....— 12 746

» M. Venerio a représenté dans ses tableaux les observations des diverses heures du jour pour chaque mois et pour l'année, les températures moyennes des quatre observations journalières pour chaque saison, pour l'année, pour quinze ans, pour quarante ans.

» Je ne disconviens pas que ces tableaux ne soient fort curieux, qu'ils ne puissent fournir des documents précieux sur la climature du pays; mais la configuration du terrain et sa nature, l'humidité de l'air, les courants, causent de nombreuses variations qui rendent difficile leur comparaison.

» Des thermomètres bien calibrés, avec les points fixes bien déterminés, de petites boules plus promptement sensibles, sont assez rares, et il est peut-être plus rare qu'ils soient convenablement placés, surtout lorsqu'on habite au milieu d'une ville.

» Le nombre des jours pluvieux et de la quantité de pluie, de l'eau de neige ou de grêle fondues, sont notés à quatre époques, comme je l'ai dit précédemment. Un bon nombre de tableaux représentent ces diverses observa-

tions pour chaque mois, pour l'année entière; d'autres renferment les moyennes des mois (qu'il pleuve ou non), les pluies moyennes du printemps, de l'été, de l'automne, de l'hiver; les quantités de pluie de chaque année, depuis 1803 jusques et y compris 1842, et enfin de l'année moyenne.

» L'année la plus pluvieuse des quarante fut 1804, pendant laquelle il tomba 2173,04 d'eau.

Celle qui en a fourni le moins, 1854.... .. 706,08

La moyenne quantité annuelle est..... 1578,98

» La moyenne quantité de pluie ou d'eau de neige, ou de grêle mesurée en hiver à Udine est. 281,00 mill.

Pour le printemps..... 344,14

Pour l'été 465,56

Pour l'automne..... 492,98

» En 1834, il ne tomba pas la moitié de la pluie moyenne, mais il faut remarquer que ce fut une année exceptionnelle. 1822 n'en fournit que 970,23. Toutes les autres ont dépassé 1200.

» M. Venerio a calculé séparément les quantités d'eau trouvées dans son ombromètre, aux quatre époques de ses observations, et il en conclut qu'il en tombe plus de jour que de nuit. C'est le contraire de ce que j'ai reconnu, mais cela dépend des heures de ses observations; il prévient dans une note que, de 1803 à 1826, celles du matin étaient faites demi-heure avant le lever du soleil, et, celles du soir, demi-heure après son coucher.

» Le rapport des jours pluvieux avec les quantités d'eau mesurées, les pluies de chaque mois, des quatre saisons, des quarante années

séparément et les moyennes, remplissent ses cadres de chiffres!

» L'hiver, le printemps et l'automne, il tombe de la neige à Udine; le nombre de jours et la quantité d'eau produite par la fonte, quoique comprise avec l'eau de pluie, est rapportée séparément dans les tableaux de janvier, février, mars, avril, novembre et décembre; pour les saisons moyennes,

	Calculé sur 40 ans.	Sur 15 ans
L'hiver en a donné.	165,52	180,34 m.
Le printemps.....	25,41	9,70
L'automne.....	6,51	3,01 .

» Il tonne et il grêle, à Udine, terme moyen, 2 fois en hiver, 5 fois au printemps, 11 en été et 9 en automne.

» M. Venerio a enregistré, en quarante ans, 31 secousses de tremblements de terre, qu'il distingue en très-légères, légères, petites, médiocres, fortes. Quelques-unes ont été si faibles qu'il les a notées sur le témoignage d'autrui, et ne les a pas ressenties.

» J'ai dit que M. Venerio divisait les vents selon leur force, et qu'il présentait séparément les résultats de deux séries d'observations; les premiers, des plus faibles courants, des vents légers, ce que nous appelons des zéphirs; les seconds, des vents plus sensibles, forts, violents, tempétueux. Il a cherché pour l'une et l'autre série le vent dominant, qui est celui de l'est. Quant à la fréquence, à la durée des divers rumb de vent que l'auteur présente, pour les différentes heures du jour, pour tous les mois, pour l'année entière, depuis 1803 jusqu'à 1842, — je ne le suivrai point dans ce travail; lui seul, peut-être, avait assez de science, d'habitude et de patience pour l'entreprendre, d'autant que je ne crois pas, je le confesse, à son exactitude matérielle.

» M. le professeur Bassi nous apprend, dans la biographie de Venerio, sa prédilection pour les sciences mathématiques; n'en aurait-il pas un peu abusé? Rien n'est moins certain en météorologie que les observations des vents, et il a soumis les siennes à toutes les combinaisons imaginables, dans cent dix grandes feuilles et une vingtaine de plus petits tableaux! Certainement, ils offrent des faits très-précis, arithmétiquement parlant: « Il tonne et il grêle, à Udine, terme moyen, 2 fois en hiver, 5 fois au printemps, 11 en été et 9 en automne.

» Les tableaux des qualités du jour, à Udine, sont dressés de la même manière que ceux des instruments de précision, quoique la façon d'apprécier le temps puisse être jugée différemment par toute autre personne. Chaque jour, M. Venerio notait s'il l'avait trouvé beau, variable ou couvert; s'il avait été pluvieux, plus ou moins venteux; s'il avait gelé, neigé, grêlé, tonné. Il a calculé pour chaque mois, pour les saisons, pour l'année, pour dix ans, quinze ans et quarante ans séparément, le nombre de jours de ces différents états de l'atmosphère; il a calculé ensuite le mois et l'année moyenne, et fait beaucoup de chiffres pour établir, par exemple, qu'il doit y avoir en janvier 13,25 beaux jours, 3,85 variables, 13,9 couverts, 8,43 pluvieux, etc.; ce sont les termes moyens de quarante années de chiffres!

» Je ne vous donnerai, Messieurs, que la récapitulation générale de l'année moyenne: 161,63 beaux jours, 85,05 variables, 118,58 couverts, 340,25 jours de vent légers, 90,45 de vents forts, 133,65 jours de pluie, 26,38 de brouillards, 40,15 de neige, 70,53 de gelée, 49,82 de tonnerre, 6,20 de grêle.

» Le météorologiste d'Udine a fait quelques observations sur la pousse, le développement, la floraison, la maturité du froment, du seigle, du colza, de la vigne, des mûriers, des pruniers et des saules ; en notant le mois, le jour de ces époques de leur végétation avec la température régnante, nous pourrions nous plaindre qu'il n'ait pas donné plus de suite à ses recherches sur les époques naturelles dans le Frioul.

» Je dois terminer le rapport dont j'ai été chargé, Messieurs, et conclure en vous déclarant, comme résultat final, que l'ouvrage *del signor Venerio* est un des plus complets que je connaisse sur la météorologie. »

M. Gaston Boissier lit ensuite le rapport suivant :

« Notre savant collègue, M. Germain, est de ces hommes qui ne connaissent pas le repos et qui trouvent dans le travail et le succès, non pas un droit à ne plus rien faire, mais un encouragement à travailler et à réussir encore. Après avoir publié son beau livre sur la commune de Moutpellier, livre que l'Institut a couronné, il complète son œuvre en étudiant les localités des environs et cherche à retrouver la trace qu'elles ont laissée dans l'histoire. Ces travaux ont éveillé l'intérêt du monde savant, et ils le méritent par la patience des recherches et la finesse des aperçus. J'ai, surtout, remarqué *l'Étude historique sur les comtes de Melgueil* ; non que M. Germain y ait dépensé plus d'habileté et de science que dans ses autres mémoires, mais celui-ci m'a paru d'une importance plus générale. L'intérêt de ce récit n'est pas borné à la petite ville dont M. Germain a refait les annales. Le comté de Melgueil ayant passé par toutes les vicissitudes

des comtés de cette époque, son histoire résume à peu près celle de tous les autres, et j'y retrouve, avec tous ses incidents, la vie d'un fief au moyen-âge. — Permettez moi, Messieurs, de vous la faire rapidement parcourir, en m'aidant de la science profonde de M. Germain.

» En 737, lorsque la vieille cité de Maguelone eut été prise par les Sarrasins et détruite par Charles-Martel, l'évêque et le comte cherchèrent ailleurs un asile. Ils se réfugièrent dans la ville romaine de Substantion, qui demeura, pendant plus de deux siècles, le centre du comté. Puis, sans qu'on puisse trop dire pourquoi, tandis que l'évêque et les chanoines retournaient à Maguelone, les comtes, s'arrêtant en chemin, s'établirent à Melgueil. C'est, du reste, à peu près tout ce qu'on sait d'eux à cette époque, et la plus complète obscurité couvre ces premiers temps. Sans doute, les comtes de Melgueil s'occupaient alors à conquérir, comme les autres, l'hérédité de leur fief et à s'établir solidement sur leurs domaines.

» On venait de passer la crise redoutable de l'an 1000, et les angoisses du monde, qui s'était cru près de finir, avaient réveillé la piété dans tous les cœurs. Aussi, c'est par des fondations religieuses que les comtes de Melgueil commencent à prendre place dans l'histoire. Nous voyons l'un d'entre eux, le comte Pierre, enrichir les églises et doter les couvents, et plus tard, sa piété croissant avec les années, dans l'élan de sa foi, il va jusqu'à se déclarer vassal de l'Eglise, remet son fief entre les mains de Grégoire VII, et consent à tenir de lui l'investiture. Cet acte d'absolu dévouement valut au pieux comte les remerciements du pape et la vénération des prêtres.

Son nom fut bientôt entouré d'une immense popularité. Les légendes même s'en emparèrent, et M. Germain incline à voir en lui le héros d'une épopée célèbre au moyen-âge, les *Amours de Pierre de Provence et de la belle Maguelone*; roman mystique, écrit par un chanoine de Montpellier, et qui charma le monde jusqu'à la Renaissance. — Cette libéralité, on le comprend sans peine, resserra les liens du comté de Melgueil avec la papauté. Urbain II, Gelase II, Calixte II, Innocent II, vinrent successivement bénir l'église de Maguelone et visiter les pieux seigneurs, si généreux envers le Saint-Siège et si dévoués à sa cause. En même temps, les comtes de Melgueil ne négligent pas tout à fait leurs intérêts temporels; ils étendent leurs possessions, ils s'allient aux familles les plus illustres du Midi, ils établissent enfin, dans leur château, un atelier monétaire qui les enrichit et devient bientôt un des plus célèbres du moyen-âge. M. Germain a consacré un excellent mémoire à nous faire connaître son importance et son histoire.

» Ce moment, Messieurs, est l'apogée de la puissance pour les comtes de Melgueil. Bientôt ils trouvent, et à leurs portes, de redoutables rivaux. — Montpellier, fondée ou, du moins, agrandie, comme Melgueil, par les fugitifs de Maguelone, s'est vite enrichie, grâce à son actif commerce. Elle est gouvernée par les Guillem, race énergique et intelligente, qui sait, par un privilège rare chez les seigneurs du moyen-âge, unir l'habileté à la bravoure, et aussi bien régir ses domaines que combattre les Sarrasins de la Palestine ou les Maures d'Espagne. Entre ces deux voisins, la guerre ne tarde pas à éclater, et, malgré les efforts des évêques et du pape lui-même,

elle dure près d'un siècle. M. Germain nous en fait suivre les chances diverses. Il nous montre le comte de Melgueil, vaincu, se jetant entre les bras du comte de Toulouse, et le seigneur de Montpellier, pour résister à ce nouvel et terrible ennemi, appelant à son aide le comte de Barcelone, qui devint plus tard roi d'Aragon ; puis, le roi de France entrant dans la querelle pour soutenir le comte de Toulouse, son allié, tandis que le roi d'Angleterre protège l'autre parti. En sorte que le petit comté de Melgueil faillit amener une guerre générale, et qui eût embrasé toute la France, si le pape Alexandre III n'avait employé toute l'autorité de sa parole à ramener la paix. Vers cette époque, le comté de Melgueil sort de la famille qui le possède depuis trois siècles, et un mariage le fait entrer dans la maison de Toulouse, qui domine à ce moment sur tout le Midi.

» Les comtes de Toulouse ne devaient pas le posséder longtemps. Ils en étaient maîtres à peine depuis trente ans que la guerre des Albigeois éclate; le pape excommunie Raymond VI, le déclare déchu de ses droits et confisque ses domaines. « Il est permis de regretter, dit M. Germain, que la politique alors en vigueur ait mis un pape à même de dépouiller un comte de Toulouse ; mais, à une époque où la politique et la religion tenaient l'une à l'autre par des liens indissolubles, et sans possibilité de divorce, mieux valait encore voir l'Etat soumis à l'Eglise que l'Eglise asservie à l'Etat. La première situation offrait plus de garanties de moralité et de justice et paraissait plus avantageuse au salut de la société, comme à l'avenir et aux intérêts de la civilisation. »

» Le pape, devenu maître du comté de

Melgueil, après la défaite du comte de Toulouse, et ne pouvant garder un fief aussi éloigné, s'empressa de le vendre, en 1215, à l'évêque de Maguelone, Guillaume d'Antignac. C'est la troisième fois que le comté changeait de maîtres, en moins d'un demi-siècle.

» Ici, Messieurs, apparaît dans l'histoire du comté de Melgueil un personnage nouveau, dont il n'est question nulle part avant cette époque. C'est le peuple, qui a fait son chemin à petit bruit durant ces querelles. Il s'est paisiblement enrichi, tandis que les seigneurs s'épuisaient en luttes insensées, et c'est lui qui va profiter des dépouilles du comte de Toulouse.

» L'évêque de Maguelonne avait acheté très-cher le comté de Melgueil, mais, désireux pourtant d'ajouter à ses armes une couronne de comte, il eut recours aux emprunts. D'abord, il s'adressa à ses riches voisins, les bourgeois de la commune de Montpellier, et, pour obtenir une avance considérable, il leur aliéna en partie son droit précieux de battre monnaie. Voilà donc, par un bizarre retour, l'envahissante commune héritant des privilèges de la féodalité ! Puis, comme les emprunts ne suffisaient pas, il fallut bien que l'évêque en vint à solliciter ses propres sujets. Ceux-ci n'eurent garde de laisser passer une aussi bonne occasion. Ils s'empressèrent de subvenir à leur évêque ; mais ils exigèrent que l'évêque consentit, en échange, à céder quelqu'un de ses privilèges, et chaque somme d'argent fut payée de quelque liberté nouvelle.

» M. Germain, en constatant ce fait, insiste peu sur cette période de l'histoire de Melgueil. Mais il me fournit lui-même le moyen de suppléer à son silence. Dans un mémoire intéressant, et qui éclaire celui que j'étudie, il a

raconté l'histoire municipale de Villeneuve, soumise, comme Melgueil, aux évêques de Maguelone. Nous y voyons le successeur de Guillaume d'Antignac cédant aux habitants, pour 900 sols melgoriens, l'exemption des droits que le seigneur avait coutume de prélever sur la vigne et ses produits. Quelques années après, un autre évêque renonce solennellement au privilège qu'il avait de vendre son vin avant les autres. Un autre s'engage à ne percevoir aucun droit sur les héritages des parents rapprochés, et à rendre moins onéreuse la perception des deniers seigneuriaux. Mais ce n'était pas assez, et ces concessions ne suffirent bientôt plus aux gens de Villeneuve. Excités par la prospérité et la grandeur de la commune de Montpellier, profitant des embarras toujours croissants de l'évêque, ils lui arrachèrent, en 1294, une charte municipale qui leur donnait des consuls élus par l'ensemble des citoyens, et administrant les affaires selon les coutumes locales, avec un conseil de douze bourgeois. — N'est-ce pas un curieux spectacle que de voir ce peuple de campagne apportant tous les jours au seigneur ses économies, si péniblement amassées, pour payer quelque franchise nouvelle; industriels à choisir le bon moment et à profiter des circonstances; poursuivre pacifiquement son but, pendant un siècle, avec une patience merveilleuse, et, de concessions en concessions, arriver enfin à conquérir sa liberté?

» Du reste, on peut dire de toute façon que l'achat du comté de Melgueil profita peu aux évêques de Maguelone. Nous venons de voir que les embarras financiers qui en furent la suite les forcèrent de renoncer à leurs plus beaux privilèges et d'aliéner pièce à pièce leur suzeraineté. En même temps, leur nouveau

titre , en les plongeant dans les affaires temporelles , les éloignaient des devoirs de leur charge. Occupés à défendre leurs droits menacés ou à réduire par les armes des vassaux rebelles , quel temps leur restait pour le soin de leur troupeau ? Aussi les traditions de la pieuse église de Maguelone furent bientôt perdues.....

» Affaibli par d'incessantes attaques, diminué par les empiètements des communes, le pouvoir des évêques ne tarda pas à rencontrer un ennemi plus redoutable encore et qui devait le vaincre. C'étaient les rois de France, maîtres du comté de Toulouse, et qui cernaient de tous côtés le fief épiscopal. En vain, pour se défendre contre eux, les évêques implorèrent l'appui du pape; grace à ces légistes subtils et acharnés qui entourent la royauté depuis saint Louis, tous les jours ils perdent quelque privilège, d'abord celui de rendre la justice, puis celui de battre monnaie, etc.; si bien que, vers le XV^e siècle, la souveraineté réelle du fief était confisquée par le roi de France, et qu'il ne restait plus aux évêques qu'un vain titre. C'est ainsi que le comté de Melgucil vint se perdre dans la grande unité nationale.

» Voilà, Messieurs, le résumé rapide du mémoire de M. Germain. Si je l'ai signalé à votre attention, c'est qu'à mes yeux de semblables travaux ne servent pas seulement à éclairer quelques points obscurs, et à satisfaire la curiosité des érudits. Je dis qu'ils préparent la grande histoire de la France. On se plaint souvent que nous n'ayons pas d'histoire, et, quand on parle des ouvrages incomplets publiés sur cette matière depuis trois siècles, j'entends citer avec regret les noms de Tacite et de Thucydide. Mais, il faut le reconnaître, l'histoire était plus facile à écrire dans l'anti-

quité que de nos jours. Le théâtre des événements était alors plus restreint. Il s'agissait de raconter le passé d'une ville, Athènes ou Sparte, et même dans l'empire romain, malgré l'immense étendue des frontières, la vie politique était concentrée à Rome, et, selon les paroles d'un poète, une ville était l'univers : *Urbs orbis erat*. La matière était donc une et simple, et l'écrivain la recevait des événements toute préparée, pour ainsi dire. Quelle différence avec la France du moyen-âge ! Alors, la vie était partout ; il n'y avait point de centre où chaque peuple eût les yeux fixés, point de lien qui les réunît, et, jusqu'aux croisades, aucun grand fait ne les avait intéressés tous ensemble. Ils ont donc tous un droit égal à figurer dans notre histoire, et c'est un mensonge insigne de s'en tenir à raconter la vie et les aventures du petit roi de Paris, bravé par ses vassaux, peu obéi de ses sujets, et dont le nom même était ignoré hors de ses domaines. Ainsi, l'histoire de France ne pourra s'écrire qu'après qu'on aura exploré celle des diverses provinces qu'elle doit résumer et comprendre dans sa multiple unité. Et ceux qui, comme M. Germain, étudient à fond un pays, et, par des recherches curieuses, nous en font connaître le passé dans ses moindres détails, ceux-là ont la gloire de préparer les voies, et ils posent d'avance les assises sur lesquelles doit s'élever un jour la grande et glorieuse histoire de notre patrie. »

Séance du 20 janvier 1855.

Après la communication de la correspondance et l'adoption du programme de la question à mettre au concours, M. Abrie, en prenant place au fauteuil de la présidence, remercie la Compagnie de l'unanimité des suffrages qu'elle lui a accordés, et se plaît à rappeler que c'est de l'époque de son admission, en 1833, que date pour lui l'essor d'une carrière industrielle maintenant terminée, carrière qui embrassa surtout deux importants objets :

1° L'exécution du projet de son savant confrère et ami, M. Benjamin Valz, pour amener de nouvelles eaux à Nîmes ;

2° L'établissement des chemins de fer des Mines à Alais et d'Alais à Beaucaire, lesquels mettent si utilement en communication le bassin houillier d'Alais avec la Méditerranée, et qui, bientôt, accrus et complétés au Nord et à l'Ouest, vont nous faire traverser dans le même jour les climats les plus divers et les plus lointaines contrées.

C'est parce que, après avoir pris la part la plus large et la plus active à cette création, il regarde sa tâche comme accomplie, qu'il se félicite de pouvoir désormais, placé en dehors du mouvement des affaires, se mêler à des travaux qu'il avait pourtant su remarquer et applaudir de loin.

L'Académie entend ensuite un rapport fait par M. Ollive-Meinadier sur les mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.

Le recueil s'ouvre par trois rapports relatifs aux concours ouverts par cette Société.

Le premier ayant pour objet des études sur l'architecture rurale ;

Le second, un concours improductif sur le sujet donné : *l'abus du ridicule* ;

Le troisième, sur le concours de poésie.

« Ce dernier concours a fourni à M. Lefrang, dit M. Ollive-Meinadier, les moyens et l'occasion de signaler deux belles œuvres, toutes deux dues à M. F. Maury, membre de l'Académie de Clermont.

» L'une de ces œuvres est intitulée : *Lamennais* ; l'autre est adressée à Lamartine.

» Dans la première, M. Maury est animé d'une pensée de réconciliation : il veut ramener à des sentiments meilleurs l'illustre auteur de *l'Essai sur l'indifférence en matière de religion*, à [qui l'on doit malheureusement aussi les *Paroles d'un Croyant*. Lamennais avait cru pouvoir dire à la vague toujours grandissante de l'indifférence religieuse, comme Dieu à la mer : « Tu n'iras pas plus loin. » Mais la victoire, qui lui semblait acquise, enivra d'orgueil l'âme du vainqueur. Sa vaste ambition ne fut pas satisfaite, et, dans son amer dépit, il entreprit de détruire son propre ouvrage. Semblable à un astre sorti de son orbite, il n'éclaira plus le monde que pour l'embraser, et, après avoir produit un vaste incendie, lui, tranquille, s'applaudissait de sa puissance destructive. Détruire est-il donc désormais son partage ? s'écrie l'auteur de l'œuvre que nous analysons. Ah ! que plutôt il écoute, et qu'il incline son front devant Dieu prêt à l'absoudre !

» Pour vous faire apprécier d'une manière convenable l'ode à Lamennais, il faudrait vous donner lecture de la pièce entière, et, dans l'impossibilité de le faire, nous nous bornerons à citer deux strophes qui nous ont paru d'une grande beauté :

O douleur ! désormais détruire est ton ouvrage !
Comme un feu qui consume un reste de naufrage
Attire, dans la nuit, les vaisseaux vers l'écueil,
Tu veux nous entraîner dans ta chute profonde,
Content si tu pouvais, sur les débris du monde,
Asseoir ton solitaire orgueil.

Pourtant, avant d'atteindre au fond du gouffre,
[écoute :
Oui, quoique à ton orgueil ce sacrifice coûte,
Devant Dieu que ton front ose encor se courber !
A ce suprême effort si tu peux te résoudre,
Le pardon de Celui qui mourut pour t'absoudre
Jusqu'à toi peut encor tomber.

» L'ode à Lamartine a été inspirée aussi par une pensée de réconciliation. Un poète rappelle un autre poète à la poésie ; c'est assez vous dire que nous sommes ici dans le domaine purement littéraire. Aussi, Messieurs, le tableau est bien différent, les couleurs en sont douces et riantes, l'œil et l'esprit s'y arrêtent volontiers, le cœur s'y repose.

» La France, accablée du poids de ses revers, et pleurant sa gloire et ses enfants, était, comme Rachel, inconsolable dans son deuil. Tout à coup, une voix pure s'élève et chante ; elle écoute, elle sourit : c'est la voix de Lamartine. La France est consolée.

» Oh ! qui n'a rêvé sur la colline avec l'harmonieux auteur des *Méditations* ? Qui n'a subi la douce influence de ce génie inspiré et, pour ainsi dire, descendu du ciel pour reporter

aux pieds de l'Éternel, en chants célestes, l'hymne de la nature ?

» Pourquoi l'ange s'est-il plu sur la terre à mêler sa voix au bruit des affaires de notre monde ? Qu'il reprenne, qu'il reprenne sa harpe divine, la terre écoute encore.

» Tel est le plan de cette belle composition, que notre analyse incomplète est insuffisante à vous faire connaître, que nous voudrions pouvoir vous faire lire en entier, et qui se termine par ces beaux vers :

Mais ta main sait tenir le burin de l'histoire,
Et tu disputeras la couronne oratoire
Au front de Mirabeau.

Qu'importe ! tu naquis roi de plus hautes sphères,
Pour tomber dans le bruit des terrestres affaires,
Ton langage est trop beau.

Le cœur redit les chants que ta harpe module,
Comme l'écho des bois où lentement ondule
Un son lointain du cor.

Fier de la mission que le ciel te destine,
Reprends, reprends ta harpe et chante, ô Lamartine !
Le monde écoute encor.

» A ces rapports succèdent des considérations sur la monnaie à l'époque romane présentées par le président de la Société. Répondant aux opinions émises par M. Ch. Robert, sous-intendant militaire et membre de l'Académie impériale de Metz, dans ses études numismatiques, M. Ch. Wilbert tend à prouver, en se fondant, non sur des conjectures, mais sur le texte même des codes barbares, que non-seulement le denier d'argent, mais encore le sou (*solidus*), le demi-sou (*semis*), et le tiers de sou (*triens*, *tremissis*), suffisaient aux transactions de détail, à une époque où on lisait dans une capitulaire de l'an 812, art. 2,

qu'on pouvait payer la contribution de guerre (*herribannus*) aux envoyés de l'empereur (*missis dominicis*) avec de l'or, de l'argent, des manteaux, des armes, des animaux, des troupeaux, ou tous autres objets d'utilité, et où l'on ne faisait alors d'exception que pour les terres et pour les esclaves attachés à leur exploitation.

» Des études faites par M. Feneuille sur la pulpe de betterave, considérée comme substance alimentaire des animaux herbivores, ont amené ce savant chimiste à reconnaître que ce n'est pas sans raison qu'on regarde cette pulpe comme nourrissante. Fraîche, elle contient, d'après lui, 3,4 0/0 de substances animalisées, et dans son état de dessiccation complète, 10,6.

» Le même membre de la Société, pensant à l'emploi avantageux que les cultivateurs des départements de l'Ouest font des résidus de noir de sucreries et raffineries, essentiellement formés de phosphate de chaux, a recherché la cause de l'innocuité de ces résidus dans les terres cambrésiennes, et il a reconnu que ces terres renferment des phosphates au nombre de leurs principes constitutifs, ce qui explique sur elle la nullité d'effets du noir d'os.

» M. Feneuille a présenté aussi une analyse comparative de deux sortes de farine, l'une d'un blé blanc et l'autre d'un blé roux, d'origine anglaise, et connu sous le nom de hickling, qu'il a récoltés dans sa propriété de Thun-Saint-Martin; il en résulte que le blé blanc donne un peu plus de farine, mais que 2 0/0 de matériaux plastiques contenus en surplus.

dans le blé anglais et une moindre hydratation, donnent à celui-ci une nutritivité plus grande, et doit de beaucoup le faire préférer au premier.

» M. Falcon, médecin vétérinaire, entretient aussi la Société de l'hydropéricarde apoplectique par lui observée sur un troupeau de moutons. Qu'il nous suffise de dire ici qu'ayant fait l'autopsie de deux cadavres, il trouva que la cavité du péricarde était remplie de sérosité, que la membrane de cette cavité n'était ni enflammée, ni congestionnée; le cœur était sain, mais les ventricules et les oreillettes étaient vides de sang. La cause de la maladie était connue; mais, au dire du savant praticien, il n'existe aucun moyen curatif, et c'est seulement dans des précautions préventives qu'il indique que l'on peut espérer des chances de salut.

» La Société d'émulation, depuis la constitution de sa commission d'agriculture en comice agricole, avait plusieurs fois exprimé le regret éprouvé par elle de n'avoir plus à signaler, comme des modèles à suivre, les bons et fidèles serviteurs qui ont fait et consolidé la fortune de la plupart des exploitations rurales de l'arrondissement de Cambrai. Pour justifier ses regrets, elle ne croit pas pouvoir mieux faire que de rappeler sommairement, dans un tableau annexé à ses mémoires, les services qu'elle a rémunérés quelquefois au-delà de ses ressources.

» Pour mettre, dans les villes et les campagnes, à la disposition des personnes les moins instruites, les moyens d'en secourir d'autres, *en attendant l'arrivée du médecin,*

Toutes les fois qu'un *accident soudain* aura compromis l'existence de celles-ci, pour emprunter ces moyens à des prescriptions le plus souvent négligées, parce qu'elles sont disséminées dans différents recueils, et que, dans le moment où elles seraient nécessaires, l'on a rarement l'esprit assez présent pour savoir où les prendre, M. Dumont, pharmacien-chimiste à Cambrai, a conçu la pensée de deux tableaux synoptiques disposés de manière à fixer l'attention sur l'objet des recherches à faire, et divisés par catégories d'accidents signalées elles-mêmes par des couleurs différentes, afin d'éviter toute hésitation.

» Ce travail a pour objet, d'abord, les asphyxies par le gaz, l'eau, la foudre et la strangulation; les blessures par un instrument contondant, par une chute, par le feu, par une arme à feu; les blessures par un instrument tranchant et les empoisonnements proprement dits; puis, le croup des enfants, les convulsions, les syncopes prolongées, les piqûres d'animaux venimeux, la morsure des animaux enragés, et les accidents que peut amener l'emploi, *en l'absence du médecin*, du chloroforme et de l'éthérisation.

» Nous n'avons pas besoin, Messieurs, d'insister sur l'utilité de ces tableaux, dont le seul aspect suffira, dans bien des cas, à tous ceux qui seront amenés à les consulter, pour leur donner du courage, de la patience, de la résignation et de l'espoir.

» Le même chimiste a communiqué à la Société un nouveau procédé pour la fabrication des pâtes et des extraits pharmaceutiques, dans lequel la ventilation joue le principal rôle.

L'appareil consistait d'abord dans une sorte de boîte fermée au moyen de deux portes latérales disposées en soupapes, c'est-à-dire établies de manière à ce que l'une s'ouvre en même temps que l'autre se ferme; mais l'auteur a trouvé un moyen supérieur à cette disposition dans l'adjonction d'un ventilateur semblable à ceux qu'on emploie généralement pour les céréales, et la chambre ou boîte dont nous venons de parler étant divisée en compartiments, ce ventilateur, plus ou moins rapidement agité, suivant le besoin, y fera arriver de l'air, dont la transmission aurait lieu au moyen d'un cône tronqué, placé horizontalement, dont l'extrémité la plus étroite serait tournée du côté de la boîte. Une commission nommée par la Société aurait constaté que, sous le double rapport de la qualité et de la beauté des produits, l'appareil de M. Dumont est supérieur de beaucoup à tous ceux qu'elle a vus jusqu'à ce jour en usage; que les pâtes restent incolores et limpides, sans que l'on remarque aucune altération des substances qu'elles renferment, et elle s'est accordée à penser que la simplicité de l'appareil, et, par suite, son prix peu élevé, suffiront pour le faire généralement employer de préférence à tous autres.

» Les mémoires de la Société d'émulation de Cambrai se terminent enfin par un rapport favorable de M. Edouard Dowa, sur les œuvres de M. Deligne, qui sollicitait, comme peintre, le titre de correspondant. Nous n'entrerons à ce sujet dans aucun détail, et nous mentionnons seulement ce rapport pour être exact et fidèle dans le compte que nous avons à vous

rendre, les œuvres de M. Deligne étant sans doute inconnues à la totalité des membres de l'Académie, et ne présentant aucun caractère d'intérêt général. »

A ce rapport succèdent l'analyse du recueil d'une Société correspondante et la communication d'une pièce de vers de M. Bousquet, qui a ainsi heureusement clos la séance.

UN ORPHELIN.

Agenouillé sur une tombe,
Un orphelin, un pauvre enfant,
Pâli comme la fleur qui tombe
Au souffle du midi brûlant,
Disait : Pourquoi, sous cette terre,
Ne suis-je point auprès de toi ?
O toi, qui m'aimais tant, ma mère !
Comment peux-tu dormir sans moi ?...

J'ai souvenir, la nuit venue,
Que maintes fois j'étais glacé :
Sur ta poitrine demi-nue
Tu me tenais alors pressé.
Me réchauffant d'une caresse,
D'un mot tu calmais mon effroi ;
Tes bras, d'un cercle de tendresse,
Me faisaient un berceau de roi.

Combien mon bonheur fut rapide !...
La mousse couvre notre seuil ;
De notre lit la paille humide
Ne réfléchit qu'un jour de deuil.
La faim bien souvent me déchire ;
Mais ma douleur la trompera ;
Va, que m'importe son martyre ?
Ce n'est pas lui qui me tuera !

Et que veux-tu que je devienne,
Sevré si tôt de ton amour ?
Nulle âme, ici, n'entend la mienne ;
Où parle-t-on de ton retour ?

Tout est muet , et ce silence ,
Qui comme un glas m'a répondu ,
M'a tout ravi dans l'espérance
De retrouver mon bien perdu.

Seigneur , vous mesurez la brise
A la faiblesse du roseau.
Par l'ombre ou l'orage surprise ,
Jamais la brebis indécise
Ne rentre au bercail sans l'agneau.
Eh bien ! brisez la coupe amère
De pleurs qu'il me reste à tarir...
Pitié , mon Dieu ! pitié , mon père !
Je veux aller revoir ma mère :
Comme elle faites-moi mourir.

Et du cercueil ému les voûtes tressaillirent ;
De son gouffre béant les flancs noirs s'entr'ouvrirent ;
Une femme attendait : sur son sein palpitant ,
Dans un dernier soupir , vint s'abattre un enfant.

Les temps étaient finis ; secouant leur poussière ,
Libres de toute entrave et vêtus de lumière ,
Ils montent de concert vers ce séjour d'élus ,
Où la mère du fils ne se sépare plus.

Et dans leur course radiuse ,
Ils s'enivraient de ces splendeurs
Que , dans sa main mystérieuse ,
Dieu garde en prix de nos malheurs ;
Et de leurs lèvres ineffables
Tombaient pressés ces mots de miel :
« Aimez , secourez vos semblables ;
L'obole offerte aux misérables
Vaut un empire dans le ciel. »

Séance du 3 février 1855.

M. de Labaume lit à l'Académie une réponse développée qu'il a jugé convenable et urgent d'adresser à un article intitulé : *De la valeur relative de quelques engrais* , qui a été publié

récemment par un professeur d'agriculture à Verviers. La qualité de l'auteur, un savoir réel qui apparaît à travers une opinion erronée, l'intérêt du progrès agricole, ont fait à M. de Labaume un devoir de mieux faire apprécier l'action et le mérite du fumier de ferme, que M. Phocas Lejeune met au-dessous de la suie de cheminée. M. de Labaume se propose de montrer cette erreur. Il expose d'abord et discute ensuite les expériences de l'agronome de Belgique. Il semble en résulter que :

100 f. de guano produisent	191 f. de récoltes,	
100 de suie,	139	—
100 de sang desséché,	122	—
100 de compost Ortmans,	183	—
100 d'engr. anim. chimiq.,	80	—
100 de fumier d'étable,	67	—

C'est contre ces résultats que se soulève, que se récrie la conscience agricole de M. de Labaume. « S'il y avait vérité dans cette observation, dit-il, que faudrait-il penser de cet ancien précepte que « qui fume le plus est le meilleur agriculteur » ; de ces proverbes, la sagesse des nations, qui disent que « les livres d'agriculture trompent, mais que le fumier ne trompe jamais » ? Que dire de l'antique sentence de Caton : *Sterquilinium magnum stude ut habeas*, et ce *sterquilinium* n'était ni de la suie, ni de l'engrais Ortmans, dont M. Phocas préconise surtout la puissance ; c'était bel et bien du fumier de ferme. »

Certes, M. de Labaume ne conteste pas l'action fertilisante des engrais artificiels : il la reconnaît surtout en Angleterre ; mais il

soutient et il prouve que ce n'est pas par le seul emploi de ces stimulants que nos habiles voisins ont obtenu de si abondantes récoltes.

Ce qui constitue sur ce point la supériorité du rendement de la terre en Angleterre, c'est que là, non-seulement le nombre des têtes de bétail est, proportionnellement au territoire, trois ou quatre fois plus grand qu'en France, mais encore c'est que ces animaux sont d'un volume et d'un poids doubles.

« Qu'on remarque, d'ailleurs, continue M. de Labaume, que tous ces engrais hâtifs exercent sur la végétation une action violente et rapide, mais qu'après cette espèce de secousse, le sol, d'abord si vivement fertilisé, retombe sans force et sans vigueur dans un état d'épuisement presque absolu. »

Il n'en est pas ainsi du fumier de ferme : il excite et n'épuise jamais. Une première fumure fait sentir son effet sur les récoltes et augmente la fertilité du sol; une seconde ajoute à la beauté des produits et à la fertilité déjà acquise; une troisième donne des résultats encore plus satisfaisants sous l'un et l'autre rapports.

Et la preuve que les éléments constitutifs de cet engrais sont heureusement combinés, c'est que l'urine humaine elle-même, qu'on considère comme renfermant tous les principes de fertilité, est un engrais moins complet. Ce fait ressort des essais et des observations de M. Jules Cauzid, qui, après avoir largement usé des produits des casernes de Nîmes et de Lunel, a été contraint de revenir au classique

fumier de ferme, pour remettre la terre en bon état.

Pour reconnaître toute la valeur de notre vieil engrais, il ne faut pas, comme le fait M. Phocas Lejeune, se borner à l'essayer une fois seulement; il faut noter la continuité de ses heureux effets. En effet, suivant M. de Gasparin, le fumier de ferme, ne cédant que de 0,25 à 0,33 0/0 de son azote à la première récolte, exerce son action jusqu'à la quatrième année.

Dans certaines circonstances, dans certaines positions, quand on n'a pas assez de bestiaux, qu'on manque de fourrage, qu'on est éloigné des grands centres de population, etc., on peut bien, on doit, peut-être, recourir aux engrais artificiels. Mais, malheureusement, on rencontre là la fraude, fraude honteuse, cruelle, en ce qu'elle cause un énorme préjudice au malheureux cultivateur, et cela pour arriver au gain le plus chétif.

« Ne peut-on comparer, s'écrie M. de Labaume, ce commerçant indigne au scélérat égoïste qui, sans la crainte de la justice, n'hésiterait pas à mettre le feu à votre maison pour se faire cuire un œuf? »

Pour remédier en partie à ces sophistications si coupables, M. de Labaume conseille aux acheteurs, à titre de « précaution qu'on ne saurait appeler *inutile*, de faire joindre au lot vendu un échantillon cacheté de la marchandise, afin qu'il soit possible plus tard, si l'engrais n'a pas tenu ses promesses, de vérifier d'où a pu venir le mécompte. »

En supposant même qu'il n'y a pas altération dans ces engrais factices, leur action a

infiniment moins de durée que le fumier de ferme, et c'est cette durée dans les effets que M. Phocas reconnaitra sans doute, s'il veut bien continuer et renouveler trois et quatre fois ses expériences.

Un autre principe d'erreur, c'est de n'avoir pas employé le fumier de ferme dans des proportions convenables.

Ne s'apercevant pas de la différence de tassement, n'en tenant pas compte, M. Phocas a pu croire que, comme il suffisait de 64 mètres cubes par hectare de l'engrais Ortmans, 75 mètres cubes de fumier de ferme suffisaient à la même superficie. Cette dose semble dérisoire à M. de Labaume. Dans les circonstances où se place M. Phocas, nos intelligents agriculteurs de la Vistrenque en auraient mis au moins 126, et deux, trois récoltes successives eussent dédommagé de la forte dépense (723 fr.), sans compter la part de fertilité laissée dans le sol.

Si nos pères pensaient que leurs domaines étaient d'autant plus productifs qu'ils y dépensaient moins, les cultivateurs plus sensés de nos jours disent, au contraire, que la terre est une armoire, et que plus on y met, plus on en retire; comparaison heureuse sans doute, mais qui ne dit pas assez; qui ne dit pas que non-seulement c'est ce qu'on a mis qu'on retire: mais encore un excédant considérable, qui croît en proportion de la dépense faite avec intelligence.

M. de Labaume cite à cet égard les abondantes fumures qu'il a adoptées. Quand il veut mettre un hectare de terre en luzerne, il l'engraisse au moyen de 252 mètres cubes de

fumier bien tassé (c'est la règle de la contrée) (1) , et il en retire , en alternant les semences pendant 17 et 18 ans , des produits largement rémunérateurs.

De toutes ces considérations , présentées tour à tour avec raison , autorité , et sous la forme la plus spirituelle , M. de Labaume conclut qu'il convient de réserver son jugement sur les épreuves de M. le professeur de Verviers , et qu'il est nécessaire que les expériences soient renouvelées.

« Et si , de ces expériences ainsi faites , dit en finissant M. de Labaume , il ressort un résultat semblable à celui qu'a obtenu M. Phocas Lejeune (perte de 33 0/0) , il faudra bien me soumettre et renoncer aux convictions de toute ma vie agricole ; mais le jour où je me verrai réduit à ne plus croire au fumier , je ne sais plus en vérité à quoi il faudra que je croie en agriculture. »

M. Plagniol communique à l'Académie une note détaillée sur l'abaissement extraordinaire de la température pendant le mois dernier. Il s'attache à en suivre toutes les phases , à partir du 16 janvier , jour où commença un refroidissement atmosphérique très-notable , sans dépasser pourtant , pendant trois jours , 3 ou 4 degrés au-dessous de zéro , et même , le vendredi 19 , le vent ayant passé au S.-E. , la température se releva et la neige tomba , en faible quantité d'abord , puis avec une telle abondance qu'elle forma , le lendemain , une couche de 45 centimètres d'épaisseur.

(1) On peut augmenter encore cette dose , si on veut , et sans crainte des résultats.

C'est alors que le froid reprit plus d'intensité et donna lieu aux observations suivantes :

Vendredi, 19.....	— 3	1/10	
Samedi, 20.....	— 6		
Dimanche, 21.....	— 10	6/10	
Lundi, 22.....	— 11	6/10	
Mardi, 23.....	— 9	7/10	
Mercredi, 24.....	— 2	1/2	
Jeudi, 25.....	}	le thermomètre oscille	entre — 1° et — 5°.
Vendredi, 26.			
Samedi, 27..			
Dimanche, 28.			

Un autre observateur, M. le capitaine d'artillerie Belchamp, a trouvé un abaissement plus considérable de la température. Les minima observés par lui ont été :

Le 22 janvier, de	— 16°	4/10
Le 23 id.	— 12	

M. Plagniol a recherché et trouvé la cause de cette différence. Son thermomètre est placé au-devant d'une fenêtre du troisième étage, laquelle se trouve en regard du nord, au-dessus d'une vaste cour, et dans une position qui domine fortement les habitations du voisinage ; mais, ainsi que le fait remarquer M. Plagniol, l'instrument, quoique placé dans les conditions dont se contentent le plus souvent les météorologistes, a dû ne participer qu'incomplètement au brusque changement de température qui a eu lieu, et qui s'est produit en l'absence presque totale du vent. Devant une pareille phase de la crise atmosphérique, le thermomètre a été influencé par l'excès de

chaleur propre que retenait encore le bâtiment contre lequel il était appliqué, tandis que l'instrument de M. Belchamp, établi dans de meilleures conditions, que M. Plagniol avait lui-même conseillées, a pu donner des indications plus sûres. Il est disposé, en effet, au haut d'un mur qui sépare deux jardins, et à plusieurs mètres de distance de la maison d'habitation; il lui est donc permis de se mettre promptement en équilibre de temps avec l'air, et, par conséquent, d'en suivre exactement les variations, alors même qu'elles ont lieu subitement ou qu'elles ne tendraient à l'affecter que passagèrement.

Après avoir ainsi expliqué la différence du résultat des deux observations, M. Plagniol prend soin à cette occasion de bien faire ressortir la nécessité de placer les thermomètres destinés aux observations météorologiques de manière à ce qu'ils soient entourés de tous côtés par une masse d'air libre d'une certaine étendue, et, par conséquent, à une certaine distance de tout corps de bâtiment; précaution qui a été trop généralement négligée jusqu'à présent, et sur laquelle il importe d'insister.

M. Plagniol termine ainsi sa lecture :

« En 1820, le 12 janvier, j'avais observé un abaissement de température de $-11^{\circ} 25$ centigrades, et en 1830, le 1^{er} février, de $-11^{\circ} 4$. Ces observations avaient été faites aussi sur les boulevards de la ville; mais, à ces deux époques, le froid était accompagné de vent, et, par conséquent, la différence de température avec la campagne a dû être moindre que pour la crise de cette année. Celle-ci est non-seulement plus forte que les deux pré-

cédentes , mais elle dépasse peut-être toutes celles qui ont été observées dans notre pays. D'après une indication fournie par M. Valz , et qu'il a relevée dans les registres météorologiques de M. Roux , son grand-père , la température à Nîmes se serait abaissée , en janvier 1768 , à 14° centigrades au-dessous de zéro. Nous ne pouvons discuter ici cette observation , vu que nous ignorons dans quelle condition elle a été faite et si elle doit se rapporter à l'intérieur de la ville ou à la campagne.

» Une pareille rigueur de la saison était bien faite pour inspirer des craintes relativement à l'effet produit sur certaines végétations propres à notre climat. Aussi , il m'a semblé qu'il ne serait pas sans intérêt de faire connaître , à côté de la température atmosphérique , celle que le sol avait eue à subir à travers la couche de neige qui l'a recouvert pendant tout le temps qu'a duré la période extrême du froid. A l'aide d'un thermomètre très-sensible , à longue tige , j'ai pu constater quelques résultats précis à ce sujet. Les observations ont été faites le 23 , à la campagne , dans des lieux entièrement découverts. Ce jour-là , la température de l'air s'était abaissée , le matin , à 12° au-dessous de zéro , d'après l'indication même de M. Belchamp.

» Au moment où j'ai observé , à dix heures du matin , la température de la surface de la neige était encore de 6° au-dessous de zéro et celle de l'air à 3° ; cependant , à partir d'une profondeur de 10 centimètres , la température intérieure de la couche de neige était seulement de 1° 1/2 à 2° 1/2 au-dessous de zéro. Le sol

lui même était aussi à cette température, qui était précisément celle qu'il avait prise dès le 19, au moment de la chute de la neige. La couche de cette neige avait eu donc pour effet de le préserver contre un refroidissement ultérieur.

» On savait déjà que la neige est un mauvais conducteur du calorique, et qu'elle peut servir à abriter les champs des rigueurs de la saison ; mais les chiffres que nous venons de rapporter sont propres à faire mieux apprécier encore cet ordre de phénomènes, qui en font en quelque sorte partie. Pour remédier à cet inconvénient, dans les observations que M. Belchamp avait en vue de faire, je l'engageai à établir un de ses thermomètres de manière à ce qu'il fût entouré de tous côtés par une masse d'air libre d'une certaine étendue, et c'est d'après cela que l'instrument fut suspendu à un double écran en bois, fixé lui-même au haut d'un mur, ce double écran étant placé de manière à défendre le thermomètre contre l'action directe des rayons solaires.

» On peut comprendre, d'après ce que je viens de dire, comment l'observation de M. Belchamp a montré un abaissement de température au-dessous de celui que j'ai obtenu. Le froid ayant fait une invasion brusque, il en est résulté que les maisons n'avaient point encore le temps de se refroidir, et de se mettre en égalité de température avec l'air, lorsque le moment de la plus forte crise thermométrique est arrivé. Aussi, mon thermomètre à minima, quoiqu'il fût à l'exposition du nord et à quelques centimètres de la croisée au-devant de laquelle il était placé, n'a pas dû, à cause de

la chaleur que conservait encore la maison, suivre exactement les variations de température de l'air, tandis que celui de M. Belchamp, qui était à l'abri d'une parcelle influence, a pu servir à mesurer exactement quelle était la température de l'air en rase campagne et en dehors de toute cause étrangère. Une circonstance particulière a dû, d'ailleurs, contribuer à rendre plus grande encore cette différence entre la température de la ville et celle de la campagne. Au lieu du mistral qui avait dominé si longtemps, le temps était à peu près calme, les 22 et 23 janvier. Aussi, le vent n'intervenait point alors notablement pour produire l'effet qui lui est propre, et qui est d'équilibrer plus ou moins promptement la température des masses solides avec celles de l'air. Ainsi, c'est à l'observation de M. Belchamp qu'il faut s'en rapporter pour la détermination du refroidissement maximum qui s'est fait sentir. La discordance des résultats, dans les deux modes d'observations que je viens de rapporter, est de nature à montrer combien il importe, conformément aux conventions théoriques, de placer les thermomètres destinés aux observations météorologiques à une distance convenable de tout corps de bâtiment. C'est là une recommandation qui a été trop négligée et sur laquelle nous croyons devoir insister. »

Après ces deux lectures, M. le Secrétaire perpétuel rend compte du recueil d'une Société correspondante et analyse les mémoires saillants qui y sont contenus.

Après la communication de la correspondance, M. le Président lit quelques pages qui lui ont été suggérées par le récent mémoire de M. de Labaume, relatif aux engrais de ferme. M. Abrie s'est proposé, dans cette note développée, de comparer le degré de puissance fertilisante de chaque fumier. Il en mesure, il en gradue les effets à l'aide d'un tableau qui paraît présenter une grande utilité. Afin de la généraliser encore, et de rendre surtout les conseils applicables à nos contrées, l'Académie prie M. Plagniol d'ajouter ce que ses observations et ses recherches scientifiques l'auront mis à même de reconnaître, afin que le tout soit publié ensuite sous forme d'instruction.

M. Nicot donne ensuite lecture du rapport suivant :

« Messieurs et chers confrères ,

» C'est vous intéresser, je le pense, je l'espère, que de vous rendre compte du récent ouvrage de M. l'abbé Azais, aumônier du lycée. D'abord, parce qu'il vous est offert par un de vos lauréats; parce qu'il peut vous faire connaître la plupart des lieux consacrés par les récits de la Bible et par les événements accomplis autour du berceau du Sauveur du monde; et parce que, quelque intérêt que porte votre patriotisme à la noble croisade du glaive, vous aimez mieux encore la pacifique croisade du savoir et de la piété.

» Vous présumez bien que je ne pourrai suivre pas à pas le pieux pèlerin. Ce ne sera, pour ainsi parler, qu'une série de courtes et

brusques enjambées , *summa sequar fastigia rerum.*

» Ainsi , je passe sous silence les détails , pourtant si pleins de charme , de la traversée , de la visite à Malte , à Alexandrie , et j'arrive à tire-d'aile à Jaffa , point de débarquement et première ville explorée.

» Là , vous le savez , vivent de grands souvenirs. Là , on retrouve encore le terrible Saladin , qui en fit une immense ruine ; là , apparaît encore saint Louis , qui la rétablit avec des efforts inouis ; là , se montrent encore ces pans de murs que le grenadier français escaladait , en 1799 , sous les fascinants regards de Bonaparte.

» A propos de ce jeune et déjà glorieux capitaine , à propos du vainqueur des Pyramides , ou , comme l'appellent les Arabes , du sultan de feu , M. Azais dément une vieille calomnie. On a souvent répété que Bonaparte , voulant soustraire les pestiférés aux horreurs du sort qui les attendait , avait ordonné de mettre fin à leurs souffrances par le poison. Cette accusation n'est qu'un mensonge historique de plus , et , grace à M. Azaïs et à son guide savant et courtois , M. Damiani , consul , *elle est lavée , cette tache de sang qui déparait les belles pages qu'a écrites sur ces rivages l'épée victorieuse de la France.*

» Bientôt après avoir quitté Jaffa , la caravane entre dans la vaste plaine de Saron , que le narrateur parcourt en entier et peint d'une manière vive , pittoresque et harmonisée , pour ainsi dire , avec ces belles fleurs si souvent décrites , si proverbialement citées. Quand on a lu l'itinéraire de M. de Châteaubriand

(eh ! qui ne l'a pas lu ?), on se souvient de la magnifique peinture de la Terre-Sainte qu'a faite l'illustre voyageur ; on ressaisit par la pensée ces tableaux où le prestigieux auteur fait si heureusement contraster l'aspect riant des temps anciens , ces vallons diaprés , ces vertes collines et cette nature , aujourd'hui morte , ces terres arides et sans culture , ces fontaines taries , ces sommets brûlés ou n'apparaissent plus que l'Arabe en embuscade , quelques ânes vigoureux qui rappellent encore ceux de la Bible , et quelques villages posés comme des nids sur la crête des montagnes ou la berge des routes. Du reste , comme la meilleure manière de justifier ces éloges est de citer , je vais lire un court fragment ; c'est celui où la caravane aperçoit les murailles et les tours de Jérusalem

. (pages 40 et 41.)

» Vous pensez bien , Messieurs , qu'après Jérusalem , les voyageurs avaient hâte de visiter le Jourdain et la mer Morte. Cette course , qui avait un si puissant attrait , offrait aussi des fatigues et des dangers. Il fallait traverser un désert aride , marcher sur un sol inégal et accidenté , gravir des montagnes occupées par des populations arabes qui regardent les voyageurs comme leurs tributaires , comme leur proie. Mais l'intérêt fut plus grand encore que la fatigue et les périls , et , une fois les conditions du passage réglées avec les tribus inhospitalières et rapaces de la contrée (qui , pourtant , servent d'escorte) , la redevance une fois payée tant par tête et le passage rendu libre , on s'engage dans la route sous les ardeurs d'un soleil brûlant et avec une tempé-

rature à durcir les œufs , comme le dit un pittoresque narrateur (1).

» Après avoir visité Béthanie , patrie de Lazare, aujourd'hui encore nommé El Lazarieth, et recherché l'emplacement du saint tombeau, celui de l'église bâtie par sainte Hélène ; après s'être désaltérés à la fontaine dite des Douze-Apôtres et avoir soigneusement examiné un monastère musulman , d'où les derviches les somment de s'éloigner , les visiteurs de cette aventureuse et sainte caravane arrivent au dernier rang des montagnes qui bordent à l'occident les eaux de la mer Morte. Ils s'arrêtent longtemps à la contempler, puis ils se mettent à l'étudier. Ils y découvrent avec surprise , sur une étendue de plus de six kilomètres , de vastes amas de ruines informes , des arrase-ments de murailles antiques composées de gros blocs non taillés, qui rappellent les constructions cyclopéennes. Les Arabes donnent à ces décombres le nom de Karbet-Goumran, ou ruines de Goumran. Est-ce là l'ancienne ville maudite de Gomorrhe ? La ressemblance du nom le fait croire à M. Azais , comme déjà l'avait conjecturé le docte M. de Saulcy, dans sa récente excursion en Palestine.

» De la mer Morte, de la mer que les Arabes nomment encore la mer de Loth (Bahar el Louth), nos apostoliques touristes reviennent à Jérusalem, dont l'histoire nous est offerte dans un résumé rapide et coloré. Puis , ils font leurs adieux à la ville sainte et prennent la route de la Galilée , c'est-à-dire qu'ils suivent , en se dirigeant vers le nord , la ligne

(1) Théophile Gautier.

des montagnes de la Judée qui forment le prolongement de l'anti-Liban, et qui vont du sommet à la base de la Palestine, laquelle a à peu près la forme triangulaire. Il est facile de se figurer ce que peut présenter la route, indépendamment des souvenirs bibliques. Elle ne sera pas seulement le chemin suivi par les patriarches, suivi par Jacob et ses enfants, par la sainte famille de Nazareth; elle offrira encore les plus admirables perspectives. En effet, chaque fois qu'on s'arrêtait sur une crête, que ce fût sur la montagne d'Ephraïm, sur celle de Gabaon, près des collines de Sichem (qui rappelle la touchante histoire de Joseph), sur les pentes du Garizim, ou la chaîne de Gelboé, on n'avait qu'à porter, qu'à plonger le regard à gauche, et on apercevait, dans des lointains confus et plus souvent lumineux, des plaines et des vallées, en général mornes, sévères et blanchâtres, limitées par la ligne bleue de l'horizon, confondue avec les champs d'azur de la splendide Méditerranée; et, à droite, on voyait s'ouvrir et s'étendre jusqu'au Jourdain, et presque perpendiculairement, ces vallées, jadis si riantes, où coule le Crith, le Taphna, le Jesraël. C'est comme une suite de tableaux variés et de profondes impressions de deuil qui chargent le cœur de larmes et l'inclinent vers la terre, alors même qu'il voudrait ouvrir ses ailes pour s'envoler à Dieu.

» Nous voudrions avoir le temps de retracer les saintes tristesses du prêtre voyageur, quand il aperçut, au lieu de la vieille et sainte église latine, le minaret musulman; au lieu du clocher du Croisé qui sonnait l'*Angelus*, la triste

tour d'où le muezin jette chaque soir son cri lugubre, où le croissant du faux prophète luit au soleil sur le faite même où brillait jadis la croix de l'expiation. Ces transformations, je dirai, ces profanations, ont inspiré des pages mélancoliques et éloquentes.

» Après une longue halte à Nazareth, longue parce qu'il était naturel d'étudier la cité d'où commença à se déployer le caractère d'une mission divine, la caravane s'arrête au Thabor, où elle aime à retrouver, avec le nom du plus saint de nos rois, celui du plus grand de nos capitaines. Saint Louis (c'est l'auteur qui parle) y laisse le parfum de ses royales vertus et Napoléon l'éclat de la victoire.

» Après avoir continué, en remontant vers le nord, jusqu'au lac de Génézareth, ce lac de Tibériade où expira la royauté fondée par Godefroy, cette noble royauté que Luzignan emporta dans un des plis de son linccul; après avoir visité le point extrême de la course projetée, Capharnaïm, témoin de tant de miracles, les voyageurs prennent à l'ouest, traversent la vallée arrosée par le Cison, et retrouvent encore là des souvenirs, des impressions et des tableaux.

» La pérégrination finie, M. Azais, se résignant à obéir au tracé de l'itinéraire, reprend le chemin du pays, j'allais dire de l'école; mais, avant de se rembarquer, il s'arrête à la montagne du Carmel.

» Les beaux jardins qui en couvraient les pentes ont disparu. Il ne reste plus que quelques pans de murs qui soutenaient jadis ces terres fécondes, ce sol béni, et qui, maintenant, gisent renversés sur le roc nu.

» Heureusement, la piété du frère Jean-Baptiste est venue depuis peu relever une partie de ces ruines. M. Azaïs raconte comment ce religieux, fort d'un zèle admirable et riche des abondantes aumônes recueillies en France, a pu concevoir et exécuter le hardi projet de remplacer ces décombres par l'antique et saint monastère. Défendu par de terribles molosses et plus encore par ses murs épais, ses portes revêtues de fer, ses meurtrières et ses créneaux, on dirait une forteresse, plutôt que la pacifique demeure de la prière; mais, comme l'observe fort bien notre pieux et intelligent touriste, dans une contrée où la loi est sans vigueur, où l'administration se montre impuissante à réprimer la violence, dans un pays qui a été témoin des crimes atroces de Djezzar et des exactions d'Abdallah, tous deux pachas de Saint-Jean-d'Acre, les religieux doivent abriter leurs cellules derrière des murs inexpugnables.

» Ce Carmel, qui fut le séjour de prédilection des patriarches, des prophètes, ce Carmel, qui apparaît toujours au chrétien sous de si poétiques images, se montrait aussi comme un symbole de grace, de majesté et de salut à nos soldats conquérants et atteints par la peste. M. Azaïs le rappelle. Comme lui déjà, MM. Barthélemy et Méry ont été bien inspirés par cette circonstance. Dans leur poème de *Napoléon en Egypte*, ils disent, en parlant de l'ambulance qui avait été établie au pied de la montagne :

Alors, si du Carmel, où veille la prière,
Tinte à coups mesurés la cloche hospitalière;
Si la brise, en passant sur le couvent latin,

Porte au camp dévasté ce murmure lointain ,
Le soldat expirant , que trouble un dernier songe ,
Recueille avec effroi le son qui se prolonge ;
Il retrouve , à la voix qui descend du Carmel ,
Un souvenir confus du culte paternel ,
Et croit qu'auprès de lui , sous ces tristes murailles,
Le lamentable airain sonne ses funérailles.

» Rapprocher ces beaux vers des pages de M. Azais , c'est louer aussi son œuvre , où se rencontrent tant de récits attachants , tant de scènes primitives des époques patriarcales , tant de scènes émouvantes.

» Oui, ce n'est jamais sans un certain saisissement qu'on suit, au milieu de ses excursions lointaines , la petite caravane ; qu'on la voit s'avancer sans défense au milieu de ces tribus adonnées au pillage , et qui ne reculent pas devant le meurtre , quand il peut seul assurer le vol ; et, quoiqu'on ait pu dire que l'obstacle, la fatigue et le péril sont les assaisonnements d'un voyage , le lecteur , quand il éprouve pour l'auteur des sentiments sympathiques , se passerait bien de pareils condiments du récit.

» Quoique j'aie déjà presque excédé la limite accoutumée d'un compte-rendu , quoique je sache bien que le plaisir que je vais causer n'égalera jamais celui que je diffère (1) , je vous lirai encore deux belles pages de la fin de ce voyage , que l'auteur résume en une double pensée : l'une religieuse et l'autre nationale.....
..... (page 334.)

» Vous pouvez en juger maintenant. Peu de

(1) M. Reboul allait lire immédiatement après une pièce de poésie.

livres offrent des récits plus attachants, des considérations plus élevées, plus de souvenirs historiques et bibliques. La pensée religieuse a bien inspiré l'auteur. Il ne burine pas le récit avec la pointe de sa dague, comme Villehardouin; il ne raconte pas aussi naïvement que cet autre soldat fidèle, le sire de Joinville, et ne verse pas, comme l'auteur de *l'Itinéraire*, ou comme cet autre poète, qui est si grand, si mélancolique, et qui fut, un jour de péril, si utile à son pays bouleversé, il ne verse pas tous les parfums et tous les rêves; mais, plus heureux que ces auteurs, il peint en prêtre, c'est-à-dire avec un profond accent de vérité et de saintes convictions la terre d'Orient, et son livre, loin de n'être qu'un simple thème littéraire, est une œuvre de foi vive et vivifiante, un poème de piété, où s'unissent, à des vœux chevaleresques et des sentiments du plus pur patriotisme, de mystiques élans et de saintes aspirations. Presque toujours, la description ornée, et que j'appellerai profane, est comme rachetée et comme sanctifiée par des allusions ou des passages extraits de l'Ancien et du Nouveau Testament. Préparé par ses fortes études ecclésiastiques à l'exploration de ces lieux vénérés, le prêtre voyageur fait revivre ces lieux; il les ranime, en expliquant, par des rapprochements ingénieux, les faits, les usages consignés dans les Saintes-Ecritures, et il le fait dans un style pur, harmonieux, rapide; avec un art remarquable de discuter sans cesser de plaire, d'émouvoir sans agiter, de répandre le charme tout en le tenant à sa place, et sans trop donner à l'imagination, à la rêverie, qui se glissent

trop souvent dans les modernes voyages. La relation prend ainsi, nous aimons à le répéter, une couleur grave et chrétienne, que commandaient le sujet et le caractère de l'auteur. Il n'a jamais oublié qu'avec le bâton du voyageur, la plume de l'écrivain et la palette du peintre, il portait, lui, digne aumônier de collège, le bourdon du pèlerin. »

Séance du 17 février 1855.

M. Ollive-Meinadier communique un mémoire sur les expressions générales des racines des équations des troisième et quatrième degrés, et le fait précéder de l'introduction suivante :

« Messieurs ,

» On connaît dans la science algébrique, sous le nom de formule de Cardan, les expressions des racines de l'équation générale du troisième degré à une seule inconnue, privée seulement de son second terme; mais aucun géomètre n'a encore fourni les expressions de ces racines dans le cas où l'équation du troisième degré est complète. Pour le quatrième degré, Euler a démontré qu'une équation, privée seulement de son second terme, avait ses racines égales à la somme de trois fonctions de ses coefficients, et il a fait connaître

l'équation de laquelle dépendaient ces trois fonctions ; mais les expressions de ces racines sont encore à déterminer , et à plus forte raison l'absence de ces expressions se fait remarquer pour le cas ou l'équation du quatrième degré a tous ses termes. Aussi nous a-t-il paru qu'il existait une lacune dans cette partie de la science algébrique , et nous nous sommes proposé de la combler.

• Trois siècles se sont écoulés depuis que la science est redevable à l'Italie de la résolution de l'équation générale du troisième degré à une seule inconnue , privée de son second terme, et, cependant, pour utiliser les expressions des racines de cette équation , lorsqu'on veut résoudre une équation complète du même degré, on est encore obligé, dans la pratique, de faire disparaître d'abord le second terme de l'équation dont il s'agit , et au moyen des racines de l'équation transformée, on parvient à celles de l'équation primitive. C'est en employant un pareil procédé , que nous sommes parvenus à obtenir les expressions des racines de l'équation complète du troisième degré.

» L'équation générale du quatrième degré à une seule inconnue, privée seulement de son second terme , ayant ses racines égales à la somme de trois fonctions de ses coefficients , qui sont elles-mêmes égales aux racines carrées des racines d'une équation du sixième degré , pouvant être résolues à la manière de celles du troisième , il nous a été facile de déterminer , au moyen des formules que nous avons déjà obtenues pour l'expression des racines de l'équation complète du troisième degré , les valeurs de ces trois fonctions , et ,

par suite , les racines de l'équation du quatrième degré , privée de son second terme.

» Pour rendre applicables à l'équation complète du quatrième degré les expressions des racines de l'équation du même degré , privée de son second terme , nous avons dû d'abord substituer à l'inconnue de cette équation une nouvelle inconnue, diminuée du quart de son second terme ; nous avons ainsi obtenu une équation du quatrième degré , privée de son second terme , dont nous avons pu déterminer les racines , et , au moyen de celles-ci , nous sommes parvenu sans difficulté aux expressions des racines de l'équation complète du quatrième degré.

» Ainsi , au moyen des formules que nous avons obtenues, on peut, en faisant de simples substitutions , déterminer toujours et immédiatement les racines d'une équation à une seule inconnue du troisième et du quatrième degré.

» On comprend , sans qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point , qu'une simple analyse serait impuissante à faire connaître les expressions dont il s'agit , et qu'ainsi nous nous trouvons dans l'obligation de renvoyer au mémoire que nous avons rédigé dans ce but ceux de nos honorables collègues qui désireront en avoir une suffisante et entière connaissance. Il est cependant un fait que nous ne saurions passer sous silence.

» Ayant voulu faire servir les formules auxquelles nous étions parvenus à la détermination des racines cinquièmes, imaginaires de l'unité, qui ne sont autres, comme on sait , que celles de l'équation complète du quatrième

degré à une seule inconnue, qui aurait tous ses coefficients égaux à l'unité, nous avons obtenu des expressions différentes pour la forme, mais non pour la valeur, de celles qui sont généralement admises, et, nous l'avouons ingénument, cette différence nous a d'abord surpris; mais, en y réfléchissant, nous avons eu la satisfaction de voir dans ce fait la confirmation d'un principe qui n'avait été encore démontré par aucun géomètre, que nous avons eu cependant l'occasion d'établir ailleurs, et qui consiste en ce que les racines d'une équation à une seule inconnue, complète ou privée de son second terme, sont toujours égales à la somme d'un nombre de fonctions de ses coefficients égal au nombre de ces coefficients. »

M. d'Hombres fils donne lecture des observations météorologiques qu'il a faites, à Saint-Hippolyte-de-Caton, pendant l'année 1854.

« L'intempérie des saisons, les mauvaises récoltes qui en sont la suite inévitable, le développement et l'extension de l'oidium, l'invasion du choléra, fléaux que la main de Dieu laisse tomber sur la terre et dont il n'est point permis à l'intelligence humaine de découvrir la cause : tels sont les faits qui rendent 1854 fatalement mémorable.

» Le caractère le plus tranché de la constitution météorologique de cette année est une extrême sécheresse. C'est la seconde fois, depuis 1802, que nous obtenons des résultats udométriques aussi minimales; ils n'atteignent pas la moitié de la moyenne de toutes nos

observations , et , ce que nous devons encore noter , c'est que les mois où , d'ordinaire , il tombe le plus de pluie ont été ceux dans lesquels nous en avons mesuré le moins.

» L'humidité et la chaleur sont aussi nécessaires à la végétation qu'une culture bien entendue. Ce sont , peut-être , les conditions les plus indispensables au succès des produits agricoles ; pourvu , toutefois , que ces deux agents se présentent dans certaines limites , dans certaines proportions.

» Si , par des amendements convenables , on peut espérer de modifier les terrains , de les enrichir des éléments d'une puissance végétative qu'ils n'avaient point , ce n'est qu'à la condition que l'humidité et la chaleur favoriseront les efforts de l'agriculteur : l'une , en décomposant ou dissolvant les engrais , en imprégnant la terre de leurs principes actifs ; l'autre , en élaborant , par son action , les sucs qui doivent porter la vie et la fertilité dans les végétaux.

» En compulsant nos registres géorgico-météorologiques , nous trouvons que les années qui ont donné de bonnes récoltes sont celles où la quantité de pluie tombée se rapproche le plus de notre moyenne ; dans les années de sécheresse , nos produits ont été plus que médiocres , et 1854 ne fera pas exception.

» Février , qui est un des mois les plus pluvieux , ne nous a donné que 2,25 millimètres d'eau ; mars en a fourni 11 , et avril 31,50. Aussi , les fourrages ont souffert ; ils sont restés petits , bas ; les prairies artificielles ont rendu moins encore.

» Les mois de mai et de juin furent pluvieux ;

il contrarièrent la floraison des blés et la récolte des vers à soie.

» La difficulté de se procurer de la feuille sèche, le temps humide qui continua pendant les dernières mues des vers et pendant leur *montée*, la fermentation rapide de la litière, tout contribua à développer, à propager la grasserie et la jaunisse qui décimèrent nos éducations.

» Les céréales offraient les plus belles apparences dans le mois de mai. Les blés, forts et vigoureux, s'élevaient chargés de nombreux épis. La floraison commençait, alors que les pluies survinrent; elle fut incomplète. Plus tard, en juillet, l'élévation subite de la température acheva de compromettre la récolte. Les blés jaunirent et se desséchèrent rapidement. Leur rendement a été médiocre.

» La première récolte des pommes de terre avait été bonne; les tubercules étaient gros, nombreux: ils ne se sont pas conservés. Les pluies de mai et de juin, qui avaient favorisé leur développement, n'ont-elles pas contribué à propager la maladie qui les a détruits? La cause du bien n'a-t-elle pas été, par son exagération, la cause du mal? Nous le pensons.

» Les vendanges ont été mauvaises. Au commencement du printemps, les vignes se couvrirent de feuilles, leur végétation était superbe; mais la floraison ne s'est opérée que lentement et d'une manière inégale. Une grande partie des fleurs avortèrent.

» On attribua aux brouillards et aux pluies de mai cette première perte, que devaient bientôt augmenter les ravages de l'oidium. Il

s'est montré plus tard que les années précédentes. Ce n'est que vers la fin de juin que nous avons pu constater sa présence dans nos vignes. Il a sévi dans un rayon plus étendu ; il a envahi des vignes qu'il avait, jusqu'alors, épargnées ; mais, néanmoins, il paraissait avoir perdu de son intensité.

» Dans plusieurs vignes que nous avons parcourues, différentes et par leur exposition, et par la nature du terrain, et par la culture, nous avons vu des raisins, couverts de cette poussière cendrée qui caractérise le redoutable cryptogame, arriver à leur maturité. — Plusieurs propriétaires, et nous-même, en avons fait cuver séparément : ils n'ont donné que peu de suc, et le goût en est détestable. Le vin, cette année, est de bonne qualité.

» Les châtaigniers, les oliviers, devaient aussi subir la fâcheuse influence des intempéries atmosphériques. Ces derniers étaient couverts de fruits. Beaucoup ont été piqués, et sont tombés de bonne heure ; mais on n'a pas, heureusement, observé sur ceux-ci les caractères qui, l'année dernière, avaient fait croire à la présence de l'oidium sur les olives. Celles qui ont mûri ont rendu beaucoup d'huile.

» Les châtaigniers jaunirent vite. Ceux qui, sur les hauteurs, étaient plus exposés à la sécheresse, furent effeuillés avant même la maturité de leurs fruits, qui ont avorté en grande partie. Les châtaignes sont petites et la récolte est moyenne. Elle est, au contraire, fort bonne dans les pays voisins, où la sécheresse a été moins prolongée.

» Nous ne parlerons pas des légumes, qui

sont d'une bien minime importance pour nos localités.

» Semés presque toujours sans soins, on compte peu sur leur réussite, et ce n'est que dans les années humides que leurs produits peuvent être notés. Cette année, ils ont été nuls.

» La marche du baromètre a été très-variable, ses oscillations nombreuses, ses écarts brusques, mais trop peu importants pour être signalés. Le plus grand, arrivé du 15 au 16 novembre, donne 10,05 millimètres de différence; nous en avons trouvé de plus considérables les années précédentes, et nous rappelons celui-ci parce qu'il se rapporte à l'époque du sinistre qui a fait échouer nos vaisseaux sur les côtes de la mer Noire.

» Les résultats définitifs de nos observations barométriques ne s'écartent point de nos moyennes.

» Ainsi, les variations accidentelles nous donnent:

Plus grande hauteur du baromètre..	763,18
Plus grand abaissement — ..	723,80
	<hr/>
Différence.....	39,38
	<hr/>

» Notre différence moyenne est.. 38,41

» La différence de l'année, 748,28, diffère peu de celle de midi, 748,22.

» Si nous prenons les moyennes des quatre saisons, nous avons :

» Pour le printemps..	749,33
» Pour l'été.....	747,19
» Pour l'automne....	747,49
» Pour l'hiver.....	748,46

» Les moyennes du printemps et de l'hiver, qui s'écartent le plus et le moins de celle de l'année, nous donnent 748,89, hauteur à peu près égale à cette dernière.

» Enfin, pour les variations diurnes, en exprimant par m la hauteur du baromètre à midi, nous aurons :

Le matin... $m + 0,47$

Après midi . $m - 0,46$

Le soir... $m + 0,27$

d'où nous tirons :

Abaissement du jour.. 0,93

Ascension du soir.... 0,73

ce qui est conforme aux principes de M. de Ramond.

» Nous devons faire observer que, dans les divers résultats que nous donnons, le baromètre est réduit à zéro.

» Nous pouvons classer 1854 en première ligne dans le tableau des années où la chaleur a été la plus intense, la plus soutenue. Non-seulement la moyenne hauteur du thermomètre, pendant chaque saison, dépasse celle de nos observations pour ces mêmes époques, mais jamais nous n'avions eu à noter 36° de chaleur.

» Les 21, 22, 23 juillet, le thermomètre s'est élevé à cette hauteur, et la moyenne de chacune de ces journées est 32° 22 — 32° 72 — 32° 26.

» Les résultats de 52 années d'observations nous donnent pour moyenne 15,50. — Une seule fois, en 1846, nous avons trouvé 16,50. En 1849, comme en 1854, nous avons trouvé 16,27.

Résultat des observations météorologiques faites à Saint-Hippolyte-de-Caton, en 1851, par M. le baron Charles d'Hombres (1).

MOIS.	BAROMETRE A ZÉRO.				THERMOMÈTRE.			UDOMÈTRE.			VENT DOMINANT.	ANEMOMÈTRE.								NOMBRE DE JOURS									
	MAXIMA.	MINIMA.	MEDIA.		MAXIMA.	MINIMA.	MEDIA.	PLUIE TOMBÉE.				N.	N-E.	E.	S-E.	S.	S-O.	O.	N-O.	Beaux.	Nuageux.	Couverts.	Pluic.	Vent.	Brouillard.	Glacé.	Gelée blanche.	Neige.	
			du MOIS.	de MIDI.				le JOUR.	la NUIT.	le MOIS.																			
Janvier.....	762 25	723 80	747 85	747 81	14° 80	2° 50	7° 75	6 "	26 80	32 80	N.-O.	8	8	"	"	5	"	"	10	19	7	5	5	8	6	13	10	"	"
Février.....	758 46	734 56	748 74	748 65	17 50	-6 "	7 25	" "	2 25	2 25	N.	18	7	"	"	1	"	"	2	20	5	3	1	17	4	7	2	2	"
Mars.....	763 18	744 59	754 01	753 82	17 60	3 "	12 48	" "	11 "	11 "	N.	16	8	"	1	6	"	"	"	24	4	3	2	13	1	5	4	1	"
Avril.....	759 96	733 54	749 26	749 28	23 25	5 "	16 08	23 80	6 70	30 50	S.	7	3	"	1	19	"	"	"	14	8	8	5	9	1	"	1	1	"
Mai.....	750 51	738 52	745 02	744 90	27 50	9 50	18 96	56 50	35 80	92 30	S.	8	10	"	"	11	"	"	3	10	12	9	10	10	1	"	"	"	"
Juin.....	753 80	740 17	746 63	746 62	30 50	13 50	22 15	65 15	151 "	176 15	S.	10	6	"	"	13	"	"	1	12	11	7	9	14	"	"	"	"	"
Juillet.....	750 50	743 17	746 98	746 97	36 "	17 80	26 29	1 50	1 15	2 65	S.	8	7	"	1	10	1	1	3	15	15	1	5	17	1	"	"	"	"
Août.....	754 87	745 07	749 01	748 99	32 "	17 "	24 82	4 50	"	4 50	N.	16	7	"	"	3	"	"	5	22	7	2	1	15	3	"	"	"	"
Septembre.....	754 37	742 91	751 15	751 05	31 "	9 "	23 50	"	"	"	S.	10	4	"	"	13	1	"	2	21	8	1	"	13	8	"	"	"	"
Octobre.....	756 82	737 57	747 91	747 82	26 "	9 "	16 82	22 50	0 25	22 75	S.-O.	9	5	"	"	5	10	"	2	15	9	7	7	11	2	"	8	"	"
Novembre.....	756 42	727 05	743 66	743 61	22 "	3 "	10 32	7 50	40 "	47 50	N.-E.	8	9	"	"	7	"	"	6	11	8	11	5	6	2	7	3	"	"
Décembre.....	760 69	737 29	749 16	749 09	15 80	2 "	8 82	21 "	13 "	34 "	N.-O.	6	8	"	"	4	"	2	11	17	7	7	4	12	2	8	4	"	"
	le 5 mars, 9 h. m., mill. 763 18	le 4 janv., 3 h. 1/2, mill. 723 80	mill. 748 28	mill 748 22	22 juill., 2 h., 36° "	15 févr., mat. -6° "	16° 27	208 45	287 95	496 40	N.	134	82	"	3	97	12	3	45	200	101	64	54	145	31	40	32	4	"

(1) Voyez la page 95.

» Le tableau de la récapitulation de nos observations météorologiques, qui accompagne ces quelques notes, offre la répartition de la pluie pendant les divers mois de l'année. Il montre qu'il est tombé plus d'eau pendant la nuit que pendant le jour. Nous devons ajouter qu'il a plu vingt-neuf fois de jour et vingt et une fois de nuit, c'est-à-dire moins de nuit que de jour, ce qui est conforme aux principes reconnus (1). »

M. Jules Salles commence une lecture qu'il terminera prochainement.

M. Reboul communique, à la fin de la séance, une légende en vers qui se distingue par un mérite littéraire incontestable, et se recommande par le bon sens qui l'a inspirée.

Séance du 3 mars 1855.

M. Pelet offre à l'Académie la copie d'une nouvelle inscription récemment découverte, et qui a été acquise par M. de Bérard, peintre. Elle est gravée sur un petit cippe de 12 centimètres de hauteur, et les caractères en sont grossièrement tracés, comme sur la plupart des monuments de ce genre. Il est

(1) Voyez le tableau ci-contre.

dédié aux proxumi de Lalia Primula. L'inscription est ainsi conçue :

LALIAE
PRIMULAE
PROXVMIS
SVIS.

Il est à remarquer que, sur 15 des monuments qui rappellent le culte des *Proxumi*, 13 portent la formule consacrée pour indiquer l'accomplissement des vœux : *Votum solvit libens merito*, exprimée par les initiales V. S. L. M., ou sous-entendue; sur ceux-là, le nom de la personne qui a accompli le vœu est écrit au nominatif; les deux autres portent ce nom écrit au génitif : PROXVMIS LEDAE, *aux Proxumi de Léda*, de même que celui qu'on vient de découvrir, LALIAE ou peut-être LALIAE PRIMULAE PROXVMIS SVIS, auquel il faut sous-entendre (*votum*) : *Vœu de Lalia Prima à ses Proxumi*.

M. Jules Salles lit une *Etude sur la vie et les travaux de Bernard Palissy*, cet homme éminent, qui sut allier l'art et la science à des vertus fortes et viriles, dont l'existence fut une suite de ravissements et d'angoisses, et qui nous offre, en un mot, un des types les plus accomplis de l'homme de bien luttant contre la fortune et se montrant supérieur à elle, spectacle qu'un ancien proclamait le plus digne des regards de la divinité.

Avant de raconter les faits si multiples de la vie de ce héros de l'industrie, de cet écrivain distingué, de ce chrétien fervent (car c'est sous ces trois aspects qu'il est considéré), M. Salles a jeté d'abord un coup d'œil ré-

trospectif sur l'art des terres cuites , afin de mieux faire comprendre l'importance des travaux qu'il se propose d'apprécier.

Cette introduction s'ouvre donc par des recherches sur les principes généraux de la céramique , depuis la faïence , les grès artificiels , les poteries , communes ou fines , jusqu'au vase grec , élégant produit des immortels artistes de l'antiquité , jusqu'à ces belles amphores de Sèvres , dont la perfection nous enorgueillit à si juste titre. Au premier degré de l'échelle , l'auteur traite du maniement de l'argile , de la fabrication des briques , des moyens employés pour en prolonger la durée , des couleurs d'émail dont elles ont été recouvertes quelquefois ; enfin de l'application des bas-reliefs qui sont venus les orner. Puis , après avoir décrit les procédés successifs de la briqueterie , dans les temps anciens comme dans les temps modernes , après avoir rappelé les divers monuments qu'elles servirent à former (temple de Jupiter , murs de Mantinée et de Babylone , palais de Crésus , panthéon d'Agrippa , support de la coupole de Saint-Pierre-de-Rome , etc.) , M. Jules Salles note la seconde phase de la céramique , c'est-à-dire l'art de mouler la terre , de lui donner des formes déterminées par la cuisson , et , de là , il s'élève à la vitrification colorée , aux émaux.

Ces progrès , qui nous sont attestés par des plats , aiguères , plateaux , sont suivis pas à pas et retracés , pour les étrusques surtout , avec le plus grand soin ; et cela devait être : car , qui ignore la beauté de ces ouvrages de l'antique Etrurie ? Qui n'a été frappé d'admiration , en visitant les précieuses collections renfermées

dans le musée du Vatican et dans celui des Studj, à Naples ? Parmi tous ces habiles *pétrisseurs d'argile*, il en est peu malheureusement dont le nom soit venu jusqu'à nous ; ce nom a péri avec tant d'autres, avec tant de secrets, tant de procédés ingénieux, au milieu des perturbations qui suivirent la chute du monde romain ; mais, du moins, quelques monuments nous restent, et sont là pour nous instruire et nous encourager.

De l'examen de la science en Occident, M. Salles passe à l'histoire de la porcelaine en Orient, qui a été fabriquée en Chine de temps immémorial : il entremêle le tableau qu'il fait des produits de la Chine et du Japon de diverses anecdotes et de nombreux aperçus, attachants avant tout, et ensuite bien propres à donner une idée de cet art ; il va jusqu'à nous apprendre à reconnaître les porcelaines qui viennent de l'une ou l'autre de ces deux contrées.

Mais, si l'exposé de la céramique, dans ces temps reculés et chez les peuples divers, a pu mériter tant de place dans ces prolégomènes, il était naturel et bien important de préciser son introduction en Europe par les Portugais (1), de redire les progrès de cet art dans des époques voisines de nous, et de constater la situation, au moment où parut Bernard Palissy. M. Salles n'y a point manqué, et nous l'accompagnerions encore dans ses investigations scientifiques, s'il ne fallait entrer avec lui dans la notice biographique.

(1) Le mot porcelaine vient de *porcellana*, qui, en portugais, signifie *tasse, écuelle*.

Les premières années de Bernard Palissy sont fort obscures ; on ne sait même pas au juste quels furent l'année et le lieu précis de sa naissance, qu'on peut cependant placer dans le diocèse d'Agen, vers le commencement du XVI^e siècle. Dès son adolescence, il chercha dans les applications de la géométrie des moyens d'existence qu'il ne trouvait pas dans l'exercice des arts du dessin, vers lesquels ses goûts l'attiraient. Puis, il s'appliqua à la peinture en émail et à la peinture sur verre, connue alors sous le nom de *vitrierie*, et voyagea, fort de ces talents, dans diverses provinces du royaume ; il fit ce qu'on appellerait aujourd'hui *son tour de France*. Il puisa, dans la contemplation de la nature et dans la vue des monuments de l'antiquité, un nouveau désir de s'instruire, une nouvelle ardeur pour les sciences de la physique et de la chimie, et il fut le premier qui abandonna les règles de la scolastique pour noter avec soin toutes ses observations, avant de déduire aucune conséquence sur les phénomènes naturels.

Au retour de cette longue et savante pérégrination, l'intelligent touriste se sentit comme métamorphosé. « Parti de son pays enfant et simple artisan, il y revint homme, savant, poète ; mieux que tout cela, il y rentra chrétien : car c'est le propre des intelligences d'élite, de toucher à tout pour arriver à l'infini, c'est-à-dire à Dieu. »

Cependant, jusque vers l'an 1544, Palissy n'avait point tourné ses études vers l'art qui devait rendre son nom immortel ; ce fut la vue d'un vase de Faenza qui vint éclairer son génie, et, dès-lors, il n'eut plus ni trêve, ni

repos, jusqu'à ce qu'il eût découvert ces belles poteries émaillées qui portent son nom, et qui sont conservées avec tant de soin dans les musées du Louvre et de l'hôtel de Cluny. M. Salles nous fait assister aux luttes inouïes qu'il est obligé de soutenir contre la misère, les insuccès et les déceptions de toute nature qui viennent l'assaillir pendant ses premiers essais ; aucune autre vie n'offre rien de semblable : toujours la persévérance et le génie triomphent, et Palissy finit par sortir victorieux de la lutte.

Après avoir étudié l'artiste, M. Jules Salles, pour se conformer à la division de son programme et pour bien faire connaître Palissy, examine l'influence qu'exercèrent sur lui les nouvelles doctrines religieuses, qui, après avoir pris naissance en Allemagne, ne tardèrent pas à jeter de profondes racines dans la Saintonge. Palissy fut un des premiers à adopter la religion réformée, ce qui l'exposa à des persécutions sans nombre. La lutte qu'il soutint dans cette époque si agitée, si turbulente, l'ardeur de ses convictions, le zèle qu'il montrait à les propager, les ennuis, les souffrances, les méditations de sa longue captivité, tout le côté de la vie religieuse du grand artiste est tracé avec étendue par l'auteur de la notice, et son récit émouvant laisse une impression profonde de mélancolie.

Palissy, persécuté sous le règne de trois monarques, trouva cependant un peu de repos auprès de Catherine de Médicis, qui, fidèle aux traditions de sa race, rendit justice à ses talents, en le nommant gouverneur des Tuileries et lui confiant la direction de ses jar-

dins royaux. Ce fut sous l'égide de cette princesse qu'il put se livrer à ses travaux favoris, et professer publiquement les sciences naturelles, dans un cours où, en présence de tous les savants de la capitale, il fit connaître ses précieuses découvertes sur les secrets que la terre renferme dans son sein, sur l'agriculture, les eaux et fontaines, les tremblements de terre, les fossiles, etc., etc.

Il semblerait qu'un homme aussi éminent eût dû laisser la haine des persécuteurs et s'éteindre tranquillement dans sa demeure : il n'en fut point ainsi, car nous voyons le vieillard octogénaire poursuivi par le parti des ligueurs, jeté dans les prisons de la Bastille, et mourir, à l'âge de 91 ans, après la noble réponse qu'il fit à Henri III, qui lui proposait de renoncer à ses convictions religieuses.

Réunissant en faisceaux les faits nombreux de cette vie si pleine, et, se plaçant sous le souvenir de son récit, l'auteur les apprécie tour à tour et les juge sous divers aspects. Sachant qu'il ne faut pas placer un homme, quelque supérieur qu'il soit, en dehors de l'humanité et au-dessus de la critique, M. Jules Salles signale les quelques faiblesses, les quelques erreurs de son héros ; mais il soutient avec conviction, et avec une érudition des plus complètes, que les œuvres de Bernard sont presque toutes le produit d'un art correct, élégant, savant et souvent inspiré.

L'Académie a écouté avec le plus vif intérêt ce brillant et consciencieux travail : elle a, surtout remarqué les pages qui en sont la fin et le couronnement.

« Telle fut la vie de Bernard Palissy, vic

complète et remplie, vie simple et féconde, qui nous pénètre d'une admiration plus vive, à mesure que nous en étudions les phases variées. Tout se réunit, en effet, pour faire de l'ignorant enfant de la Saintonge un type extraordinaire dont nous trouvons peu d'autres exemples aussi achevés. Il joint la force d'âme à la douceur de caractère, une constance inébranlable, une calme intrépidité devant le danger à la soumission la plus entière aux décrets de la Providence; il sait allier aux patientes recherches, aux expériences les plus compliquées, l'initiative du génie et la virilité d'un esprit sagace et pénétrant. C'est le modèle le plus complet que nous puissions offrir aux artisans de toutes les professions.

» Et, en effet, dans quelle vie trouverions-nous une réunion semblable de toutes les qualités qu'il eut en partage. Tel peut l'égaliser en persévérance, qui ne possède pas son instinct et son rare bon sens; tel, qui aurait autant de savoir, manque de cette volonté inflexible qui finit par triompher de tous les obstacles; tel autre, enfin, lègue à la postérité des découvertes aussi utiles, mais ne laisse pas, comme lui, les enseignements d'une vie pure et le noble exemple du martyr. Il faut bien le reconnaître, on ne trouve pas seulement en Palissy un ouvrier, un philosophe, un inventeur; il y a en lui plus et mieux que tout cela: il y a un homme complet, un grand caractère trempé comme le pur acier dans une lutte incessante contre les individus et les événements; il y a, surtout, un vrai croyant, sincère, fervent, dévoué, conséquent avec ses principes, incapable de transiger avec ce qu'il

regardait comme un mal , et prêt à sacrifier sa vie sans regret en témoignage de sa foi.

» Est-ce à dire qu'aucun reproche ne puisse lui être adressé? Non, certes : notre admiration pour cette noble vie ne va point jusqu'à la partialité , et ne nous aveugle pas sur les imperfections qui pourraient , aux yeux de plus sévères , en obscurcir parfois l'éclat. Ainsi, nous nous sommes demandé s'il n'était pas bien téméraire à un père de famille de négliger une femme et six enfants pour courir après des découvertes qui , en fin de compte , pouvaient n'aboutir à rien. A-t-il toujours défendu la vérité scientifique , dans ses dialogues entre *théorique* et *pratique* , et n'est-il pas tombé , au contraire , dans certaines erreurs , démontrées plus tard , quand la physique a fait de nouveaux progrès? Ses diatribes contre les médecins n'ont-elles pas dépassé le but , et n'a-t-il pas été injuste envers Paracelse , qui a bien réellement laissé un nom dans la science? Ne peut-on pas regretter que , par des motifs peu en rapport avec son génie , il ait longtemps cru devoir céler ses découvertes sur les émaux Et quelques autres taches semblables , qui sont dans la vie de Palissy ce qu'un défaut de dessin est dans un tableau de Raphaël , c'est-à-dire qu'elles blessent d'autant plus les yeux que l'entourage est plus parfait. Au reste, elles disparaîtront en grande partie, si nous tenons compte de l'époque obscure où il vivait et des nombreux préjugés qui enveloppaient l'esprit de ses contemporains.

» Quant à son style , vous avez vu , par les quelques citations que nous avons faites, com-

bien il était coloré, vif, énergique. Un grand écrivain (1), certes bien compétent en pareille matière, dit qu'il n'en connaît point, en français, de plus biblique et de plus moderne à la fois. « Il est impossible, ajoute-t-il, qu'après » avoir lu ces pages, véritables trésors de sagesse humaine, de piété divine, de génie » éminent, de naïveté, de force et de couleur » de style, de ne pas proclamer ce pauvre » ouvrier d'argile un des plus grands écrivains » de la langue française. Montaigne ne le dépasse pas en liberté, J.-J. Rousseau en sève, » La Fontaine en grace, Bossuet en énergie » lyrique. Il rêve, il médite, il pleure, il » décrit et il chante comme eux. »

» Que pourrions-nous ajouter après un tel éloge, que nous n'aurions point osé faire aussi pompeux, sinon que le chrétien a toujours été au niveau de l'écrivain.

» Dans notre siècle d'incrédulité et de positivisme, il nous a semblé qu'il pouvait être salutaire de se placer un moment en présence d'une de ces puissantes individualités qui tiennent haut et ferme la bannière du beau et du bien. On se laisse aller si doucement à la dérive, on se laisse vivre si facilement, on est si habitué au bien-être et à la liberté, qu'on perd ainsi la faculté de comprendre ces vies orageuses qui s'écoulent tout entières dans une lutte énergique, et sont comme dominées, traversées d'un bout à l'autre, par un principe élevé qui les épure en les ennoblissant.

» S'il est assez commun de rencontrer parmi

(1) Lamartine.

les hommes l'héroïsme par lequel on apprend à mépriser le danger, à s'imposer un grand sacrifice dans un moment d'exaltation, à braver le feu de l'ennemi au milieu de l'entraînement des batailles, il est plus rare de posséder ce calme courage qui soutient, sans faiblir, les persécutions répétées, supporte sans plaintes les longues tortures de la prison, voit sans pâlir les vides faits chaque jour dans les rangs de ceux qu'on affectionne le plus, résiste à la menace continuelle du dernier supplice. Certes, voilà la véritable grandeur d'âme ! Quand un seul mot pourrait vous rendre à la liberté, à la lumière du jour, aux honneurs, à la vie enfin, savoir se taire, savoir refuser toute concession que la conscience condamne, répondre aux sollicitations d'un roi : SIRE, JE SAIS MOURIR ! c'est être vraiment digne d'admiration, c'est laisser un noble exemple de votre passage sur la terre ; c'est mériter que les générations futures vous placent au rang de leurs grands hommes et vous gardent un impérissable souvenir. »

Séance du 17 mars 1855.

M. le baron d'Hombres-Firmas lit une note sur le froid exceptionnel qui s'est fait sentir à Montpellier dans le mois de janvier 1855

Après une comparaison entre le climat de cette ville et celui d'Alais, que MM. d'Hombres père et fils observent depuis 1802 avec beaucoup de soin, l'auteur de la note fait connaître les chiffres obtenus par le thermomètre de M. Martins, directeur du jardin botanique de Montpellier.

« Son premier thermomètre était suspendu à un petit arbre au milieu de l'école des plantes officinales, la partie la plus découverte du jardin botanique; le second était au nord d'un mur de quatre mètres, près de sa maison; le troisième, devant la serre, qui l'abritait du nord.

» Tous étaient à 29 m. 50 au-dessus du niveau de la mer, tous à 1 m. 60 au-dessus du sol et à 1 m. 21 au-dessus de la neige, son épaisseur.

» Le premier thermomètre de M. Martins était isolé, à 1 m. au-dessus de la neige, dont M. Legrand trouva la température à -20° (près de sa surface vraisemblablement). Une brise du N.-O., quoique à peine sensible, renouvelait continuellement l'impression que le rayonnement de la neige exerçait sur la boule du thermomètre. L'air était très-pur, d'une parfaite transparence, laissant voir les étoiles scintillantes, comme elles le sont plus habituellement dans le Midi; bien qu'il parût calme, on pouvait présumer que le vent du nord, qui soufflait assez fort la veille, la nuit suivante et le matin même du 21, régnaît encore dans les couches supérieures, et qu'ainsi refroidies, elles tendaient à descendre. La réunion de ces causes diverses, quelque minimes qu'elles semblent, et surtout le rayon-

nement entre la terre et l'hémisphère céleste, sont suffisants pour nous expliquer les froids extraordinaires observés par M. Ch. Martins et les différences des autres thermomètres plus ou moins à l'abri de ces influences. Ce savant professeur nous promet au printemps prochain un second mémoire, dans lequel il nous fera connaître les dommages occasionnés par les gelées dans le jardin qu'il dirige et dans la campagne de Montpellier. Nous devons craindre qu'ils ne soient bien considérables. »

M. de Castelnau rend compte d'un mémoire de M. Quevenne sur l'action physiologique et thérapeutique des ferrugineux. Le but de ce travail est de constater par l'expérimentation : 1° la proportion de fer que chaque composé introduit à l'état de dissolution dans le suc gastrique ; 2° quelques-unes des modifications qu'il peut éprouver ; 3° les changements que le genre d'alimentation ou d'autres circonstances peuvent apporter pour les résultats ; 4° enfin, il joint quelques considérations relatives au mode de reproduction des globules du sang et à la fonction physiologique du fer dans ceux-ci.

« Après avoir examiné l'opinion de treize expérimentateurs, M. Quevenne conclut que l'on ne sait véritablement ni dans quel état de combinaison le fer se trouve dans les globules du sang, ni quelle est la cause de la couleur de ceux-ci. Une chose paraît démontrée, d'après M. Lecanu, c'est que le fer constitue l'un des éléments de la matière colorante, sans qu'on puisse affirmer pour cela que celle-ci lui doive sa couleur.

» En ce qui touche les fonctions physiologiques du fer dans le sang, M. Quevenne, prenant les phénomènes incontestables d'oxygénation qui s'opèrent au milieu des tissus ou des lignes de l'économie, dans le sens le plus général, ce chimiste dit que l'opinion de Lisibies offre de grandes probabilités.

» Selon le chimiste allemand, l'oxyde de fer des globules du sang, combiné avec l'acide carbonique qu'il avait ramené des profondeurs de l'économie, se surcharge d'oxygène dans les poumons, et y laisse dégager l'acide carbonique.

» Rentré ensuite dans les capillaires, il y transporte cet oxygène, par le moyen duquel il opère des métamorphoses et la combustion de certaines matières organiques provenant des aliments ou de la mutation des tissus, combustion dont l'un des produits est l'acide carbonique.

» Alors, et par ces faits même, l'oxyde de fer se trouve ramené à l'état de carbonate de l'oxygène, qui retourne aux poumons, pour y subir de nouveau la transformation primitive.

» La quantité moyenne de fer introduite dans l'économie est évaluée à grammes 0,0564 par jour. Il en sort, grammes 0,020464,8.

» L'homme trouve, avons-nous dit, dans les aliments le fer nécessaire à l'état de santé. Lorsque ce fer des aliments devient insuffisant, il y a maladie. Il faut alors recourir aux ferrugineux.

» Les préparations ferrugineuses ont leurs inconvénients, lorsqu'elles sont introduites dans l'économie à trop haute dose.

» Dans des expériences et des considérations qu'il expose, M. Quevenne s'occupe de rechercher la meilleure préparation ferrugineuse. Il conclut en faveur du fer réduit par l'hydrogène.

» Enfin, l'auteur termine par un historique rétrospectif, d'où il résulte que les préparations ferrugineuses ont été employées dans l'antiquité. »

M. Isidore Brun donne lecture d'une dissertation littéraire et morale qu'il intitule *l'Esprit*. Il cherche d'abord à bien définir ce mot, qui peut prendre plusieurs acceptions différentes, suivant les épithètes dont il est ordinairement accompagné, et qui, dans son essence, est peut-être aussi indéfinissable que la grace elle-même. Après avoir passé en revue les différentes sortes d'*esprit*, si l'on peut ainsi dire, et les écrivains qui l'ont fait briller sous tant d'aspects différents, M. Brun croit pouvoir définir ce mot « une faculté de l'intelligence qui, saisissant rapidement les relations des objets entre eux et leurs aspects divers, sait faire jaillir de cette vive intuition des aperçus aussi justes qu'ingénieux, revêtus de tout le charme et de tout le naturel d'une parole élégante ».

Parmi les nations anciennes, les Grecs ont certainement été le peuple le mieux doué sous ce rapport. Le sel attique est devenu proverbial : c'était l'esprit dans sa plus vraie et sa plus noble signification ; c'était la pureté, le naturel de l'expression joints à la délicatesse de la pensée et du sentiment. Et cependant les Athéniens étaient privés, dans leurs relations

habituelles, de l'élément le plus propre à procurer au langage et aux habitudes cette noblesse et cette distinction qui sont le partage des nations les plus civilisées. Un règlement des lois de Solon excluait sévèrement les femmes des réunions de leurs maris. La société des courtisanes était-elle suffisante pour combler cette lacune? M. Brun ne le pense pas, quand il écrit que si une sorte d'esprit peut quelquefois exister indépendamment des mœurs, le véritable esprit, celui qui est un peu plus qu'une étincelle éphémère et qui tient à l'approbation des cœurs honnêtes, ne peut guère se passer de cette sanction morale, sans laquelle les plus brillantes manifestations de l'intelligence n'ont qu'une médiocre valeur.

Après avoir passé en revue les divers peuples de la Grèce, et fait un rapprochement ingénieux entre les Athéniens d'autrefois et les Français d'aujourd'hui, l'auteur de cette étude nous conduit chez un peuple plus sérieux et plus grave, chez les Romains, où l'esprit suit à peu près la marche des diverses phases de leur histoire. Peu développé au milieu des lois et des habitudes austères des premiers âges, la rudesse de la vieille Rome se polit au contact d'Athènes, et, comme le dit Horace, *la Grèce vaincue subjuguera son farouche vainqueur*. Arrivé à son apogée, sous le règne d'Auguste, l'esprit brille de tout son éclat dans ces intelligences d'élite qui ont illustré cette époque, et dont les noms abondent sous la plume de l'historien. Il retrace une esquisse brillante de ce siècle, et se complait surtout dans l'éloge de ses deux poètes favoris, Vir-

gile et Horace , qui ont si souvent fourni à sa muse poétique de si élégantes et de si correctes inspirations.

Puis , laissant de côté les anciens , M. Brun arrive aux Français , qui se prétendent le peuple le plus spirituel de la terre , et qui ont bien quelque droit à ce titre , surtout si on les étudie dans leur histoire des dix-septième et dix-huitième siècles.

« Le dix-huitième siècle , dit M. Brun , fut surtout l'ère triomphale de ces assemblées littéraires , véritables bureaux d'esprit , où les écrivains les plus distingués apportaient comme un tribut leurs productions intellectuelles , et venaient échanger , dans d'intimes entretiens , leurs réflexions et leurs vues sur la philosophie , la littérature et les arts. L'esprit rencontra naturellement ici un culte épuré et de délicats adorateurs. Une causerie intéressante , pleine d'atticisme et aiguisée parfois de raillerie douce et fine , animait ces réunions , présidées par des femmes à qui ces fonctions , étayées , d'ailleurs , d'un grand mérite , procurèrent une juste et éclatante célébrité. Depuis Mme Du Deffand jusqu'à Mme Geoffrin , et depuis cette dernière jusqu'à Mme de Genlis et à Mme de Staël , ces rendez-vous de ce que les lettres avaient de plus éminent n'éprouvèrent aucune interruption. Ils cessèrent toutefois dès les premiers grondements de l'orage révolutionnaire , et ne recommencèrent véritablement que lorsque la tempête fut apaisée. et que la main d'un grand homme eut ramené le calme intérieur et rétabli l'action régulière des pouvoirs sociaux. »

» On peut dire , et sans crainte d'être dé-

menti, ce me semble, que les plus remarquables parmi ces femmes célèbres furent Mme Geoffrin et Mme de Staël. On a retenu de Mme Geoffrin une foule d'heureuses saillies et de mots spirituels, bien qu'elle n'eût reçu, à ce qu'il paraît, qu'une instruction et une éducation médiocres; mais la nature lui avait donné un tact sûr, un esprit pénétrant, continuellement perfectionnés par son contact et ses causeries avec tous ces fins et profonds penseurs du dix-huitième siècle qu'elle admettait à sa table et dans son intimité.

» On a tout dit sur Mme de Staël. Femme supérieure, possédant l'esprit le plus rare et le plus universel, elle tenait sous une espèce de charme, ou plutôt de fascination, tous ceux à qui il était permis de l'entendre et de l'admirer. Littérature, beaux-arts, politique, philosophie, quelque sujet qu'elle abordât, elle était assurée de dominer tous les cœurs et d'entraîner toutes les âmes par le magique ascendant de sa pensée, par la grace souveraine de sa diction. Il y avait enfin, dans son langage, tant de séduction et d'enchantement, que quelqu'un disait par plaisanterie qu'on aurait dû lui défendre de garder le silence (1). »

Enfin, l'auteur de ce travail intéressant aborde notre époque, et, bien qu'il soit souvent aussi délicat que difficile de parler des contemporains, il ne craint pas de flageller les abus de la presse moderne; de séparer le

(1) Allusion à ce mot si connu que disait Mme de Tessé : « Si j'étais reine, j'ordonnerais à Mme de Staël de me parler toujours ».

bon grain de l'ivraie, parmi cette pléiade d'écrivains qui visent tous à l'esprit et qui n'y atteignent que bien rarement.

« Aux dix-septième et dix-huitième siècles, dit-il, mais au dix-septième surtout, l'esprit jaillissait avec moins de fougue, sans doute, mais avec plus de naturel et de bon sens. On était tout naturellement spirituel, comme Boileau était satirique et La Fontaine naïf. Aujourd'hui, il faut frapper fort pour réveiller de son indolence et de sa torpeur un public depuis longtemps blasé et chez lequel la masse énorme de productions littéraires a amené la satiété et le dégoût. C'est un gastronome dont le palais émoussé réclame le stimulant des épices et l'action irritante des liqueurs de feu. »

Cherchant la cause de cette pénurie d'esprit, M. Brun la trouve dans la tendance du siècle, qui est éminemment porté aux opérations industrielles, aux sciences économiques, aux intérêts positifs.

« Voyez en outre, ajoute-t-il, quelle immense quantité de gens de lettres s'absorbe dans ce labeur quotidien et dévorant du journalisme, où l'esprit a sans doute sa place, travail démesuré qui étreint toute une existence, foyer prodigieux que peuvent alimenter à peine les efforts simultanés de tant de fécondes intelligences. Eh bien ! au milieu de tant de travaux attachants ou d'entraînements passionnés, comment trouver le temps ou l'occasion, pour ainsi dire, à cette longue et intime causerie du soir, joyeuse arène de l'esprit, à ces rendez-vous paisibles chez quelque célébrité féminine ; où de renommés écrivains venaient jadis deviser périodiquement de littérature et

de philosophie, ou apportaient en prose et en vers leur tribut d'épîtres et de discours, d'anecdotes et de madrigaux ? Ce temps n'est plus : autre siècle, autres mœurs. Naguère, une dominatrice superbe, la politique, nous fascinait et nous gouvernait à peu près tous en France. Que parlez-vous de sciences, de poésie, de beaux-arts, sujets rebattus et vieillissés, s'il en fut jamais ! Pour redonner de la vitalité et de l'énergie à une conversation qui s'éteint, la politique nous a démontré qu'elle était le stimulant par excellence. Nous l'avons vue, comme au contact d'une étincelle électrique, réveiller de leur torpeur les caractères les plus impassibles, les plus calmes et les plus froids cerveaux. Elle a révélé, avec la vérité la plus complète et parfois la plus comique, les antipathies et les affections, les admirations et les colères du cœur de l'homme. Pour moi, je dois l'avouer, il m'est arrivé bien des fois, dans un lieu de réunion publique, mon coude appuyé sur le marbre des tables, et tandis que les gais commensaux de l'endroit faisaient ruisseler joyeusement des flots de bière, ou onduler en capricieux méandres la blanche fumée des cigares, il m'est arrivé, dis-je, d'écouter, silencieux, la polémique ardente de maints disputeurs politiques. Tout ce que l'ironie a d'amer, l'épigramme de mordant, la passion d'emporté ou de haineux, perçait et éclatait sur ces figures méridionales, si vigoureusement expressives et accentuées dans leurs sentiments de répulsion ou d'amour. Parfois, un trait d'esprit, pénétrant comme la pointe d'un dard, venait blesser et soulever l'amour-propre ; et

puis, enfin, comme couronnement du combat, des bruits de langue à vous assourdir, des disputes où la victoire restait en définitive aux caractères les plus opiniâtres et aux plus robustes poumons. »

Enfin, M. Brun termine ses ingénieux aperçus par l'appréciation de l'esprit de conversation dont quelques salons du siècle dernier étaient devenus les brillants foyers. Il rappelle ces réunions choisies qui, naguère encore, avaient lieu à l'Abbaye-aux-Bois, dans ces cercles où Mme Récamier, entourée du vénérable Ballanche, de M. de Barante et de l'illustre auteur du *Génie du Christianisme*, semblent avoir recueilli la dernière étincelle de la vraie et spirituelle causerie française.

Espérons, cependant, que cet esprit national dont nous sommes si fiers n'est point éteint parmi nous, et que l'auteur de son histoire, après nous avoir prouvé dans ces pages combien il en était lui-même doué, aura occasion, dans le cours de sa carrière littéraire, d'ajouter encore un chapitre à ce travail, qui a su mériter les suffrages nombreux de ses confrères.

M. Brun, dont le talent docile se plie également à l'élégante simplicité de la prose et au rythme de la poésie, a terminé cette intéressante séance par la lecture d'une satire intitulée : *la Littérature à l'encan*. C'était un premier pas dans un genre tout nouveau pour sa plume : son vers, doux et correct, se plaisait surtout dans la narration, l'ode, les chants de gloire de nos armées françaises. Il veut aujourd'hui flageller ces littérateurs de

nos jours , qui font métier et marchandise de
leur esprit et veulent que leur livre ,

Pesé comme un ballot , s'estime à tant la livre.

Nous craindrions d'affaiblir cette pièce en
l'analysant ; nos lecteurs nous sauront gré de
la citer en entier :

LA LITTÉRATURE A L'ENCAN.

SATIRE.

A' BOILEAU-DESPRÉAUX.

Du littéraire goût défenseur intrépide ,
Noble esprit qui toujours eus le bon sens pour guide,
Boileau , que dirais-tu , si , sorti du tombeau ,
Et tenant dans ta main ce terrible flambeau
Qui jadis des Pradon éclairait la sottise ,
Tu voyais , de nos jours , comme une marchandise ,
Se prostituer l'art que tu rendis si grand ,
Et la prose et les vers vendus au plus offrant ?
Oh ! qu'alors , Despréaux , rougissant de colère ,
Tu saurais châtier la muse mercenaire
Qui , de l'antique honneur méconnaissant les lois ,
Tarife ses écrits , en mesure le poids ,
A son avidité mêle l'effronterie ,
Et , par les froids calculs d'une avare industrie ,
Suppute ses produits et son revenu net ,
Comme fait un commis penché sur son carnet.
Oui , dis-je , saisissant tes sanglantes lamères ,
Tu ferais retomber leurs rudes étrivières
Sur ce tas d'écrivains , ces nouveaux Scudérys ,
Qui , sous ton fouet vengeur , chancelants et meurtris,
S'en iraient tristement , couverts d'ignominie ,
Avec les Pelletier rimer de compagnie.

Toi-même tu l'as dit , en style harmonieux :
Il n'est point pour notre œil d'aspect plus odieux
Que de voir le génie , avilissant son œuvre ,

Changer l'art en métier et l'artiste en manœuvre (1).
Un esprit généreux (et tu l'as dit encor)
Peut bien , sans se plier au culte du veau d'or ,
Sans s'établir vendeur ou marchand de volume ,
Vivre honorablement du labeur de sa plume (2) ;
Mais respirer pour l'or , et , cupide mortel ,
D'un famélique encens parfumer son autel ,
L'invoquer comme un dieu , lui vouer jours et veilles ,
Et , la lyre à la main , célébrer ses merveilles ,
Voilà ce qui me choque , et me blesse , et m'aigrit ;
Et si je ne pouvais le dire en cet écrit ,
Si quelque absurde loi me forçait au silence ,
Ma satire , à coup sûr , braverait la défense.

Écoutez cependant les superbes discours
De ces fiers écrivains , vrais héros de nos jours :
« Quoi ! vous nous reprochez , disent-ils , de poursuivre
Cet or que nous aimons ! mais pourtant faut-il vivre !
Le luxe est dans nos mœurs. Nul ne dit : C'est assez !
Tout nous crie ici-bas : O mortels , jouissez !
Mais , pour jour , est-il chose plus nécessaire
Que la fortune ? Et vous , censeur atrabilaire ,
Petit rimeur obscur , qui lancez contre nous
Vos traits de médisance et d'impuissant courroux ,
Quand de nos goûts , morbleu ! vous osez faire un
[crime,
On conçoit aisément l'ardeur qui vous anime :
Vous voulez (on le voit) , satirique effronté,
Sortir à nos dépens de votre obscurité.
Mais que peut contre nous cette rage insensée ?
De nous nuire , en effet , auriez-vous la pensée ?
Vous tentez un projet par trop absurde et vain ;
Et c'est contre un géant la colère d'un nain. »

(1, 2) Voici ce que Despréaux a dit, dans son *Art poétique*, à ce sujet :

« Je sais qu'un noble esprit peut sans honte et sans crime
» Tirer de son travail un tribut légitime ;
» Mais je ne puis souffrir ces auteurs renommés
» Qui , dégoûtés de gloire et d'argent affamés ,
» Mettent leur Apollon aux gages d'un libraire ,
» Et font d'un art divin un métier mercenaire.

» *Art poét.*, chant IV. »

A ce public blasé , sceptique par nature ,
Il faut d'écrits divers une énorme pâture
D'un million de bras l'art des Didot armé
Ne peut rassasier ce Cerbère affamé.
Vainement le journal , hâbleur infatigable ,
De feuilletons l'monde et de romans l'accable ,
Lui jette incessamment pamphlets, drames, discours ,
Le monstre inassouvi redemande toujours.
Mais parlons nettement un plus simple langage .
Aujourd'hui tout veut lire, et c'est presque une rage.
Le plus frêle bouquin , signé d'un nom connu ,
S'il se montre amusant , est toujours bien venu.
Alors , pour exploiter cette ardente manie ,
Des hommes pleins d'audace , à défaut de génie ,
Adroits industriels , amas d'écrivassiers ,
Poètes , prosateurs et surtout romanciers ,
A ce public facile , épris de leur faconde ,
Ont jeté les produits de leur esprit immonde ,
Le tout salarié très-haut , bien entendu.

Le livre corrupteur s'est largement vendu ;
Et tel roman , livré par un contrat en forme ,
A , dans ce pacte impur , atteint un prix énorme.
D'avidés éditeurs , par le gain alléchés ,
Ont au grand jour conclu ces scandaleux marchés.
Maint artiste a coté la valeur de sa plume
Comme on cote à Paris la rente et le bitume.
L'art n'est plus aujourd'hui qu'un négoce important ;
Et l'acheteur s'est dit : « Ce poète vaut tant.
Ce hardi prosateur qui fait mousser sa phrase ,
Et qui de chauds reflets la colore et l'embrase ,
A cinq cents francs de plus peut bien être estimé.
Ce sombre dramaturge , écrivain renommé ,
Qui nous parle toujours rapt , orgie , adultère ,
Qui doit même bientôt , sous les yeux du parterre ,
Attacher au gibet des forçats expirants ,
A plus de prix encore et vaut vingt mille francs. »

Vous comprenez qu'alors , délirante , effrénée ,
Chez les spéculateurs la concurrence est née.
L'aventureux libraire a prodigué l'argent ,
Et l'auteur , à son tour , fier et plus exigeant ,
A souvent , d'un ton haut et la mine glacée ,
Repoussé des courtiers la demande empressée
On a parfois oui ce colloque charmant . [ment ,
— « Quoi ! c'est là votre prix ? mais je suis bon , vrai-

De perdre ici, monsieur, mon temps à vous entendre.
— Mais à quel chiffre, enfin, vous verra-t-on prétendre? •
— Je vous le dirai net, si vous voulez tenir
En vos mains un écrit digne de l'avenir,
Un roman colossal, un merveilleux ouvrage,
Dont l'intérêt chauffé grandit à chaque page,
Récit éblouissant que lira tout Paris.
Et d'un livre pareil vous marchandez le prix!
Mon dernier mot ' monsieur, si cela peut vous plaire,
Cinquante mille francs termineront l'affaire. »

Et que fait l'acheteur ? il accepte et se rend ;
Car, peut-il refuser ? il craint un concurrent.
Et d'ailleurs n'a-t-il pas le journal qu'il édite,
Gouffre toujours béant qui du vide s'irrite,
Qu'il faut toujours combler, sinon, à petit bruit,
La clientèle échappe et l'abonné s'enfuit.
Or, ce pauvre abonné, sachez comme on le traite ;
Lui seul paiera les frais du roman qui s'achète.
Comme à l'oiseau crédule on présente un appeau,
Du livre séducteur on lui jette un lambeau ;
Il en tient, c'en est fait, l'oison s'est pris au piège ;
Ce morceau l'électrise, il en est fou... que sais-je ?
La fureur de le lire à table le poursuit,
Il en parle le jour, il en rêve la nuit.
Le feuilleton !, c'est là désormais son idée,
Et par le feuilleton son âme est possédée.
Le feuilleton ! morbleu ! des mortels c'est le but,
Et hors du feuilleton il n'est point de salut.

Comme on voit une meute, à la dent acérée,
Qui, le gosier béant, s'élance à la curée ;
Comme on voit des vautours, hardis déprédateurs,
Tomber sur leur butin, tels, ces troupes d'auteurs,
Pressentant leur fortune et délirants de joie,
Se sont ligués pour nuire et rués sur leur proie.
« A nous l'or, ont-ils dit ; l'or et la gloire à nous.
Libraires suppliants, rampez à nos genoux.
Recherchez nos produits et déliez vos bourses.
L'art, par nous retrempé dans de nouvelles sources,
Nous a d'un temps fameux proclamé les élus
Vos classiques ! oh ! fi ! ne nous en parlez plus.
Silence à leur tombeau ; leur plume est méprisée ;
De la France en progrès les voilà la risée.
Mais ce peuple éclairé vers nous a pris l'essor ;

Il nous lit, il nous aime et nous jette son or.
Si parfois quelque peu nous froissons la morale,
Si nos romans grivois font crier au scandale,
Il faut nous excuser; car, indulgents auteurs,
Nous voulons simplement amuser nos lecteurs
A ce siècle ennuyé, mourant de léthargie,
Nous osons quelquefois, sur la scène élargie,
Présenter des tableaux trop impurs, nous dit-on
Quoi! faut-il imiter, en style de Caton,
De nos drames moraux la fade kirielle?
Non; à nos temps blasés il faut des *Tour de Nestlé*,
Le sombre désespoir du farouche *Hernani*,
Le hideux *Triboulet*, l'adultère *Antony*.
Voilà ce qui, comblant vos âmes satisfaites,
A doublé vos plaisirs et triplé nos recettes. »

Ainsi s'expriment ceux qui n'ont dans l'art divin
Vu qu'un appât d'argent, un misérable gain.
Parlez donc de morale à cette horde avide;
Prouvez-lui doctement que le beau ne réside
Que dans la bienséance et cette dignité
D'une pensée honnête indice incontesté;
Que, ne chercher dans l'art que les profits qu'il donne,
C'est le déshonorer, c'est fletrir sa couronne,
La horde, vous lançant le dard de ses bons mots,
Et d'un rire moqueur accueillant vos propos,
De votre esprit sensé raillera le scrupule,
Vous traitera de borne et d'homme ridicule
Qui voudrait, formulant de stupides arrêts,
D'un siècle gigantesque arrêter les progrès.
Pauvre sot, qui s'en vient, d'une ardeur sans égale,
Lorsqu'il s'agit d'argent, nous prêcher la morale!

Quoi! l'argent seul est tout, et les mœurs ne sont rien!
Mais, si l'or, en effet, est le suprême bien,
Le souverain trésor, et l'unique science,
Du tableau des vertus rayons la conscience,
Expulsons à jamais la justice et la foi,
Et, pourvu qu'évitant le glaive de la loi
Nos crimes soient secrets, vivons en vrais corsaires;
Montrons nous, s'il le faut, ravisseurs et faussaires.
L'argent seul doit régner; c'est le maître ici-bas... ..
Horreur! horreur! vous dis-je. Êt ne voyez-vous pas
Qu'ébranle par vos mains jusque dans ses racines,
Le monde entier s'écroule et n'est plus que ruines.

Car, si vous supprimez cet immense pivot ,
Le principe éternel , la morale , en un mot ,
Cet univers n'est plus qu'un antre , une caverne ,
Qu'un affreux coupe-gorge où le crime gouverne ,
Où , lançant contre Dieu leurs blasphèmes maudits ,
Hurle , la dague au point , un essaim de bandits .

Quoi ! les arts sans les mœurs ! quelle triste folie !
Ah ! resserrons plutôt la chaîne qui les lie .
Honte à ces écrivains qui , pour le mal puissants ,
Abjurent la morale et ne parlent qu'aux sens !
La plume , dans leurs mains , n'est qu'un outil vulgaire ,
Et l'on sent que leur art est un art mercenaire ;
Et si parfois notre œil , dans ce qu'ils ont écrit ,
Voit en jets lumineux étinceler l'esprit ,
Combien de fois aussi les redites , l'emphase ,
Du conteur insipide allanguissent la phrase !
Dans les tours et les mots , quel air d'étrangeté !
Que de néologisme et d'impropriété !
Plein de digressions et d'absurdes manies ,
Leur roman se délaie en longueurs infinies ;
Et cela se conçoit : plus l'ouvrage , en effet ,
S'allonge et s'épaissit , et plus il est parfait ,
Plus le profit est clair ; car sachez qu'un tel livre ,
Pesé comme un ballot , s'estime à tant la livre .

Ainsi , l'art du poète et du littérateur
Est pour eux le métier du hardi brocanteur ,
Ou de l'industriel qui jamais n'imagine [usine .
Rien de plus doux qu'un chiffre ou de mieux qu'une
De tout scrupule vain désormais affranchis ,
Plusieurs à ce métier se sont même enrichis ,
Eh bien ! qu'à leur négoce ils grossissent leur bourse ;
Ne leur envions pas une impure ressource :
L'art que l'on avilit a perdu sa beauté .
J'aime mieux Béranger , fier de sa pauvreté ,
Qui , de quelque licence enfin que l'on l'accuse ,
N'a pas dans un encan du moins vendu sa muse (1) .

(1) Béranger n'a pas fait métier et marchandise de ses vers : il est resté pauvre , et c'est là un des plus beaux côtés de sa vie ; mais il a blessé la pudeur et la décence , et je suis loin de vouloir le justifier à cet égard . C'est une violation dont toute la responsabilité pèse sur lui .

Quand l'esprit dégénère et descend aussi bas ,
Ma raison , j'en conviens , n'en fait pas plus de cas
Que du vil histrion qui vient sur une place ,
Par d'obscènes propos charmer la populace ,
Et des badauds, beants de curiosité ,
Exploiter la sottise et la crédulité.

Séance du 31 mars 1855.

Après la distribution des recueils des Académies de Bordeaux, de Poitiers, de Reims et de divers hommages, le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Casimir Bousquet, qui signale à l'attention de l'Académie une inscription déjà reconnue et étudiée par M. Pelet. Cette inscription se trouve chez M. Valès, propriétaire à Ners, qui comprend le prix de ce document historique et le conservera à la science.

Le cippe a 1 m. 05 de hauteur sur 0,63 de largeur. L'inscription, entourée d'une frise élégante, porte :

D.....
T. TV.....
TITIOLA SE
CVNDILLA S. P. P
ET SERVATA VXOR.

M. de Castelnau confirme, par une nouvelle communication de ses observations météorologiques, une récente assertion de M. le baron

d'Hombres-Firmas, qui affirmait que rarement dans nos contrées le thermomètre descend plus bas que — 6° centigrades.

Il résulte du relevé fait par M. de Castelnau que, depuis 29 années, le thermomètre s'est abaissé dix fois seulement au-dessous de — 6°. Le tableau dressé peut appuyer aussi la réclamation de M. Babinet en faveur de nos contrées. D'après ce savant membre de l'Institut, c'est à tort qu'on ordonne des voyages hygiéniques en Italie, au détriment du midi de la France, dont il serait facile de prouver la supériorité pour la douceur du climat.

A cet effet, M. de Castelnau a noté non seulement la plus basse et la plus haute température des quatre mois d'hiver, mais les moyennes générales, et a mis en regard Paris et Nîmes avec leurs variations respectives.

De ces observations, on peut tirer deux conclusions : qu'entre le Nord et le Midi, les différences ne sont pas aussi grandes qu'on le croit communément, et que les jours réellement froids (au-dessous de zéro) sont quatre fois plus nombreux à Paris qu'à Nîmes.

M. Jouvin lit ensuite à l'Académie une dissertation sur le produit des anciens aqueducs décrits dans les Commentaires de Frontin. Avant d'entrer en matière, ou, plutôt, pour bien entrer dans son sujet, il se livre à des réflexions sur les œuvres des anciens, qui, dans le domaine de la littérature, dans celui des beaux-arts ou des sciences, semblent recevoir du temps et de leur époque reculée un effet d'agrandissement, une amplitude de loin-

taine perspective, comme ces peintures d'ornementation qui gagnent à être vues à distance.

Certes, M. Jouvin ne veut point passer en revue toutes les erreurs qui découlent de cette exagération habituelle dans les jugements portés sur l'antiquité; mais il entreprend seulement de déterminer exactement quel était le volume d'eau que les anciens aqueducs amenaient à Rome pour les besoins et les plaisirs du peuple-roi.

Ces aqueducs sont parfaitement connus, dit M. Jouvin, par les Commentaires de Frontin, qui occupait sous Nerva la charge importante d'administrateur des eaux (*curator aquarum*); ils le sont aussi par les précieuses indications de notre savant et laborieux confrère, M. Jules Teissier (1). Aussi l'auteur se borne à rappeler que ces aqueducs étaient au nombre de neuf; qu'ils avaient un développement de 418 kilomètres, et commence l'exposé du problème.

Faut-il admettre que ces aqueducs aient fourni la prodigieuse quantité d'eau que quelques-uns leur ont attribuée? Le produit a-t-il pu être de 200,000 pouces fontainiers (2) (plus de 44 mètres cubes par seconde)? Doit-on, avec quelques appréciateurs plus réservés, abaisser ce produit jusqu'à 15,000

(1) *Histoire des Eaux de Nîmes*, t. 1, p. 724.

(2) On sait que le pouce fontainier est la quantité d'eau qui coule en une minute par un orifice d'un pouce de diamètre, percé dans une paroi verticale, avec une charge d'eau de 7 liges sur le centre, etc., ce qui revient à 19 m. c. 2 en 24 heures.

(3 mètres cubes $\frac{1}{3}$ par seconde) ? La vérité est-elle entre ces deux extrêmes ?

M. de Prony, dont les beaux travaux sont connus de tout le monde savant, a évalué cette fourniture à 9 mètres cubes à peu près par seconde, et M. Rondelet, l'habile traducteur de Frontin, à 17 mètres cubes par seconde.

C'est là un volume d'eau bien considérable. Pour s'en faire une idée, il n'y a qu'à se dire, d'après Rondelet, « que cette quantité d'eau pourrait équivaloir à une rivière de 30 pieds de largeur sur 6 pieds de profondeur, dont les eaux couleraient avec une vitesse de 33 pouces par seconde, c'est-à-dire, avec une vitesse plus grande que celle des eaux de la Seine dans leur hauteur moyenne.

« Si la ville de Rome eût joui de cette masse d'eau, pense-t-on, continue M. Jouvin, qu'elle eût songé à l'augmenter encore en construisant de nouveaux aqueducs ? n'eût-il pas été superflu de prescrire, par un sénatus-consulte, que les fontaines publiques couleraient très-exactement, pendant le jour et pendant la nuit, pour l'usage du peuple ? de faire de cette prescription un des premiers devoirs de l'intendant chargé de cette administration ? est-ce qu'il eût été possible de retenir les eaux ? qu'en eût-on fait ? où étaient les réservoirs capables de les recueillir, lorsque le volume d'eau amené par les aqueducs se serait élevé à plus de cinq millions de litres par heure ? Il nous semble qu'une pareille injonction ne peut s'appliquer qu'à une fourniture d'eau tout au plus suffisante pour les besoins de la population.

» Frontin , après avoir rapporté ce sénatus-consulte , ajoute que ce qui avait déterminé le sénat à défendre d'augmenter ou de diminuer le nombre des fontaines publiques , c'était qu'à cette époque les eaux conduites dans la ville, avant qu'on y amenât la Claudia (1) et l'Anio-Novus , ne permettaient pas une plus grande distribution , et cependant , Messieurs, d'après les évaluations de M. Rondelet , les sept aqueducs existants pouvaient donner 10 mètres cubes 578 par seconde, soit 1,117,300 mètres cubes en 24 heures. Un pareil volume d'eau pourrait-il être regardé comme insuffisant ? N'est-ce pas encore là une preuve d'exagération dans les produits qu'on suppose. »

Trois autres arguments , et bien puissants, c'est que :

1^o Puisque les piscines épuratoires où venaient aboutir six des aqueducs (l'Anio-Neuf, Maria , Claudia , Anio-Vieux , Julia , Tepula) étaient couvertes (*confectæ*), il ne faut pas leur supposer une bien grande étendue. Comment concevoir, dès-lors, que des cours d'eau fournissant plus de 3 mètres cubes par seconde

(1) Les neuf aqueducs étaient :

L'Anio-Neuf, amenant.....	3 ^m	290	par seconde.
L'eau Maria.....	3	257	—
Claudia.....	3	199	—
L'Anio-Vieux.....	3	054	—
L'eau Virgo.....	1	739	—
Appia.....	1	267	—
Julia.....	0	838	—
Tepula.....	0	509	—
Alsietina.....	0	272	—

17^m 22⁶ par seconde.

pourraient y séjourner assez longtemps pour s'y clarifier ?

2° La piscine à deux étages qui recevait les eaux Maria, Julia et Tepula n'ayant qu'une capacité de 717 mètres cubes, et les trois sources fournissant, d'après Rondelet, 4 mètres cubes 404 par seconde, elle eût été remplie en moins de 3 minutes, de sorte que l'eau n'eût pas eu le temps de suspendre son cours ni de déposer le limon ;

3° Enfin, selon Frontin, l'eau Maria, dont la pureté a été citée par les historiens et célébrée par les poètes, était réservée en totalité pour la boisson. Or, si on pouvait admettre les calculs de Rondelet, cette source donnerait 281,400 mètres cubes en 24 heures, et en accordant à chaque habitant 10 litres par jour pour la boisson seulement (ce qui est énorme), elle suffirait encore à la consommation de 28 millions d'âmes.

Après avoir montré ainsi l'exagération des résultats obtenus par le célèbre traducteur et annotateur de Frontin, M. Jouvin en cherche les causes ; il en signale deux :

La première et la principale, c'est l'évaluation de l'unité de mesure employée par Frontin : le *quinaire*, dont le véritable produit nous est inconnu ;

La seconde, c'est son procédé de jaugeage, qui ne paraît pas digne d'une bien grande confiance. Pour découvrir le volume exact d'eau fourni par le quinaire, M. Jouvin a fait bien des recherches et bien des supputations. S'il s'éloigne de celles auxquelles se sont livrés Rondelet et de Prony, qui reposent toutes sur les mêmes bases, à savoir :

1° Que la charge d'eau sur le centre des orifices devait être la même ;

2° Que cette charge devait être égale à la longueur de l'ajutage ou calice en bronze encore en usage à Rome ;

C'est qu'il n'admet pas la première hypothèse , qui ferait supposer, chez Frontin, des connaissances en hydraulique qu'il n'avait certainement pas.

C'est aussi qu'on peut dire, quant à la seconde , que cette longueur de 12 doigts n'était pas absolue ; elle n'était qu'un minimum , et on pouvait par conséquent employer des calices de bronze dépassant cette longueur ; enfin, qu'il y avait des tuyaux appelés libres qui n'avaient pas de calice , etc.

De ces raisonnements , l'auteur conclut que c'est à tort qu'on a voulu déterminer cette charge à l'imitation du module moderne , et conclut surtout qu'il n'y a pas lieu d'accepter les évaluations des deux hommes éminents qu'il essaie de combattre. L'auteur place la principale cause de l'exagération depuis si longtemps admise dans la supposition toute gratuite d'une charge d'eau de 22 centimètres sur le centre du tuyau quinaire , admise sans autre raison qu'une simple analogie très-contestable , par suite du silence de Frontin sur ce point si important.

La seconde cause d'erreur sur le produit des aqueducs romains peut provenir du procédé défectueux du jaugeage des eaux.

Frontin mesurait , soit à la tête des aqueducs , soit sur tout autre point de leur cours, la surface de la section de l'eau qui s'écoulait ; divisant ensuite cette surface par celle de l'ori-

rice du module, le quotient exprimait le nombre de quinaires que fournissait le débit, procédé fautif en ce qu'il suppose le produit des aqueducs proportionnel aux aires de leur section, chose qui ne pourrait avoir lieu qu'autant que la vitesse moyenne serait la même et, de plus, égale à la vitesse de l'eau à la sortie du module servant de terme de comparaison.

Pour prouver les erreurs commises et faire admettre ses rectifications, M. Jouvin a eu recours à une ingénieuse démonstration. Il applique le procédé de Frontin et sa fixation du quinaire à la nappe d'eau qui passait sur le Pont-du-Gard, et il trouve que l'aqueduc aurait fourni :

Suivant Rondelet, 251,640 mètres cubes en 24 heures (13,106 pouces) ;

Suivant de Prony, 234,864 mètres cubes (12,232 pouces) ;

Tandis qu'il est bien reconnu que l'aqueduc n'a jamais débité au-delà de 2,000 pouces, ou 3,430, en calculant le produit en raison de la pente moyenne de 0,18 par kilomètre.

Pour achever la tâche qu'il a entreprise, M. Jouvin s'applique ensuite à chercher, comme appendice de cet important travail, quelle devait être la véritable valeur du module antique : le quinaire. Après être entré dans des détails les plus précis sur les dimensions et la valeur relative des divers modules, sur la position horizontale qu'occupaient les tuyaux, leur situation immédiatement au-dessous de la surface de l'eau, il établit ainsi cette valeur :

Le diamètre de ce module avait $5/4$ de doigt ;

le doigt était le $\frac{1}{16}$ du pied antique, lequel vaut $0^m 296$. Le diamètre du quinaire serait donc $0^m 023125$ et, pour la surface de l'orifice, $0^m 0042$; en supposant deux millimètres d'épaisseur au calice et une légère couche d'eau au-dessus, la charge sur le centre serait d'environ 15 millimètres; la formule d'écoulement par une ouverture munie d'un ajutage cylindrique donne pour le produit, dans une seconde, 0 litre 187, ce qui fait par minute 11 litres 22, et 15,157 litres en 24 heures; un peu plus de 15 mètres cubes, au lieu de 56 ou 60, suivant MM. de Prony et Rondelet.

La différence entre les évaluations anciennes et celles que propose l'auteur de la dissertation est si forte qu'il eût hésité, s'il n'avait été enhardi par un autre calcul, fondé sur le produit d'une mesure antique, et dont Rondelet lui-même a fourni les éléments. Dans une préface de sa traduction, il fait remonter au temps où Julien fit construire les thermes de Paris (an 360) l'origine du pouce fontainier. Le module dont on se servait pour distribuer les eaux était alors l'once. Ce module avait aussi pour diamètre, comme l'once citée par Frontin, le $\frac{1}{12}$ du pied romain, et donnait une urne ou demi-pied cube par minute. En adoptant pour la valeur du pied linéaire 0,296, le produit de l'once dans une minute serait de 12 litres 967, ce qui se rapproche beaucoup de notre pouce fontainier, dont le produit est compté aujourd'hui pour 13 litres $\frac{1}{3}$ par minute. Frontin nous donne pour la valeur de l'once un quinaire 39 scrupules $\frac{2}{3}$ (l'unité, chez les Romains se di-

visait en 288 parties appelées scrupules) (1);

D'où :

Valeur du quinaire : 12 litres 967 (once)

:: 1 : 1 + 39 scrupules $\frac{2}{3}$.

Ce qui donne, pour la valeur du quinaire, 11 litres 397 par minute ou 0^m 190 par seconde, quantité fort rapprochée de celle qui avait été trouvée dans un premier calcul.

Avec ces données précises, M. Jouvin a pu dresser un tableau (2) des produits des aqueducs décrits par Frontin, et éclaircir complètement la question difficile qu'il a abordée, et, chose digne de remarque, c'est cette appréciation exacte des eaux amenées à Rome par les neuf aqueducs dont parle Frontin, et la quantité trop peu abondante de ces eaux, qui motive la construction de nouveaux aqueducs (il en existait 14 au temps de Prony); lesquels nouveaux aqueducs seraient inexplicables, si les premiers avaient fourni réellement plus de 17 mètres cubes par seconde.

En effet, en supposant la population de Rome de 562,000 âmes (3), il y aurait au moins 414 litres par jour pour chaque habitant, et 724 si le produit des aqueducs était tel que le suppose l'auteur latin. Or, il n'est aucune ville qui soit aussi richement dotée.

De tous ces faits, de toutes ces considérations diverses, il était bien permis à M. Jouvin de tirer cette conséquence que des esprits supérieurs avaient pu se tromper et nous tromper; il était naturel de retirer cet ensei-

(1) *Scrupulus*, petite pierre.

(2) Nous le donnons ici.

(3) Suivant Dureau de Lamalle, elle n'a jamais dépassé ce chiffre.

guement que les hommes , vus de loin , sont, comme dit un poète moderne , *plus grands que nature et que tout ce qui remonte à une haute antiquité semble , en passant à travers les siècles , acquérir , comme à travers un prisme , un éclat plus radieux dont nous sommes souvent éblouis.*

Après la lecture de ce mémoire, deux membres , voués dès longtemps aux études archéologiques et hydrauliques, adressent leurs félicitations à l'auteur et ils le remercient de s'être si utilement occupé de l'étude des monuments qui assurent les plus grands bienfaits aux générations actuelles , et qui montrent le mieux peut-être la grandeur du peuple romain (1) ; car , dans ces constructions gigantesques , il ne s'agissait pas seulement de barrer et de détourner un cours d'eau , mais de prolonger de colossales arcatures pour le faire couler à travers les vallons , pour le cacher dans des conduits souterrains , etc. Ils reconnaissent volontiers la justesse des observations et l'exactitude des calculs de leur savant confrère. Ils avaient , en lisant Flacheron et Delorme , plus d'une fois conçu des doutes sur les évaluations généralement admises : ils sont aujourd'hui éclaircis. Ils avaient remarqué , dans le castellum récemment découvert près de la Maison-Centrale et dans divers aqueducs , le mode de distribution des eaux,

(1) Quod si quis diligentius æstimaverit aquarum abundantiam in publico , balneis , piscinis , domibus euripis , hortis , suburbanis , villis spatiosaque advenientis extractos arcus , montes perfossos , convalles æquatas , fatebitur nihil magis mirandum fuisse in toto orbe terrarum.

(Plin., l. xxxvi , c. 24.)

le placement des tuyaux, leur direction; ils avaient formé des conjectures sur la valeur du quinaire, et ils ont vu avec satisfaction ou la confirmation de leurs idées, ou ont aimé à les rectifier, à les étendre, à les préciser par la communication du nouveau mémoire.

L'Académie s'associe à ces sentiments.

TABLEAU du produit des Aqueducs romains décrits par Frontin, en supposant les modules placés immédiatement au-dessous de la surface de l'eau, le quinaire produisant 0 l. 190 par seconde.

NOMS DES AQUEDUCS	QUANTITÉ								
	DISTRIBUÉE.			SUivant LES INDICATS DES PISCINES			SUivant LES MESURES DE FRONTIN		
	Qui- naire	Litres par secon	Pouces	Qui- naire	Litres par secon	Pouces.	Qui- naire.	Litres par secon	Pouces
1 ^o Appia.....	704	151	603	841	160	720	1825	347	1561
2 ^o Anio-Vieux....	1610	306	1377	2624	499	2246	4598	386	3762
3 ^o Marcia.....	1935	368	1656	2944	559	2515	4690	891	4010
4 ^o Tepula.....	445	85	382	445	85	382	445	85	382
5 ^o Julia.....	805	152	684	1206	229	1031	1206	229	1031
6 ^o Virgo.....	2504	476	2142	2504	476	2142	2504	476	2142
7 ^o Alsietina.....	392	74	335	392	74	335	392	74	335
	8395	1595	7177	10956	2082	9369	15460	2958	15221
8 ^o Claudia.....	1588	301	1355	3312	629	2850	4607	875	5957
9 ^o Anio-Neuf.....	4211	800	3600	4211	800	3600	4758	900	4050
	14192	2696	12152	18479	3511	15799	24805	4743	21208
PRODUIT EN 24 HEURES.									
Suivant M. Jouvin....	252,955 m. c.			505,550 m. c.			407,203 m. c.		
Suivant de Prony.....	794,752			1,034,824			1,388,286		
Suivant Rondelet.....	851,520			1,108,740			1,488,500		

Séance du 14 avril 1855.

M. de Castelnau fait un rapport sur deux écrits offerts en hommage par le docteur Spengler, médecin des eaux d'Ems (duché de Nassau). Le premier contient, avec une notice historique de ces bains, renommés dans les temps anciens et de nos jours, une topographie exacte des environs et l'énumération des propriétés bienfaisantes de ces sources.

Elles sont au nombre de quatre, qui contiennent de 0,70 à 0,80 centigrammes de bicarbonate de soude sur 1000 grammes d'eau. La température en est de 29°5 à 47° centigrades. Quoique le docteur allemand prétende que ces bains ont une supériorité marquée sur tous ceux de l'Europe, le rapporteur fait observer que la France, qui possède au midi, au nord et au centre, les eaux de Vals, celles de Vichy, de St-Nectaire, du Mont-d'Or, n'a rien à envier à l'Allemagne. Il y a même plus : quand on examine de près les éléments constitutifs des eaux de Vic-sur-Cèze, St-Galmier et Chaltoldom, on ne craint pas d'avancer que nous pourrions, en en faisant usage, nous passer des eaux de Seltz, dont l'importation annuelle nous rend tributaires du duché de Nassau de 700,000 fr.

Le second ouvrage, analysé par M. de Castelnau, et intitulé : *Etudes balnéologiques des thermes d'Ems*, est plus scientifique et a un plus haut degré d'utilité. L'auteur y examine successivement le nombre des formes morbides auxquelles ces sources sont appropriées : à l'altération des muqueuses, des voies respiratoires, de la muqueuse digestive, de la muqueuse oculaire, aux scrofules, à la goutte, qui rentrent dans la série des lésions du sys-

tème nerveux ; aux maladies de la peau , à celles de l'utérus , aux affections aphteuses de la bouche. Dans tous ces cas , les diverses sources minérales acidules analysées d'Ems, seront employées avec succès , et si elles ne sont pas une panacée , elles n'en sont pas moins dignes de figurer dans les premiers rangs , suivant l'auteur qui remarque judicieusement que mieux vaut une vertu *assurée*, dans un nombre limité de cas, qu'une action *incertaine* dans beaucoup de maladies.

Le secrétaire perpétuel offre à l'Académie , au nom de M. Hippolyte Fajon, un plâtre de la figure de l'illustre Séguier , qui a été religieusement conservé dans la maison de M^{me} veuve Bayard.

Cette empreinte a été prise un peu après le décès par Duvaudé statuaire , mort à Nîmes dans un âge fort avancé, et à une époque déjà bien éloignée.

Dans la notice qu'il a jointe à son don précieux, M. le conseiller donne les preuves et rassemble les témoignages qu'il a recueillis pour montrer que l'œuvre récemment découverte s'applique réellement au savant antiquaire.

L'Académie entend cette lecture avec un profond intérêt et charge son secrétaire perpétuel d'exprimer toute sa gratitude.

M. Nicot communique quelques lignes , et M. Bousquet commande l'attention la plus soutenue et la plus sympathique par la lecture de l'élegie suivante :

Le Rocher.

- Au pied de ce rocher battu par l'onde amère,
Que fais-tu , jeune infortuné ?...
- Voyageur , je pleure mon père
Et l'heure où je suis né.
- Ou donc est-il celui qui soigna ton jeune âge ?

— Bien loin de moi. — Qui te l'a pris? — La mort.
 — Ou dort-il? — Dans ce lieu. — Qui l'y porta? — L'orage.
 — Pauvre enfant, que je plains ton sort !
 De ce père, au tombeau, raconte-moi la vie ;
 Dis-moi, par quel coup du destin,
 En ce climat sauvage et tout-à-fait lointain, *
 Il fut jeté par la vague ennemie.
 — Bon vieillard, en ce monde est-il rien de certain ?
 Celui pour qui coulent mes larmes
 Ne fut d'abord qu'un simple nautonnier ;
 Mais, nautonnier hardi, toujours dans les alarmes
 Son esquif était le premier.
 Cette valeur et son génie
 Exaltèrent bientôt son nom,
 Et chacun, sous son pavillon,
 Voulait des flots affronter la furie.
 Un jour, jour de bonheur et pourtant oublié,
 Sur des mers en courroux, témoins de ses conquêtes,
 D'un grand vaisseau battu par les tempêtes
 Le timon lui fut confié.
 Il le rendit au port, et son mâle courage,
 D'un naufrage imminent sauva tout l'équipage.
 Dès ce jour, tous ses soins furent pour ce vaisseau ;
 D'une gloire nouvelle il en fit le berceau,
 Et le guidant lui-même, au vaste sein des ondes,
 Quinze ans, il le couvrit des respects des deux mondes ;
 Mais le destin toujours sourit-il à nos vœux ?
 Sur un sol entouré d'orages,
 Les plus beaux jours ont leurs nuages.
 Mon père en fit l'épreuve ; il cessa d'être heureux.
 Aux mers du nord, assailli par les glaces,
 Son vaisseau perdit ses agrès,
 Et sous le poids de mille autres disgrâces,
 Il échoua bientôt après.
 Des pirates s'en emparèrent....
 Comment usèrent-ils d'un succès imprévu ?
 Les insensés le désarmèrent,
 Et l'exil fut le prix du pilote vaincu....
 Depuis lors, plus d'amis ; plus rien que l'infortune.
 Que te dirai-je ? en ce climat jeté,
 Privé des siens et sans ressource aucune,
 Il expira dans la captivité !
 Sous ce sable attristé, sa dépouille repose ;
 Des larmes de l'amour c'est moi seul qui l'arrose.
 Personne, ici, ne vient. Glissant sur l'horizon,
 Le vent seul du désert effleure le gazon ;

Et celui qui jadis , beau de toutes les gloires ,
 Ouvrait , chaque matin , ses jours par des victoires ,
 Ou créait un trône nouveau ;
 Dans une solitude éternelle et profonde ,
 Du sommeil de la mort dort dans un coin du monde ,
 Et n'a qu'un rocher pour tombeau.
 — J'ai connu le héros dont tu pleures la cendre :
 Enfant de Mars et de la liberté ,
 Il n'eût été que grand , s'il n'avait su descendre ;
 Le malheur a sacré son immortalité !
 Va , ne regrette plus , dans ta peine cruelle ,
 Que la tombe pour lui ne soit point assez belle ;
 Cet aride rocher , tout baigné de nos pleurs ,
 Cherché de leurs regards avides ,
 Crois-moi , plus que les Pyramides ,
 Fera rêver les voyageurs.

Séance du 28 avril 1855.]

Après la communication de la correspondance académique , M. Jules Salles fait un rapport verbal sur les premières recherches de la commission chargée de l'examen du plâtre de l'illustre Seguier , donné par M. le conseiller Fajon. Ces recherches , qui déjà semblent indiquer avec un haut degré de probabilité tout le prix de la récente découverte , seront continuées , et il en sera rendu compte ultérieurement.

M. de Castelnau lit un rapport sur un ouvrage adressé par M. Richond des Brus , associé correspondant de l'Académie.

Il y traite des eaux thermales de Niérs , ville de l'Allier , qui est également remarquable par les restes de nombreux monuments romains : arènes , palais , thermes avec piscines , étuves , etc. , etc.

La température des eaux de Néris , qui ap-

partiennent à l'ordre des salines faibles, est de 51° à 53.

Les sources donnent mille mètres cubes d'eau et pourraient suffire à autant de bains en 24 heures. La composition chimique est de 0,42 centig. de bicarbonate de soude et de 0,84 centig. de sulfate du même oxyde; chlorure de sodium 0,21; carbonate de chaux et de silice 0,17.

Les chimistes, ajoute M. de Castelnau, n'ont découvert qu'une petite proportion de sel; ils n'ont pu apprécier l'influence du gaz azote qui sature les eaux, ni tenir compte des fluides électriques ou magnétiques, qui jouent probablement un grand rôle dans leur action; ils n'ont pu reconnaître la part d'efficacité qui revient à la *Nérésine*.

Cette substance végéto-animale, appelée limon dans le pays, est d'un beau vert émeraude, douce au toucher, gluante, qui ressemble d'abord à du frai de grenouille, pour revêtir, plus tard, toutes les apparences d'un végétal analogue à la tige d'un oignon qui monte en graine.

Cent grammes de *Nérésine* desséchée contiennent 47 gram. de matière organique azotée et 53 gram. de cendres salines d'une saveur alcaline très-prononcée.

Quelle est la nature de la *Nérésine* ?

M. Richond, des Brus, ne peut résoudre la question traitée dans ses abords par MM. Robiquet et de Turpin. Personne, du moins, avant le docteur Richond, ne s'était occupé, au point de vue thérapeutique, du principe actif des sources de Nérès.

Cet honorable correspondant a obtenu d'heureux effets en l'employant en friction ou cataplasme contre le rhumatisme articulaire et ses conséquences dans la goutte; contre

certaines ophthalmies, et plusieurs autres maladies, diverses paralysies, etc., etc...

Peut-être de nouveaux travaux apprendront que la *Nérésine*, comme la *Bargine* constituent le principe actif des eaux d'où elles proviennent, et elles seront pour la thérapeutique des agents analogues aux alcaloïdes médicaux.

Le docteur Richond expose, avec beaucoup de clarté et de précision, le mode d'administration des eaux le plus convenable aux divers cas particuliers.

Chaque page donne le témoignage que l'opuscule dont il a fait hommage est écrit par un praticien consommé qui a su utiliser ses veilles par des études sérieuses.

M. Nicot fait ensuite un rapport sur la société académique de l'Eure. Comme la société d'agriculture du Gard, elle a établi des concours pratiques d'animaux, de charrues et d'horticulture; elle distribue aussi des récompenses aux domestiques ruraux. Pour activer même les progrès de l'agriculture, qu'elle regarde avec raison comme la base de toutes nos richesses; pour montrer combien elle apprécie le cultivateur dont la main sème, féconde et récolte les produits de la terre, elle a voulu que le stimulant et le bienfait de ses concours fut montré non-seulement au chef-lieu, mais dans les cinq arrondissements, c'est-à-dire, aux Andelys, à Bernay, à Louviers, à Pont-Audemer, comme à Evreux.

Grâces à cette forte impulsion, continue le rapporteur, grâce à cette large institution, on enseigne successivement aux populations rurales les meilleures méthodes de culture; en montrant les plus remarquables produits, on ouvre de nouvelles sources de richesses, on féconde celles qui existent déjà, on provoque les améliorations praticables, on éclaire,

on civilise les campagnes , et une prospérité croissante d'année en année , se communiquant à tout le reste , répand aussi partout avec l'abondance la sécurité , la paix et la richesse.

Aussi, Messieurs , l'estime et les sympathies ne font pas défaut à la société de l'Eure.

J'en ai vu un témoignage flatteur dans la présence des autorités à toutes ses solennités, dans les discours du préfet , des sous-préfets, des maires, dans les dons du Conseil-général, dans les allocations du ministre de l'agriculture qui se sont élevées à 5,000 fr.

C'est qu'aussi la société de l'Eure étend à tout sa sollicitude. Dans son zèle à assurer tous les perfectionnements , elle a cherché à rendre productifs plusieurs étangs stériles par la multiplication artificielle des sangsues, qui jouent un si grand rôle dans la médecine actuelle et qui sont devenues si rares qu'il faut aller les chercher en Bohême et en Russie.

Par suite des mêmes idées , elle s'est efforcée de profiter de la découverte des deux pêcheurs des Vosges, MM. Gehin et Remi, et pour accroître un agent d'alimentation utile à toutes les classes , elle n'a pas craint de proposer des primes à tous ceux qui auraient fait des essais et obtenu des résultats sérieux pour la multiplication des poissons d'eau douce. Outre ces travaux tous empreints d'un caractère de véritable utilité publique , je pourrai citer encore des efforts faits pour perfectionner diverses branches d'industrie , notamment celle du tissage; je pourrai retracer des travaux importants en géologie et en statistique , mais j'ai hâte d'aborder la partie des mémoires qui rentre mieux dans le cercle habituel de mes études.

La section d'histoire de la Société d'Evreux a formé le louable projet d'un recueil où seraient réunis tous les faits relatifs à l'histoire locale, et où ils seraient groupés dans l'ordre chronologique. Comme premier élément de ce travail, elle offre un mémoire étendu sur la vie et les travaux de Jules de Blosseville, perdu en 1833 avec le bâtiment qu'il commandait, la canonnière-brick la *Lilloise*, dans un voyage d'exploration. A défaut d'une pierre tumulaire qu'on ne saurait où poser, nous avons maintenant une excellente notice où le malheureux émule de Cook et de Lapeyrouse nous est montré dans tout le cours de sa vie si courte et si bien remplie.

Après cette étude historique, j'ai trouvé la fidèle analyse d'une biographie de Benserade.

Vous connaissez, Messieurs, la singulière destinée de ce poète qui dut une grande réputation et les faveurs de Louis XIV à l'enjouement de son esprit, à l'ingénieuse facilité de ses vers, et surtout à son fameux sonnet de Job et à sa mise en rondeaux des métamorphoses d'Ovide, à l'usage du Dauphin. Emule de Dangeau pour la flatterie, il sut parvenir, à force de souplesse d'esprit et de bons mots, à vivre somptueusement dans sa maison de campagne de Chantilly. La fortune le dédommageait ainsi, heureusement pour lui, des railleries des poètes ses contemporains, et il se consolait, au milieu des succès de l'hôtel Rambouillet, des traits que lui décochait Chau-lieu, son malin compatriote. Il eut même l'honneur, insigne alors, d'entrer à l'Académie française.

Cette existence, dont on ne s'expliquerait pas l'éclat, si elle ne s'était mêlée aux affaires et aux intrigues du grand roi, a été peinte en raccourci par Senecé, poète d'une gaité aima-

ble et douce , connu surtout par la critique des mémoires du cardinal de Retz, par quelques satires et des épigrammes entre lesquelles on a remarqué celle-ci :

Ce bel esprit eut trois talents divers ,
 Qui trouveront l'avenir peu crédule :
 De plaisanter les grands il ne fit point scrupule ,
 Sans qu'ils le prissent de travers ,
 Il fut vieux et galant sans être ridicule,
 Et s'enrichit à composer des vers.

A la suite de cette notice, M. Passy (Antoine) a placé un remarquable tableau de l'histoire du domaine d'Harcourt. Ce château qui se cache sous l'épais feuillage d'arbres séculaires , était déjà une forteresse quand Guillaume assembla ses barons pour conquérir l'Angleterre. Le savant auteur en suit les phases successives, depuis le onzième siècle jusqu'à nos jours où il est devenu la propriété de l'opulente Société académique de l'Eure.

Ce contraste dans cette destinée est digne de remarque.

Ce n'est plus , dit M. Passy, au son du cor qu'on y fait appel à l'hospitalité. La grande cour du château-fort ne sert plus de refuge aux femmes et aux enfants éplorés qui viennent chercher un asile contre les fureurs d'un ennemi, tandis que les hommes s'arment et veillent du sommet des créneaux.

Les vieilles portes de la vieille forteresse s'ouvrent à la voix des amis de l'agriculture. Les troupeaux de moutons , les bandes de bœufs, les troupes de chevaux y affluent, mais pour disputer entre chaque race les prix accordés à leurs belles et riches formes et à leur luxuriante nature. Les cimes des arbres ombragent une fête rustique ; un banquet modeste et pacifique réunit des hommes paisi-

bles et laborieux, animés d'un unique sentiment : l'intérêt de l'agriculture.

Dans ce même domaine de l'histoire locale, ajoute M. Nicot, j'ai rencontré de précieuses indications sur une léproserie placée en l'Hostel de St-Ladre-d'Andelys, au temps de Richard Cœur-de-Lion. La première partie du mémoire de M. Léopold Delisle (nom heureusement connu depuis deux ans), présente l'état des biens et des revenus de la léproserie ; la deuxième, jette une certaine lumière sur le régime de ces établissements, en faisant connaître les ordonnances esquelles est contenue ce que le prestre, les malades et le gouverneur doivent prendre en l'hostel.

Chacun d'iceulx pour mois 1½ boissel de pois, 4 gallons de verjus.

Si un malade a feru un des frères, ou fait sang et plaie, il sera bouté hors ung an et ung jour, etc., etc., etc.

A ce travail un peu aride, mais curieux, succède une notice sur Thomas Corneille.

Vous le savez : aux Andelys comme à Rouen, on trouve à chaque pas des souvenirs des deux Corneille. Statues, inscriptions, maison, actes de décès, d'achat, registres, tout parle encore des illustres frères. Mais parmi les monuments les plus faits pour intéresser, il n'en est pas de plus authentique et de plus remarquable qu'un extrait de l'inventaire dressé après la mort de Thomas Corneille. Il fait connaître l'ameublement de la chambre où il est mort, celui du salon, sa bibliothèque et quelques documents sur la famille des deux poètes. Je ne l'analyse pas, je me borne à dire que la dissertation de M. Sauvage, directeur de l'école normale primaire, est faite pour éclairer sur la position des gens de lettres à la fin du XVII^e siècle et au commencement du XVIII^e.

Si je n'avais hâte de finir, je vous aurais entretenu encore de quelques écrits dignes d'attention, ayant pour but de faciliter aux instituteurs l'enseignement du calcul décimal et aux agriculteurs la pratique du drainage; mais je crois pourtant devoir vous lire trois pages d'un Mémoire sur San-Francisco, qui est en partie reproduit dans le *Recueil*.

« La Providence, dit M. Cadwalader, capitaine marin des États-Unis, a groupé sur cette région fortunée d'incalculables avantages. Si riche en métaux précieux, si abondante en facilités commerciales, la Californie a frappé d'étonnement l'esprit des hommes les plus graves et les plus prudents, et, jusqu'à ce jour, son espèce de délaissement a été pour eux une énigme.

» Située sur les bords de la mer Pacifique, commerçant avec la Chine et le Japon, et bientôt probablement avec les îles de cet immense océan, si riches en précieuses substances aromatiques, il n'est pas nécessaire d'être un grand prophète pour prédire les futures destinées de cette conquête *dorée*.

» Des citoyens entreprenants et industriels sont éveillés sur leurs intérêts et connaissent les moyens de les améliorer en élargissant leur sphère d'action.

« Les îles Sandwich, si bien placées pour être le point d'appui de la partie septentrionale de l'Océan Pacifique, doivent nécessairement devenir la propriété de l'Amérique du Nord.

» Les événements qui se succèdent favoriseront ce résultat. Fertiles comme le sont tous les groupes d'îles de cet océan, et si favorables à l'agrandissement d'un nouvel État de l'Union, l'esprit énergique et aventureux de *nos compatriotes* et de nos audacieux marins tiendra bon et grand compte de ces perles de mer.

Elles enrichiront bientôt les trésors de la Californie et de l'Orégon.

» Sous un autre point de vue, San-Francisco est appelé, sans aucun doute, à atteindre une célébrité, une importance considérable. Voyez-vous au nord un puissant territoire, fier de devenir indépendant, mais non pas le dernier des Etats de la grande famille, prêt à se ranger sous la bannière de notre république.

» Le flot de l'émigration venant sans cesse de l'occident, a porté avec lui l'énergie, le progrès de la civilisation et tous les éléments de la grandeur sur les bords fertiles de l'Orégon, qui est destiné à devenir l'immense grenier de l'océan Pacifique.

» Déjà les hommes de l'ouest les plus robustes ont bâti leurs demeures et nous révèlent déjà les richesses qu'on peut tirer, par la culture, d'un sol neuf, riche et profond.

» Un marché leur est ouvert à San-Francisco. En retour ils reporteront chez eux toutes les choses nécessaires à la vie aisée.

» Les thés, les cafés, les fruits, les épices de la Chine, les soieries de la Perse, déjà toutes les richesses des manufactures japonaises, se trouvent réunies dans ce grand bazar.

» Une parfaite communauté d'intérêts s'établira; la Californie et l'Orégon se donneront la main pour assurer tous les moyens de leur prospérité réciproque et jouir des bienfaits de l'industrie et de l'esprit d'entreprise.

» Pendant que les Californiens portent toute la puissance de leur industrie vers l'exploitation des richesses minérales que le sol de leur Etat renferme, leurs voisins, autrement favorisés par la nature, riches de leurs forêts, de leurs mines de houille, de leurs récoltes de produits agricoles de toute nature, approvisionneront la Californie de toutes ces choses

utiles , excluant ainsi de ce négoce des rivaux plus éloignés.

» On doit cependant admettre que, par elle-même , la Californie est susceptible d'une grande production , au point même de pouvoir en exporter le superflu.

» Ceux qui connaissent la régularité des saisons dans cette contrée , la richesse du sol de ses vallées , son climat tempéré , n'oseront certes pas nier combien elle est propre à l'agriculture,

» Quoiqu' , jusqu'à présent , son système de culture soit pour ainsi dire dans l'enfance , les rapports de nos missionnaires signalent les plus étonnantes récoltes de froment dans certaines localités.

» J'affirme donc que toutes les fois que l'intérêt des Californiens les portera à s'occuper de l'agriculture en grand et avec l'habileté , l'industrie et les moyens d'exécution et d'amélioration qui caractérisent la nation américaine , leurs riches vallées les récompenseront de leurs efforts et de leurs travaux.

» Après deux ou trois saisons consacrées à à l'exploitation des mines , les émigrants tournent sérieusement leur attention vers l'agriculture et l'horticulture.

» Des bénéfices importants ont déjà couronné les travaux de ceux qui se sont dévoués à cette exploitation des richesses agricoles , et cela sans de fortes avances.

» Si l'on jette l'œil sur la carte générale de cette province , on verra qu'il existe une communication non interrompue entre les contrées septentrionales et méridionales , au moyen de vastes baies et des rivières.

» Les premières sont bornées par de fertiles vallées.

» Des deux rivières principales qui se réunissent à un point convenable , l'une , accrue

par divers affluents, traverse toute la partie septentrionale de l'Etat de la Californie; l'autre, déroulant lentement ses ondes, grossies par le tribut de nombreux cours d'eau: se rend dans le sud, où elle offre aux explorateurs les facilités pour sonder les terrains métallifères, et pour approvisionner les localités de toutes les choses nécessaires à la vie.

» Chacune des vallées de Sonoma, Saint-Joseph, Pétatuma et du Mont-du-Diable, sont à peine suffisantes pour satisfaire aux besoins d'un Etat peuplé; etc., etc. »

Je m'arrête, j'ai cru que ce fragment terminerait bien le compte sommaire et presque anatomique que je viens de vous rendre et que j'ai essayé de renfermer dans l'espace le plus restreint. C'est aujourd'hui pour moi une loi plus nécessaire que jamais.

M. Reboul lit ensuite deux pièces de vers, mélange heureux de gravité et d'enjouement, où l'académie reconnaît avec satisfaction que ce talent sérieux et fort sait aussi, quand il veut, semer les traits badins, émouvoir l'âme et amuser l'esprit, et faire dire avec Boileau

Heureux qui dans ses vers sait d'une voix légère
Passer du grave au doux du plaisant au sévère ;
Son livre aimé du ciel et chéri des lecteurs
Est souvent chez *Giraud* entouré d'acheteurs.

Séance du 12 mai 1855.

M. le vice-président dépose divers recueils, et M. Jules Salles rend compte des nouvelles investigations de la commission chargée de constater l'origine et l'authenticité du plâtre de Séguier.

M. le vice-président fait ensuite un rapport verbal sur le dernier envoi de la Société d'agriculture, sciences et arts, du département de la Lozère. Après quelques mots sur la constitution de cette Société, l'extension récemment donnée à ses travaux et sur l'activité nouvelle qu'elle en a reçue, M. Ignon analyse d'abord et discute le mémoire de M. l'abbé Baldit, contenant une notice développée sur l'épiscopat des SS. Martial, Sévérien et Privat.

La première question à examiner était de savoir si réellement saint Martial avait annoncé la foi dans le Gevaudan (1), et à quelle époque? Faut-il, accueillant une ancienne tradition, admettre que saint Martial fut envoyé au temps de saint Pierre, *ès-parties de Guyenne pour y prescher et dénoncer la foi chrestienne*, et qu'il ait édifié et fondé au lieu de Mende, *in civitate Mimatensi*, une église en l'honneur de la Vierge Marie? M. l'abbé Baldit répond affirmativement et donne les preuves à l'appui: les diverses bulles d'Urban V, les statuts des évêques et du chapitre de Mende; il cite surtout la bulle du pape Jean, ordonnant que saint Martial fût mis au nombre des apôtres, les actes de sa vie attestant qu'il avait été présent à la Cène, à la Passion, à l'Ascension. Il examine ensuite, afin de préciser l'époque, la copie d'un titre de 1404, portant qu'après la venue du Christ il y avait dans le Gevaudan un roi payen y régnant, qui, après s'être converti à la foi chrestienne,

(1) Post Passionem Christi, missis hinc inde apostolis et discipulis ad predicandam fidem catholicam, et tempora primi Christi vicarii beati Petri, sanctus Martialis ad illas partes Gothorum venit, etc.

(Requête présentée au roi par le syndic de Mende contre le bailli de Marvéjols (xv^e siècle.)

se trouvant sans postérité, *totam ditionem ecclesie contulit et donavit.*

La question de l'apostolat de saint Martial a été, dit M. Ignon, l'objet d'une longue et vive controverse dans laquelle les documents extraits des archives de l'évêché de Mende n'ont pas été négligés. Des auteurs également recommandables par leur savoir et leur piété les ont diversement appréciés. Toutefois, il faut bien le reconnaître, la critique n'a pas encore dit son dernier mot, et peut-être un nouveau jour va-t-il se faire sur ces obscurités des premiers temps de notre histoire ecclésiastique. M. l'abbé Arbellot de Limoges a déjà publié sur cette question la première partie d'une dissertation lumineuse, dont le complément attendu avec une vive impatience paraît devoir fixer toutes les incertitudes.

La deuxième question concerne saint Séverien. Ce disciple de saint Martial a-t-il été sacré par lui évêque de Mende et premier évêque ?

M. Baldit examine encore un à un les titres divers qu'il a soigneusement recherchés et étudiés : ce sont d'abord des pièces de procès, des arrêts du grand conseil, des requêtes, des inventaires et catalogues déposés aux archives de Mende, un manuscrit du XIII^e siècle appartenant à la bibliothèque de la ville, enfin les dires et conclusions de Clément, évêque de Mende. Selon ce prélat, saint Martial, qui avait fondé l'église de Mende, y laissa son disciple Séverien qui convertit le roi des Goths, appelé Goth, avec tout son peuple. *Sanctus Severianus regem Gothorum, vocatum Gothum, ad fidem catholicam convertit cum tota sua gente.*

Le rapporteur, après avoir reproduit les arguments de l'auteur, explique ces dernières paroles. Il est bien évident qu'à cette époque

reculée les Goths n'avaient point occupé encore les contrées méridionales ; bien évident aussi qu'on ne connaît pas un roi du nom de Goth ; mais les écrivains du moyen-âge, qui ne se piquaient pas d'une grande exactitude sous le rapport de la chronologie, paraissaient être dans l'usage d'appliquer aux peuples de la domination gallo-romaine les appellations qui leur furent imposées plus tard par la conquête, après la grande invasion barbare des iv^e et v^e siècles. Nous en avons un exemple remarquable dans un manuscrit du xv^e siècle déposé à la bibliothèque de Nîmes, où il est dit, à l'occasion du martyre de saint Baudile, qui eut lieu dans la seconde moitié du iii^e siècle :

« *Erat autem nemausensis civitas locus regni Gothorum obtinens principatum.* Quoi qu'il en soit, cette question de l'épiscopat de saint Sévérien est, comme la précédente, dont elle n'est qu'une dépendance, l'objet d'une flagrante controverse. « C'est une assez grande difficulté, dit Lenain de Tillemont, de savoir ce que c'est que Sévérien évêque et martyr dans les Martyrologes, le 25 janvier, *in civitate Gavalis*. Car ce terme peut signifier le Gevaudan, dans le Languedoc, et la ville de Gabale (1), dans la Syrie, dont Sévérien était certainement évêque en 401.

» Bollandus veut que Sévérien marqué par les Martyrologes soit un évêque de Mende en Gevaudan. Quelques monuments, *mais pleins de fautes*, disent qu'il fut disciple de saint Martial et le premier évêque de cette

(1) Plusieurs siècles avant l'ère chrétienne une colonie de Gabales avait fait partie de l'expédition de Bellovèse, et après avoir parcouru la Lombardie, la Grèce et l'Asie-Mineure, avait fondé en Syrie une ville à laquelle elle donna par un souvenir pieux le nom de la mère-patrie.

» église. Si l'on trouve quelque preuve que
 » l'église de Mende ait honoré un saint Sévé-
 » rien comme son évêque le 25 ou le 26 jan-
 » vier avant le ix^e siècle, le sentiment de Bol-
 » landus est bien fondé. Que si cela ne se
 » trouve pas, *il est bien à craindre* que saint
 » Sévérien, de Mende, ne soit fondé unique-
 » ment sur les Martyrologes et sur l'équivo-
 » que du mot *Gavalis*. » Cette crainte a été
 partagée par Baillet dans ses *Vies des Saints*
 et par les savants auteurs de l'*Histoire géné-
 rale du Languedoc*, D. de Vicq et D. Veys-
 sette.

M. l'abbé Pascal, auteur du *Gabalum chris-
 tianum*, a publié récemment une dissertation
 sur cette question, sous le titre de : *Défense*
de l'ancienne tradition de l'église de Mende
sur saint Sévérien, l'un de ses premiers évê-
ques. Les éléments de sa discussion sont tirés
 en très-grande partie, pour ne pas dire exclu-
 sivement, de ces documents qui ont paru sus-
 pects à Tillemont, à savoir, des Martyrologes
 et des monuments, *pleins de fautes*, extraits
 des archives de l'évêché de Mende, dont il a
 puisé l'analyse dans Bollandus qui l'avait ex-
 traite lui-même de l'ouvrage de Chenu : *Ar-*
chiepiscoporum et episcoporum Gallie chro-
nologia historica. Il faut cependant remar-
 quer que M. l'abbé Pascal n'a pas manqué de
 faire état de l'opinion de Tillemont et de Bail-
 let, et qu'il y a répondu par cette observation :
 « Une crainte ne fut jamais un argument sé-
 rieux. »

Le troisième problème est relatif à saint
 Privat, évêque, martyr et patron du Gevaudan.
 A-t-il vécu dans la seconde moitié du III^e siè-
 cle ? M. l'abbé Baldit en examine les preuves
 par ordre chronologique. Après les avoir
 exactement reproduites, M. Ignon croit devoir
 signaler les autorités contraires desquelles il

faudrait inférer que ce saint patron du Gevaudan a été martyrisé par Crocus, roi des Vandales, au commencement du v^e siècle en l'année 407 :

1^o Les fragments d'Idace, évêque espagnol, collègue et contemporain de saint Privat, s'il a réellement souffert le martyre au v^e siècle ;

2^o Grégoire, de Tours, lui-même qui rectifie, par les détails du fait, la date erronée qu'il a donnée à cet événement, puisqu'il atteste que le Crocus qui a fait souffrir saint Privat est le même que celui qui fut mis à mort à Arles par ordre de Marianus, lieutenant de l'empereur Honorius ;

3^o Warnharius qui écrivait au vii^e siècle les actes de saint Didier, évêque de Langres, qui fut martyrisé par le même Crocus ;

4^o Aimoin, écrivain du x^e siècle, dans son *Histoire des Français* ;

5^o Sigebert de Gemblours dans sa chronique écrite au xi^e siècle ;

6^o L'annaliste de Trèves qui écrivait au commencement du xii^e siècle, et dont M. l'abbé Pascal a rapporté le passage suivant : « *Tunc regioni illi sive ecclesie sanctus Privatus præsidebat, sedem in mimatensi habens viculo, propterea quod ante ipsum qui episcopatus ordinem tenuerant, in eo loco morati fuerant et sepulti.* » Ce tunc que M. Pascal fait référer par erreur au iii^e siècle, s'applique bien réellement au v^e siècle d'après l'annaliste ;

7^o Fragment de la vie de saint Amatus, évêque d'Avignon, rapporté par sainte Marthe, *Gallia christiana* ;

8^o Trithème, chroniqueur du xv^e siècle ;

9^o Lenain de Tillemont ;

10^o Les auteurs de l'*Histoire générale du Languedoc*, D. de Vicq et D. Veyssete, qui ont fait sur cette question une dissertation très-détaillée ;

11° Ménard, historien de Nîmes, qui place à la même époque les martyres de saint Privat de Gevaudan et de saint Félix, premier évêque de Nîmes ;

12° Le R. P. Oddo de Gissey, jésuite, dans son histoire de Notre-Dame-du-Puy (1644).

13° Un manuscrit, de l'année 1692, par le même ou par un de ses collègues, le Père Ode, sur les antiquités d'Aps, ancienne capitale du pays des Helviens, qui fut ruinée par le même Crocus ;

14° M. Germain, dans son histoire de l'Église de Nîmes ;

15° M. Ignon (Jean-Joseph-Marie), secrétaire perpétuel de la société d'agriculture, sciences et arts de la ville de Mende, ancien correspondant du ministère de l'intérieur pour la conservation des monuments historiques, dans ses recherches sur l'église cathédrale de Mende.

Les documents remis en lumière par M. l'abbé Baldit peuvent fournir encore un autre sujet d'étude. L'Église gabalitaine aurait-elle, dans ces temps si reculés qui touchent au berceau du Christianisme, réuni en ses mains les deux puissances spirituelle et temporelle, et exercé sur cette cité gauloise, devenue municipe romain, une souveraineté pleine et entière ? Aurait-elle surtout, contrairement aux dispositions des saints canons, établi le siège de sa double puissance, *in vico Mimatensi*, alors que l'antique Gabalum, avec son sénat municipal, se faisait remarquer *inter urbes egregias Aquitaniæ* et resplendissait encore des monuments qu'y avait élevés la grandeur romaine ? M. le rapporteur se réserve de traiter ultérieurement ces questions qui ne touchent pas moins à l'histoire civile du Gevaudan, qu'à son histoire ecclésiastique.

Après cette analyse et ces aperçus, M. Ignon

rend compte de trois autres mémoires du recueil.

Le premier est relatif à la culture des pommes de terre dont on avait cru assurer et augmenter la récolte par la plantation en automne, ainsi que le conseille M. Leroy-Mabile. M. Octave de Chapelain a reconnu, par l'expérience, que cette méthode de semer en temps précoce est bien, en effet, une préservation du fléau connu sous le nom générique de maladie, mais malheureusement beaucoup de tubercules étant atteints par les fortes gelées de la Lozère, et la pourriture étant à craindre si, pour s'y soustraire, on enfouit trop profondément, il y a lieu de renoncer à cette méthode ou du moins, d'en entourer l'emploi de précautions encore inconnues.

Le second mémoire contient l'exposé d'une méthode curative de M. Willems, d'Hasselt (Belgique), pour préserver l'espèce bovine des atteintes de la péripneumonie contagieuse qui a désolé les étables de la Lozère et d'une grande partie de la France. M. de La Bastide, membre de la commission consultative d'agriculture, a employé successivement le traitement d'un docteur anglais, par l'arsenic, et celui de M. Fond par l'émétique, et toujours, sans grand succès. Il a été plus heureux en employant l'inoculation, et, en racontant les résultats qu'il a obtenus, il recommande assez ce moyen prophylactique récemment découvert.

Le troisième écrit, qui a aussi pour objet l'industrie agricole, est dû à M. Oziol, vétérinaire à Mende.

Le but de l'auteur a été d'éclairer les cultivateurs sur un accident grave, qui frappe les animaux ruminants et les emporte assez rapidement, si on ne donne pas à l'instant même les soins que réclame leur état.

La météorisation ou enflure (indigestion gazeuse) est étudiée et compendieusement traitée par M. Oziol. Après en avoir recherché les causes, indiqué les symptômes, il expose le traitement qu'il gradue et varie habilement en le mettant en rapport avec l'intensité, comme avec le degré plus ou moins avancé de la maladie. Enfin, si ce traitement est impuissant, il conseille la ponction du rumen, opération délicate sur laquelle il donne de précieuses instructions.

M. Plagniol communique à l'Académie les observations qu'il a faites à Nîmes sur l'inclinaison et la déclinaison magnétiques. Dans la note qu'il a lue à ce sujet, il présente d'abord un aperçu rapide des progrès qu'a faits de nos jours l'étude du magnétisme, considéré soit dans ses phénomènes généraux, soit dans ceux qui sont propres seulement à notre globe. Après avoir signalé l'impulsion qui a été donnée dans ces derniers temps aux recherches sur la détermination des forces magnétiques terrestres, il montre ce que l'on doit attendre, sous ce rapport, de la création de ces observatoires spéciaux où l'on enregistre, chaque jour, et plusieurs fois par jour, les indications obtenues à l'aide d'appareils magnétiques d'une construction perfectionnée.

Il importe en même temps, dit-il, dans les localités dépourvues de ce genre d'observatoires, de chercher à y suppléer, autant que possible, par des observations, si non continues, du moins isolées et faites dans des conditions convenables. C'est ce qu'il a tenté d'exécuter à Nîmes pour l'inclinaison et la déclinaison magnétiques. Il se propose d'y joindre plus tard quelques études sur les variations diurnes.

M. Plagniol fait d'abord connaître les résul-

tats qu'il a obtenus pour l'inclinaison. L'instrument qu'il a employé pour ses observations est une boussole construite par l'habile artiste Jeker, et qui avait été mise à sa disposition par M. Legrand, professeur d'astronomie à la Faculté des sciences de Montpellier. Après avoir décrit certaines dispositions particulières que présente l'instrument, notre confrère indique le mode d'observation qu'il a employé. Il a cherché chaque fois par des tâtonnements l'angle correspondant au minimum d'inclinaison de l'aiguille. Cette méthode lui a paru mériter la préférence sur les autres procédés connus, et il expose les motifs à l'appui de son opinion. Pour chaque détermination de l'inclinaison, il a observé l'aiguille non-seulement en présentant chacune des faces tantôt à l'est et tantôt à l'ouest du méridien magnétique ; mais il a eu soin, en outre, de retourner l'axe de cette aiguille par ses deux extrémités sur les plans d'appui, et de recommencer à observer dans les deux positions. Ensuite il a repris la même série d'opérations, après avoir renversé les pôles de l'aiguille. L'ensemble de ses observations l'a ainsi conduit à reconnaître que le 24 mars 1854, vers deux heures de l'après-midi, l'inclinaison magnétique à Nîmes était de 62 degrés 36 minutes.

M. Plagniol termine ainsi cette partie de sa note :

« Deux illustres physiciens, dont le nom
 » fait si justement autorité dans la science,
 » MM. de Humboldt et Arago, avaient aussi
 » déterminé l'inclinaison magnétique à Ni-
 » mes, l'un en 1799 et l'autre en 1826. L'an-
 » gle (65 degrés 47 minutes) qui est indiqué
 » dans les recueils scientifiques, comme re-
 » présentant l'observation de M. de Humboldt,
 » nous paraît avoir été rapporté inexactement.

» En effet, cet angle se trouve plus petit que
 » ceux que le même savant avait obtenus à
 » Montpellier et même à Perpignan, tandis
 » que les observations anciennes, de même
 » que celles qui ont été faites récemment, dé-
 » montrent que pour des lieux compris dans
 » le même hémisphère de part et d'autre de
 » l'équateur magnétique, l'inclinaison dimi-
 » nue constamment avec la latitude, surtout
 » pour des points dont la longitude est peu
 » différente. Quant à l'observation faite par
 » M. Arago et qui avait été communiquée di-
 » rectement à notre savant confrère M. Valz,
 » il ne peut rester aucun doute sur son exac-
 » titude. En partant de cette observation qui
 » donne pour l'inclinaison à Nîmes (64 degrés
 » 28 minutes), et la comparant à celle que
 » nous avons obtenue, il suit que dans l'in-
 » tervalle de vingt-huit années et demie, la
 » diminution de l'inclinaison a été de 1 degré
 » 52 minutes, soit de 3,93 minutes par an.

» Ce décroissement est en rapport avec ce
 » que l'on connaît déjà relativement à la mar-
 » che de cet ordre de phénomènes. En effet,
 » non-seulement on a constaté que dans l'Eu-
 » rope occidentale l'inclinaison magnétique a
 » été constamment en diminuant depuis 1671,
 » mais, en outre, on a reconnu que le chiffre
 » absolu de ce décroissement est d'autant plus
 » grand que la latitude est moindre, on a vu
 » aussi que pour un même lieu il y a annuel-
 » lement diminution de l'inclinaison. Dans un
 » travail tout-à-fait récent, M. Hansteen a
 » montré que cette diminution pour chaque
 » point de la région que nous avons désignée,
 » forme une progression arithmétique décrois-
 » sante dont la raison diminue avec la lati-
 » tude, mais dont le premier terme est d'au-
 » tant plus grand que le lieu est dans une si-
 » tuation plus méridionale. Il faut attendre

» d'avoir réuni à Nîmes un certain nombre
 » d'observations annuelles , pour déterminer
 » avec une approximation convenable la rai-
 » son de la progression dont nous venons de
 » parler.

» On pourra parvenir alors, comme M. Hans-
 » teen a pu le faire pour d'autres lieux, à cal-
 » culer d'avance l'époque à laquelle arrivera
 » ici le minimum de l'inclinaison, et où il de-
 » vra être ensuite remplacé par un mouvement
 » en sens contraire de la force magnétique ter-
 » restre. Cette époque s'est déjà montrée pour
 » certains points appartenant aux régions sep-
 » tentrionales et rejetés sur les confins de
 » l'Europe orientale, à Catherinenbourg , par
 » exemple. Pour d'autres lieux , tels que St-
 » Pétersbourg dont la situation est moins oc-
 » cidentale , quoique plus élevée en latitude ,
 » cette phase extrême est au moment de se
 » produire dans les lieux appartenant à l'oc-
 » cident de l'Europe , mais à une latitude
 » moindre, tels que Bruxelles. L'oscillation de
 » de l'aiguille aimantée ne changera de sens
 » que dans une cinquantaine d'années, et l'on
 » peut prévoir que le même phénomène ap-
 » paraîtra à Paris trente ou quarante ans plus
 » tard.

» Si nous avons rapporté ici les déductions
 » nouvelles que M. Hansteen a obtenues théo-
 » riquement des faits déjà recueillis, c'est que
 » nous désirions faire ressortir encore mieux
 » ce que l'on doit se promettre du mouve-
 » ment qui est imprimé actuellement aux étu-
 » des sur les forces magnétiques de notre
 » globe. »

Ici se termine la première partie du travail
 de M. Plagniol. Avant de reproduire la seconde
 qui présente les observations relatives à la
 déclinaison , une nouvelle vérification a été

nécessaire. Nous soumettrons prochainement à l'Académie l'analyse de cette deuxième partie du mémoire.

M. Nicot lit le rapport suivant -

Messieurs ,

Nous assistons vraiment au réveil des Académies. Vous en jugez par les nombreuses demandes d'affiliation à nos travaux; vous en jugez surtout par tant et tant de recueils qui nous parviennent. Chaque société savante se livre à des recherches sérieuses, utiles. L'histoire locale est interrogée, complétée; les monuments anciens sont fouillés; les médailles, les simulacres de divinités étudiés; nos vieilles chartes, nos vieux manuscrits, abandonnés longtemps à la poussière des bibliothèques, sont compulsés, expliqués par une foule d'hommes studieux. La pensée fermente, et l'étude austère accomplit sa tâche bienfaisante.

Parmi les sociétés savantes vouées ainsi aux travaux intellectuels et les plus empressées à en publier les résultats, vous avez nommé à côté des Académies de Rouen, Amiens, Caen, Metz, Toulouse et Dijon, celle de Toulon-sur-Mer. Là, des hommes laborieux et pénétrés de l'importance de leur mission se sont frayé de nombreuses routes qui conduisent toutes au but assigné à leurs travaux: l'utile. Ces routes, ils les parcourent suivant leurs aptitudes variées et ils portent leurs méditations sur l'histoire, l'antiquité, la poésie. Dans cette mobilité qui les entraîne, il y a heureusement quelque chose de durable et de permanent: la recherche du vrai.

Vous reconnaîtrez ce caractère dans les quelques mots d'analyse que je vous communique en ce moment.

Le premier mémoire du recueil est dû à M.

Henri, savant archiviste de la ville. Il a pour objet l'histoire particulière de Toulon pendant les troubles de la Fronde. Ce n'est point un récit pris en rien au point de vue général, chose facile aujourd'hui au milieu de tant de matériaux assemblés en tous lieux et de tant de publications de mémoires, correspondances, etc., etc.; mais, ce qui vaut mieux, M. Henri s'est appliqué à suivre pas à pas le conseil de la ville en tout ce qui, dans ses délibérations, se rapporte à cet unique objet. Tout en faisant connaître les principaux événements qui eurent lieu à Toulon à cette époque de troubles, ces délibérations instruisent de la part curieuse qui était dévolue à la marine, aux autorités civiles; elles instruisent aussi de l'état des lieux, des darses, ports, travaux de fortifications, etc., etc. C'est en quelque sorte un inventaire local qui sert à faire apprécier d'abord les progrès matériels et ensuite les changements survenus dans l'ordre des faits moraux. C'est une peinture faite, sans doute, au point de vue de la commune et de ce qu'on nomme l'intérêt du clocher; mais, cette peinture, nous le répétons, est toute conçue, toute exécutée au profit de l'intérêt plus grand, plus noble, plus fécond, de la grande communauté.

Le second écrit est extrait d'un volume inédit du commandant Richard, chef de bataillon du génie, faisant suite à un premier déjà publié et intitulé: *Nouvelles scènes de mœurs arabes*. Le théâtre sur lequel toutes ces scènes se déroulent, est un marché arabe dans toute sa pureté primitive, c'est-à-dire où notre police n'a pu encore étendre les bienfaits de sa surveillance. Dans ce vaste ensemble composé d'éléments si variés, si confus, l'auteur promène le lecteur d'un groupe à l'autre et le rend témoin de tout ce qui s'y dit et de tout

ce qui s'y fait. Nous assistons tour-à-tour à l'entrée triomphale d'un kaïd du marché, aux débats qu'il juge, non pas sous le chêne majestueux comme à Vincennes, mais sous un jujubier sauvage; nous assistons surtout à une consultation, vraiment désopilante, où le docteur Si-Zerouki expose sa simple et tout-à-fait nouvelle thérapeutique. Sous ces plaisanteries, sous une teinte d'ironie se cache plus d'une leçon.

Après ce moment d'hilarité reviennent les teintes sérieuses, ce sont des considérations sur le vol des oiseaux d'Europe.

De ce point de départ qui semble d'abord un peu étroit, M. Dégreaux s'élève à des remarques, à des enseignements remplis d'intérêt sur l'époque du passage, l'origine, la rapidité des déplacements pour les oiseaux voyageurs, les évolutions nécessaires ou capricieuses de telle ou telle espèce, sur le rapport qui existe entre l'ondulation du vol et la longueur des plumes caudales, sur les mœurs mêmes. Ceux qui s'occupent d'ornithologie liront avec plaisir et profit l'ouvrage du naturaliste provençal.

Le volume qui forme, comme tous les recueils, un tout peu homogène (et je suis loin de m'en plaindre), le volume est terminé par des vers de M. Poncey, où l'élévation de la pensée semble contraster avec l'humble condition de l'auteur. Comme la pièce est très-courte nous allons vous en donner lecture.

UN COIN DES ALPES

A MOUSTIERS.

O vieux monts, couronnés de neige et de sapins,
 Qui fermez jusqu'aux cieux les horizons alpins !
 Assemblage inconnu d'antithèses géantes ;
 De pics étincelants et de gorges béantes ;
 D'ombre et d'éclairs ; de rocs pelés, de lacs sans fond ;
 D'épouvantables bruits, de silence profond !

O monde irrévélé, monument grandiose ;
Poème primitif ou chante toute chose ;
Image de l'Eden terrible et gracieux !
Ou la cascade en pleurs semble tomber des cieux ;
Ou, troublant les échos des forêts centenaires ,
La voix humaine éveille un concert de tonnerres ;
Où le hardi touriste embrasse , d'un coup-d'œil ,
Le repaire du loup, le nid de l'écureuil ,
Le buisson qui nourrit l'espiègle troglodite
Et l'auguste sommet que l'aigle seul habite !
Glaciers immaculés qui défiez nos pas ,
Pareils à l'idéal qu'on rêve..... et n'atteint pas !
Qui, lorsque la tempête en feux vient s'y résoudre ,
Dans vos flancs de cristal reverberez la foudre ;
D'ou l'avalanche, ainsi qu'un spectre au manteau blanc,
Menace d'engloutir le muletier tremblant !
Bois sacrés ou le vent, dans les chênes antiques ,
Exhale au firmament ses austères cantiques ;
Ou le pin résineux, par l'ouragan penché ,
Surplombe sur le lit du torrent desséché ;
Ou , courbant sur les caux son tronc de patriarche ,
Jusqu'au bord opposé s'élançe comme une arche !
Solitude où le cœur plus libre en nous bondit ,
Ou l'esprit retrempé s'épure et s'agrandit !
Frais ravins, tout bordés de cresson et d'acanthé ,
Que la reinette verte avec amour fréquente
Et dont la bergerette , hôte des clairs ruisseaux ,
Va picorer, le soir, les roses vermissaux ;
Ou le merle siffleur, dans l'épineuse haie ,
Lustre son noir plumage et becquète la baie !
Vallons où le printemps, qui fleurit le gazon ,
Rappelle les troupeaux à l'épaisse toison ;
Où les grasses brebis , dans la source irisée ,
Désaltèrent leur soif par le thym aiguillée ,
Tandis qu'un pâtre enfant cueille, aux marges du bois,
Les fruits de l'arbousier, rouges comme ses doigts !
O nature sublime où le désir m'emporte ;
Aussi belle, aussi pure, aussi jeune, aussi forte
Que lorsque tu sortis des mains du Créateur !
Je ne t'ai vue encor qu'en un rêve enchanteur ;
D'un de tes fils, la voix qui résonne en mes veilles ,
M'a seule raconté ta gloire et tes merveilles.
Et cependant je t'aime et t'admire, et je veux ,
Si ton maître adoré daigne exaucer mes vœux ,
Je veux faire à tes monts un saint pèlerinage ,
Et faire d'eux l'autel du solennel hommage

Dont mon enthousiasme honora de tout temps
L'artiste qui sculpta tes dômes éclatants !

Vous venez de reconnaître dans ces quelques vers un talent véritable, qui puise sa vie et son éclat dans les saintes inspirations de Dieu et de la nature ; qui retentit en des accents un peu solennels, et pourtant pénétrants, parce qu'ils sortent d'une âme profonde et mélancolique, d'une âme qui fait monter sa veine abondante comme les flots montent larges, indomptables sur les plages où l'auteur aime à vivre et à rêver.

Séance du 26 mai 1855.

M. Pelet met sous les yeux de l'Académie le plan en relief des nouvelles fouilles que l'administration municipale a bien voulu, sur sa proposition et ses indications, faire faire encore à la Fontaine.

Après avoir montré, démontré les découvertes nouvelles et avoir décrit de vive voix les divers accidents, les apparitions successives d'escaliers, murs, vannes, tuyaux qui fournissaient matière à l'observation et donnaient prise à la conjecture, M. Pelet aborde cette question depuis quelque temps controversée : Quelle était la destination du monument retrouvé ? Était-ce un théâtre, un exèdre, une palestine, un odéon, une école publique, une naumachie ou une piscine ?

L'auteur incline vers cette dernière opinion. Et d'abord il rappelle ce qu'était une piscine à Rome, ses usages, son étendue, etc., puis il

expose en ces termes le résultat des fouilles de 1854 :

Taillé dans le rocher qui formait, à l'est, l'enceinte des thermes romains, exposé à toute l'ardeur de notre soleil couchant (1), on a découvert un édifice de forme demi-circulaire s'élevant en *theatridium* jusqu'à la hauteur de 5 mètres du sol antique (2); les gradins exhumés sont, jusqu'à présent, au nombre de neuf et l'on juge par la disposition du rocher qu'il ne devait y en avoir guère plus. Les trois premiers et le mur de l'enceinte intérieure existent seuls en grande partie, on compte les six autres par le roc taillé en gradins qui servaient d'appui à ceux qu'on a enlevés. La hauteur des gradins qui restent est de 34 centimètres, et comme chacun d'eux devait servir en même temps de siège et de marchepied, ils avaient tous une largeur égale de 74 centimètres; toutefois, le gradin le plus bas, audessous duquel personne ne devait s'asseoir, n'avait pour marchepied qu'un espace de 25 centimètres qui formait le couronnement du mur intérieur de l'enceinte, dont la hauteur est de 65 centimètres et la courbe de 12 mètres de rayon.

Nous devons faire remarquer ici qu'il y a une grande différence dans la hauteur des gradins des théâtres et amphithéâtres que nous connaissons, et celle des sièges de notre *baptisterium*; les premiers ont de 45 à 51 centimètres d'élévation; tandis que ces derniers,

(1) C'est encore aujourd'hui, à Nîmes, la petite Provence des bonnes d'enfants et le refuge des cagnards pendant l'hiver.

(2) Ce sol extérieur est déterminé par un pavé mosaïque qu'on détruit tous les jours et qui n'existera bientôt plus que par le dessin que nous en avons pris, il y a près d'un demi-siècle.

comme nous venons de le voir, n'ont que 34 centimètres. Disons, en passant que cette hauteur est rigoureusement la même que celle des quatre gradins dont se composent les deux hémicycles antiques qu'on voit dans le bassin de notre source, et qu'il pourrait bien se faire que cette conformité ne tint qu'à l'analogie de leur destination (1).

Selon toute apparence, le *theatridium* que nous découvrons était, à l'instar des théâtres anciens, divisé en quatre *cunei* par cinq petits escaliers (*itineræ*), tracés dans la direction des rayons, et formés par le gradin lui-même taillé en deux marches sur sa hauteur. Cette disposition avait pour but de faciliter la circulation sur les gradins. Sur les trois qui restent, on voit encore un de ces *itineræ*; il a 90 centimètres de large; on reconnaît aussi celui qui était établi sur l'angle nord de l'hémicycle par une entaille de la même largeur, creusée sur le marchepied du premier gradin à une profondeur de 5 centimètres. Comme ces petits escaliers n'arrivent, dans ce monument, que jusqu'au marchepied, ces entailles diminuaient la hauteur du mur d'enceinte et facilitaient les nageurs novices qui voulaient descendre au fond du *baptisterium*.

Dans l'intervalle qui sépare ces deux *itineræ*, à la hauteur du 4^{me} gradin, niveau auquel pouvaient facilement arriver les eaux de la

(1) L'architecte romain ne précise pas la hauteur des gradins dans les théâtres ou les amphithéâtres, il dit seulement que ceux de ces gradins sur lesquels on mettait quelque chose pour s'asseoir: *gradus spectaculorum ubi subsellia componuntur*, ceux-là devaient avoir au moins un pied, un palme, et au plus un pied six doigts; ce qui correspond à 45 de nos anciens pouces soit 40 centimètres, dimension exacte des gradins du théâtre d'Arles à la première précinction. (*Vitruve*, ch. v.)

fontaine d'Eure, le rocher se trouve tranché sur une largeur de plus d'un mètre; cette circonstance peut faire supposer que l'aqueduc romain qui amenait cette source à Nîmes, aqueduc que nous avons vu, il y a 40 ans, à quelques mètres de là dans cette direction (1), pouvait avoir, dans cette tranchée, un tuyau de communication avec notre piscine; c'est là un fait que nos neveux sont appelés à vérifier; ainsi se trouverait confirmé ce que disait l'historien de Nîmes en parlant de nos découvertes nouvelles dont il connaissait l'existence il y a déjà plus d'un siècle :

« En creusant dans cette partie, dit Ménard » (2), on découvrit les débris de deux bassins, » l'un supérieur revêtu de grandes pierres de » taille (c'est celui dont nous parlons); l'autre » inférieur taillé dans le roc (le creux Cou- » mert); à la suite du premier était une auge » et une martellière ou écluse, qui servait à » faire passer les eaux dans le second.

» Ces réservoirs, au reste, ajoute l'historien, n'avaient rien de commun avec les » eaux de la Fontaine; *celles qui les remplis-* » *saient dérivèrent uniquement du grand* » *aqueduc du Pont-du-Gard* (3). »

(1) A cette époque, M. Benjamin Valz, directeur de l'Observatoire de Marseille, et moi, fûmes appelés par M. Beaucourt, propriétaire du local contigu (aujourd'hui à M. Féminier), pour voir l'aqueduc romain dans lequel se trouvait planté un olivier qu'il arrachait.

(2) Ménard, *Hist. de Nîmes*, vol. VII, pag. 69.

(3) « On a découvert à Nérès, dans un pré, à proximité de la route allant de Montluçon à Clermont, » une grande piscine de construction romaine, formant un peu plus que la demi-circonférence d'un » cercle, avec gradins, ayant à droite et à gauche » deux autres piscines rectangulaires avec lesquelles » elles communiquaient par de grandes baies. Le sol

Nos fouilles nous donnent, en effet, les deux bassins tels que les décrit Ménard ; à la suite du premier, sur la prolongation du diamètre de l'hémicycle, on trouve le canal de communication, l'auge et l'emplacement de la martellière.

Ce canal, dans la direction du nord, a 21 mètres de longueur, sa largeur, en sortant du bassin circulaire, est de 2^m 34, mais à 4^m 60 de ce point cette largeur se réduit de 20 centimètres de chaque côté par un avancement rectangulaire de ses murs latéraux ; c'était peut-être là l'emplacement de la vanne à laquelle ces deux angles servaient de butée. Il n'existe maintenant de ce canal qu'une partie du radier et la première assise de ses murs, qui s'élevaient jusqu'au niveau du neuvième gradin, si l'on en juge par une entaille horizontale taillée dans le rocher pour recevoir les dalles dont ils étaient couronnés.

A 7 mètres, au nord de l'endroit où nous supposons la vanne, on a trouvé l'auge indiquée par Ménard, inerustée dans le sol (1) ; elle a 1^m 90 de long ; elle est percée de deux trous débouchant dans un canal dont la pente, extrêmement rapide, se dirige vers les bains ; ce canal, par sa disposition, servait d'écoulement aux deux piscines.

C'est là probablement qu'était placé le gros tuyau de plomb qu'on trouva, dans cette direction, lors de l'établissement du bélier hy-

» formé par une couche de béton fort épaisse, était
 » recouvert, ainsi que les gradins, de plaques de mar-
 » bre dont il reste de nombreux fragments, etc. »

(*Bulletin monumental de 1855*, 3^{me} série, tom. 4^{or},
 ou 24^{me} vol. de la collection, pag. 55.)

(1) Les ouvriers qui travaillaient aux fouilles l'ont maladroitement arrachée de la place où elle était fixée dans l'épaisseur du mur.

draulique (1). On peut, en quelque sorte, suivre encore sa marche ; il passait sur la digue qui retient l'eau dans le bassin de la source, et qu'a cet effet on avait creusée en forme d'auge ; il se dirigeait vers le Nymphée, dans ce canal qu'on voit établi sur son axe ; puis, à 3 mètres avant d'atteindre l'entrée de ce temple, il se bifurquait en forme d'Y pour alimenter des cascades dans les deux grandes niches placées à côté de cette entrée.

Ce n'était qu'après avoir satisfait aux besoins de la cité par la distribution qu'on en faisait au *Castellum dividiculum*, que l'excédant des eaux de la fontaine d'Eure était amené dans les thermes à une hauteur encore suffisante pour qu'en alimentant des piscines disposées comme celles que nous venons de décrire, il fut aussi possible d'en faire écouler l'eau, ce que ne permettait pas le niveau de la source de *Nemausus*.

Ici, au contraire, après avoir été utilisées pour les bains, elles pouvaient servir encore à former des cascades, des jets-d'eau, des lacs, etc., décorations en harmonie avec le luxe d'un établissement thermal sous les Empereurs romains; *établissements*, dit Ammien-Marcellin, *dont on ne pouvait qu'admirer la grandeur, le nombre et la magnificence. Les cuves étaient en général de marbre fin, de granit oriental ou de porphyre, quoique d'une grandeur extraordinaire, comme on peut en juger par celles que l'on a trouvées dans les*

(1) D'après une note écrite sur le plan des fouilles exécutées sur l'emplacement des anciens bains, en 1739, par Dardaillon, alors architecte de la ville, on trouva sur cet emplacement un tuyau en plomb ayant 25 pieds de long, six pouces de diamètre et pesant trente quintaux.

ruines de ces édifices (1). Outre ces cuves si larges, on y AVAIT ENCORE MÉNAGÉ DE VASTES BASSINS PLEINS D'EAU POUR CEUX QUI VOULAIENT S'EXERCER A NAGER, ENSORTE QU'ON N'AVAIT RIEN OUBLIÉ DE CE QUI POUVAIT CONTRIBUER A LA SENSUALITÉ ET A L'AMUSEMENT (2).

Il pourrait bien se faire qu'en amenant dans les thermes de Nîmes les eaux de la fontaine d'Eure, l'architecte romain n'eût pas eu seulement pour but d'ajouter à la magnificence de ce monument de luxe et de sensualité ; des motifs non moins importants pourraient bien aussi l'avoir guidé dans cette détermination.

D'après l'auteur que nous venons de citer, on réunissait dans les anciens thermes toutes les espèces de bains qu'on pouvait se procurer, même ceux d'eau de mer auxquels on attribuait une vertu toute particulière ; on sait de plus que chez les anciens les sources étaient sacrées, qu'on les honorait d'un culte religieux (3), qu'elles étaient le séjour des nymphes ; n'y avait-il pas déjà dans ces considérations des motifs suffisants pour engager nos pères à réunir à leur belle fontaine, au sein même de la métropole, une des plus importantes sources de la contrée ?

On ne saurait douter aujourd'hui que cette réunion ne se soit opérée, elle est constatée par un monument découvert, il y a plus d'un siècle, sur l'emplacement même où les nymphes d'Eure et de Nemausus viennent se donner la main (4). C'est un autel votif, en pierre de Lens, sur la face principale duquel on voit un personnage ayant la tête couverte d'un pan de

(1) La plupart servent aujourd'hui de fontaines à Rome.

(2) Voy. Mongès, art. Thermes.

(3) Senèque, ép. 41.

(4) *Topog. de Nîmes*, pag. 562.

sa toge, à la manière des sacrificateurs; de la main droite il tient une patère avec laquelle il verse des parfums sur un trépied qui lui sert d'autel; au-dessus de sa tête on lit : AVGVSTIS LARIBVS, *aux Lares Augustes*, et au bas du cippe : CVLTORES VRAE FONTIS, *les prêtres de la fontaine d'Eure* (1). M. l'abbé Greppo, dans ses *Etudes archéologiques des eaux minérales et thermales à l'époque romaine*, fait remarquer, à propos de cet autel, que c'est le premier exemple qu'on connaisse d'un collège de prêtres attachés au culte des Fontaines.

« M. Comarmond se demande, à cet égard, » où résidait ce collège de prêtres? était-ce à » la source ou à l'arrivée des eaux à Nemausus? Il est assez naturel de penser, dit-il, » que cette corporation exerçait ses fonctions » dans la capitale de la colonie qui était vivifiée par cette belle fontaine. La représentation du prêtre qui sacrifie sur un autel de-

(1) Cet autel est actuellement au Musée lapidaire de Lyon, sous le numéro.... Voici ce que raconte à son égard M. Artaud, ancien conservateur. « J'étais à » Nîmes, le hasard me fit entrer dans un petit jardin » dont la porte était ouverte, j'aperçus cet autel, et » après une assez longue conversation et un bienveillant accueil du propriétaire, j'en fis l'acquisition en » témoignant au vendeur toute ma reconnaissance, » mais quel était ce complaisant et affectueux vendeur? l'exécuteur des hautes-œuvres dont j'ignorais le titre. Artaud racontait le plaisir qu'il avait » ressenti dans cet entretien, et le pénible sentiment » qu'il éprouva ensuite en apprenant les fonctions de » son interlocuteur qu'il considérait comme un amateur très-honorable. » (*Musée lapidaire de Lyon*, pag. 352 : Comarmond.)

Il paraît que nous avons été mal renseigné lorsque nous avons dit que cet autel avait été vendu à M. Artaud par Bouchet, libraire. — Le vendeur était M. Démarez, logé dans la maison appartenant actuellement à M. Bergeron, rue des Chassaintes, n°

» vient encore un témoignage de l'existence
 » des *cultores fontis Uræ* ou prêtres de la
 » fontaine d'Eure (1). »

Dans l'opinion de notre savant ami M. Jules Teissier, ce monument aurait été placé sur les bords de notre fontaine par les *cultores* de la fontaine d'Eure, le jour même de l'arrivée de ses eaux à Nîmes :

« Nymphes de Nemausus ! dit M. Jules Teissier, au moment de l'arrivée des eaux d'Uzès, la reconnaissance publique vous célèbre encore; mais les hommages sont partagés : car les prêtres de la fontaine d'Eure élèvent un autel nouveau sur lequel ils écrivent la preuve de leur double respect, au moment où les deux sources vont se confondre :

» *Nymphis Augustis, cultores Uræ fontis* (2) ».

Le caractère sacré de la fontaine d'Eure pourrait bien n'être pas le seul motif pour lequel les anciens habitants de Nîmes ont jugé convenable d'amener ses eaux dans les thermes de la cité; deux monuments antiques nous portent à penser qu'à l'époque romaine cette source pouvait bien être considérée comme minérale et que ses eaux avaient alors quelques vertus conservatrices de la santé, que la tradition ne nous a pas fait connaître. »

M. Pelet cite ensuite, à l'appui de ses conjectures, deux monuments : l'un découvert dans l'Enclos-d'Alizon, et l'autre, qui est conservé à Uzès, dans la cour du Château. L'un et l'autre paraissent consacrés aux divinités des eaux et rappeler les bienfaits de la source d'Eure, l'édicule bâti à ses nymphes, etc., etc., etc.

(1) *Musée lapidaire de Lyon*, p. 352, Comarmond.

(2) *Etudes sur les eaux de Nîmes*, t. II, 2^{me} partie, p. XXIV, Jules Teissier.

M. Pelet dit en finissant :

« C'est généralement au hasard que l'on doit la découverte des vertus et des bienfaits des sources médicales qui rendent la santé à tant d'individus de tout âge, de tout sexe et de tous les pays ; qui sait si l'analyse chimique ne nous éclairera pas un jour sur les effets thérapeutiques de cette eau froide et transparente qui contient un sédiment si abondant ; tandis que les eaux de la fontaine de Nîmes ne laissent aucune trace de dépôt. Cette découverte, renouvelée des Romains, grands dénicheurs d'eaux thermales qu'ils dépistaient à trente lieues à la ronde, nous expliquerait les motifs qui ont porté l'architecte à construire, dans les thermes de Nemausus, une piscine où le peuple, sans courir à douze milles de distance, pût jouir gratuitement des bienfaits de la source d'Eure dont les principes minéralisateurs, si différents de ceux de notre fontaine, avaient peut-être des vertus hygiéniques dont le temps nous a envié la connaissance.

« Nous sommes loin de vouloir donner pour évident ce qui n'est que probable ; en hasardant une opinion, nous ne faisons que profiter des avantages que nous donne l'historien de Nîmes ; nous restons ainsi à couvert des coups que pourraient nous porter ceux qui ne trouveraient pas dans notre système la même certitude, ou plutôt, la même probabilité que nous y trouvons nous-même. »

Après cette lecture, très-favorablement accueillie, M. Nicot fait le rapport suivant :

Messieurs et chers confrères,

Je n'ai que quelques mots à dire sur deux recueils qui vous ont été offerts. Le premier par ordre chronologique, est celui de la So-

ciété de l'Allier. Il contient d'abord un travail important sur la digitale et les principes divers qui en ont été retirés : digitaline, digitalose, digitalin, digitalide, acide digitalique, digitaléique, etc., etc.; 2° Une étude sur une pierre sigillaire sur les deux faces de laquelle sont gravées deux inscriptions commentées par M. Protal, et qu'avait autrement interprétées M. Crosnier. Comme ce n'est ici que le simple cachet d'un oculiste, je ne reproduis pas toutes les nouvelles conjectures de l'antiquaire de l'Allier. J'aime mieux me borner à vous entretenir d'une dissertation sur les inscriptions gallo-romaines trouvées en 1853 à Nérès-les-Bains. Quoiqu'un génie malfaisant, qui est répandu un peu partout, les ait mutilées, elles ont été rétablies et expliquées. La mieux conservée porte : *Numinibus Augustorum et Nerio.... is filius eques per duumviratum secundum Julii Lucii, Julii equestris filii hos porticus quibus fontes..... omnibus suis ornamentis.* Voici la traduction qu'en donne l'auteur du mémoire : « Equès, fils de..... is, a élevé ces portiques en l'honneur des divins empereurs et du dieu Nérius, pendant le second duumvirat de Julius Lucius, fils de Julius Equès, pour compléter les établissements des thermes. »

Quoique l'inscription ne désigne pas nominativement les Augustes à qui s'adresse la dédicace, M. Brugière de la Motte a essayé de prouver et d'une manière assez plausible, que les portiques furent dédiés aux frères Antonius, à Marcus Aurélius et Lucius Vérus.

De deux autres inscriptions l'auteur retire encore quelques indications sur la confédération des Bituriges, sur le culte de Nérius et il en tire surtout des arguments péremptoires pour réfuter l'opinion trop longtemps accréditée que Tibère Néron ou Domitius Néron ont

donné leur nom à la ville de Nérès. Cette ville ne le doit, ce nom, ni à Néron ni à Tibère; mais uniquement et réellement à ses sources bien-faisantes (*urbes condunt aquæ*. Pline). La dénomination du dieu des eaux (Ner) (1) fut latinisée en Nérius par les Romains. Or, ce nom celtique de Ner correspond, suivant Ducange (*Glossaire V. Nérès*) à *aquosus*, par allusion au terrain boueux et humide d'où jaillissent les eaux thermales.

L'auteur termine par l'examen de quelques nouveaux marbres qui lui servent à distinguer Nérès de Gergovia (ce redoutable *oppidum* auquel César attachait un si haut prix.— *De bell. gall.*, liv. VII, c. 9, 10), marbres qui lui servent aussi à fixer l'époque de la construction des principaux monuments de Nérès et même (tant les inductions sont puissantes) à montrer la participation de ses citoyens au régime administratif des Romains; à dissiper enfin à tout jamais le nuage trompeur dans lequel s'obscurcissait le souvenir de l'antique importance de cette cité.

Le numéro des Annales de l'académie d'archéologie de Belgique que j'ai encore à vous faire connaître, contient, outre quelques discours de circonstance, des mélanges historiques concernant principalement la province d'Anvers, et une notice sur George et Jean Stalins, fondateurs des écoles des pauvres à Audenarde. Ce sont deux frères qui sacrifièrent généreusement leur patrimoine pour offrir un asile aux malheureux. Quoique leur biographie soit attachante, je ne la reproduis

(1) Chose remarquable ! l'eau en grec moderne s'appelle *nero* et *nero* rappelle *Nereus* et les *Nereïdes* qui sont des divinités aquatiques. Du reste il ne faut pas s'étonner de l'espèce d'ubiquité de ce radical *ner*, puisque eau se dit *nara* dans le sanscrit auquel se rattache la grande famille des langues de l'Occident.

pas et je me borne à analyser très-succinctement une notice sur l'ordre du Saint-Sépulcre à Jérusalem.

Cet ordre a-t-il été fondé l'an 69 de Jésus-Christ par saint Jacques, premier évêque de Jérusalem? A-t-il eu pour fondateur Godefroi de Bouillon? Faut-il le considérer comme une institution du pape Alexandre VI?

M. le baron Hody traite ces trois questions, et d'abord il prouve très-bien par une foule de notes et de témoignages qu'antérieurement à 1496 il y avait des chevaliers armés au Saint-Sépulcre. La bulle ordinairement invoquée ne fit que régulariser l'usage établi à Jérusalem, ne fit que conférer aux pères custodes de la Terre-Sainte le privilège d'armer chevaliers les gentilshommes qui leur paraîtraient dignes de cette grâce.

Déjà avant cette époque le pape Clément V avait, en 1342, par une convention consentie avec le sultan d'Egypte, réglé le service de l'église du Saint-Sépulcre, et bien avant ce pape, Charlemagne, dont la gloire séduisit le superbe Aaroun-al-Raschid, Charlemagne obtint de lui non-seulement la permission d'honorer les Saints-Lieux, mais d'en avoir les clefs et la souveraineté, depuis si vivement disputée, disons mieux, si injustement ravie.

Après avoir établi sa réfutation et l'existence de ces faits, l'auteur étudie l'origine de l'ordre, il le trouve bien existant de temps immémorial; mais il croit qu'il faut l'attribuer plus particulièrement à Godefroi de Bouillon, en ce sens que, grâce à la conquête de la cité sainte, on put y pratiquer les cérémonies préalables à la collation de la chevalerie, pratique qui était générale en Europe et qui devait revêtir à Jérusalem un caractère tout particulier d'enthousiasme religieux et militaire.

Ainsi, suivant l'auteur, il y a identité entre

les chevaliers créés à Jérusalem au St-Sépulcre et l'ancienne chevalerie. Grâce à l'esprit de vie et de conservation que représente l'autorité pontificale, les papes ont, au moment de son déclin, saisi et sauvé l'institution, elle s'est régularisée et perpétuée sous l'égide du pontificat romain qui s'en réserva la grande maîtrise, tout en déléguant au supérieur de l'ordre de St-François, à Jérusalem, le privilège de créer les chevaliers, privilège transféré par Pie IX au patriarche de Jérusalem rétabli en 1847 sur son siège archiépiscopal.

Il y a encore, dans ce numéro de la société d'Anvers, une notice sur Pompéi qui, comme vous le savez, disparut le 23 août, l'an 79 de l'ère chrétienne, sous un torrent de lave. Notre savant confrère M. Pelet, vous a dit dès longtemps tout ce qu'on a trouvé sous l'amas des scories et des cendres. Je n'ai donc qu'à vous renvoyer aux écrits où il a consigné ses observations et ses récits sur cette ville, qui par ses révélations si soudaines nous a fait retrouver les mœurs des anciens, leurs usages et reconquérir les merveilles de leur civilisation.

La séance est terminée par cette touchante élégie de M. Bousquet :

LA CROIX DU RETOUR.

Un fils portait son père
 A l'hôpital..... Était-ce mauvais cœur ?
 Non ; paresseux par caractère ,
 Le travail seulement lui faisait toujours peur.
 Vice odieux autant que redoutable ;
 Malheur à qui se livre à sa lâche torpeur !
 Il s'endort innocent et s'éveille coupable.

Le nôtre, donc, de sueur ruisselant
 Sous le poids du sexagénaire ,
 Cheminait tout pensif, d'un pas furtif et lent ,
 Poussé par la misère.

Moins faible, le vieillard, le regard assombri,
 Mais beau de sa douleur est fait au sacrifice ;
 Sa lèvre, préparée au fiel de son calice,
 Attend, sans murmurer, que le Ciel l'ait tari.

L'hôpital était loin ; le gagner d'une haleine,
 Le pauvre l'eût voulu qu'il fût mort à la peine.
 Déjà, pour respirer, il cherchait un appui,
 Voici que ses genoux se dérobent sous lui.
 Il allait succomber..... quand, fortune imprévue,
 Une croix secourable apparaît à sa vue ;
 Il y touche, frémit..... et, d'un effort nouveau,
 Aux pieds de l'arbre saint dépose son fardeau.
 Et celui-ci, le cœur cloué sur cette image,
 De s'écrier : « Seigneur, votre jour est venu !
 « Vous conservez toujours le salaire à l'ouvrage... »
 — L'enfant ne comprend pas, mais, en vain retenu,
 Un flot de pleurs sillonne son visage,
 Et le père et le fils, de sanglots oppressés,
 Confondant leurs douleurs se tiennent embrassés.....

Le vieillard, le premier, a rompu cette étreinte :
 « Viens, hâtons-nous, dit-il, d'une voix presque éteinte,
 » C'est en ce même endroit, ô regret déchirant !
 « Que je posais aussi mon vieux père mourant !.. »

Dieu n'en voulait pas plus ; un souffle salubre,
 Brûlante a rallumé la tendresse du fils :
 « Mon père, pardonnez, retournons au logis :
 » Je ne crains plus la faim, votre exemple m'éclaire,
 » Il faut être bon fils afin d'être heureux père... »

Et la Croix ! tous les ans, leur foyer transformé,
 Grandi par le travail et de joie animé,
 De ce jour solennel célébrait la mémoire ;
 La Croix dans cette fête avait sa part de gloire,
 Et c'est ainsi que d'un pieux amour,
 Elle prit ce doux nom de la Croix du retour.



Séance du 9 juin 1855.

M. le vice-président Ignon dépose divers ouvrages et annonce que M. le ministre de l'instruction publique a bien voulu encore encourager les travaux de l'Académie par une allocation de 300 fr.

M. Nicot lit ensuite un rapport sur l'Académie d'Aix :

Mes chers confrères, dit-il, vous savez que, contrairement aux usages reçus dans notre époque, je renonce toujours à produire, à propos d'un livre à examiner, mes vues personnelles. Fidèle à cette habitude, je vais analyser, dès les premières lignes, le recueil de l'Académie d'Aix.

Il s'ouvre par une étude du règne végétal. L'auteur, M. Cassagne, jette d'abord un regard vers ces époques lointaines où les premiers germes des plantes furent répandus sur le globe et distribués d'après des lois qui semblaient éternelles. Mais l'homme vint qui prit possession de ce vaste domaine, le parcourut en tous sens, en étudia tous les produits pour les faire servir à satisfaire ses besoins.

Il dut d'abord s'attacher aux plantes qui lui parurent les plus propres à son alimentation; il les multiplia par la culture et, s'inspirant ensuite de ces mêmes lois qui semblaient avoir présidé à leur distribution primitive, il les rendit propres à le suivre dans ses migrations successives par l'acclimatation. Mais quelle fut l'époque où il les adopta? Quelle est la contrée d'où elles furent introduites? Quels furent les bienfaiteurs de l'humanité qui les introduisirent les premiers? L'auteur s'applique à répondre à ces questions obscures, et traite successivement du froment, cité dans les livres de Moïse; du riz signalé par les Califes, ap-

porté par les Croisés sur les rives du Pô ; du mais peut-être originaire de l'Amérique ; de l'arbre de Cerasonte, du peuplier venu des campagnes qui furent l'heureux berceau de Virgile ; de l'olivier, du figuier que les Phocéens plantaient sur la plage conquise ; du mûrier importé en Morée pendant le règne de Justinien, etc., etc.

Puis l'auteur examine l'emploi des produits de ces arbres divers. C'est presque saisir la première origine des arts et de la civilisation. Ainsi il montre l'huile de sésame trouvée par Hérodote à Babylone ; l'huile d'olive dans la Judée, la Phénicie et la Grèce ; la soie et le coton connus dès le temps où Rome avait formé son puissant empire, etc., etc.

Après l'examen qu'il fait des végétaux utiles à l'homme et que l'homme, combattant les limites que la nature semblait avoir imposées, a transportés en tous lieux, a transformés par l'hybridation, l'auteur montre les productions conquises sur le Nouveau-Monde et qui viennent parer nos champs et nos jardins. L'oxalis tubereux, la patate, la vergerette du Canada, et il tire de son exposé cette conclusion que la dissémination des végétaux, qui est le fait de l'homme et qui comprend une si longue période d'années, nous permet d'espérer, pour nous, pour nos descendants, de nouvelles richesses. Si l'homme, dans son état ancien, avait peu de besoins, l'état actuel de société, le mettant en rapport avec plus de choses, augmente ses jouissances et ses besoins : pour satisfaire aux uns et se procurer les autres, la nature, mère féconde, lui ouvre ses trésors. Appelé par l'effet d'un but providentiel à parcourir la plus grande surface du globe, toutes ces richesses deviendront sa conquête ; les peuples confondront alors les productions de leur sol, comme ils mettront

en commun leurs idées, et de cette communauté naîtra nécessairement un progrès dans l'intelligence, dans l'amour du bien et dans le bonheur universel.

Vous vous associerez à des vœux si bien exprimés.

A cette brillante dissertation succède le compte-rendu des travaux qui ont été actifs et marqués d'un véritable caractère d'utilité.

Je cite surtout une recherche des moyens de remédier en partie au déficit des céréales par un ensemencement fait avec plus d'intelligence. Je cite encore la proposition d'une loi sur la police des engrais ; les conseils donnés pour le drainage. Enfin, j'appelle votre attention sur une nouvelle manière de combattre la funeste maladie de la vigne. M. Vallet, conseiller honoraire, indique un procédé d'une simplicité remarquable. Il consiste à ensemercer de lupin la partie du vignoble attaqué. M. Casanova, habile agronome de Sartène, en a fait l'heureuse expérience. Le lupin agirait-il par son ombrage ou par les gaz délétères qu'il exhale ? on l'ignore. Peut-être faut-il accueillir avec moins de défiance la pratique recommandée, en se rappelant que déjà d'anciens auteurs agronomiques, Plin et Columelle, et plus tard, Olivier de Serres, ont préconisé aussi les heureux résultats du lupin contre les insectes nuisibles à la végétation.

Suivent des vues de M. le professeur Bonafous, sur les origines italiques. C'est une traduction suivie d'une réfutation d'un ouvrage récemment publié par M. Angelo Mazzoldi, qui entreprend de prouver que la civilisation est partie de la péninsule italique pour se répandre en Egypte, en Phénicie, en Grèce et chez toutes les nations situées sur les bords de la Méditerranée. M. Bonafous

n'accepte pas cette thèse plus patriotique que vraie. Il croit avec raison que la civilisation ne s'est pas développée d'une manière exclusive chez les Grecs ou chez les Indiens, mais qu'elle a eu dans différents pays des accroissements simultanés. « Ainsi, dit-il, avant l'arrivée des Grecs et des Troyens dans l'Italie méridionale, le nord de la péninsule possédait déjà une civilisation très-ancienne. Les découvertes récentes faites dans les nécropoles Etrusques ont jeté une vive lumière sur cette intéressante question. Nos divers historiens représentent d'ailleurs les peuples de l'ancienne Etrurie comme versés dans les sciences et les arts, tout en donnant au commerce une grande extension. »

Après cette dissertation viennent des analyses de mémoires de MM. Giraud, Dastros, Lafaye, Tavernier; puis de précieux renseignements sur les variétés de vignes cultivées en Provence, et celles qu'il serait essentiel de supprimer, de conserver ou d'introduire.

Enfin, quelques détails biographiques sur l'illustre Peirèsc et sur les questions mises au concours, terminent ce compte-rendu substantiel d'un érudit secrétaire, M. Mouan, qui a su joindre au talent d'exposer clairement ces intéressants travaux, un savoir étendu et une forme heureuse.

Après ce rapport, le Secrétaire perpétuel soumet à la compagnie quelques essais de traduction de Dante, et M. Reboul termine la séance par une pièce de vers sur la science moderne, ses prétentions et ses erreurs.

Le poète, en présence du spectacle de tant de progrès accomplis dans le domaine des sciences industrielles, cosmologiques, mathématiques; de tant de faits merveilleux qu'il passe, pour ainsi dire, en revue, le poète se

demande si l'homme de nos jours ne recherche pas avec trop d'orgueil, une autre fois encore, les fruits de l'arbre de la science, et s'il ne devrait pas plutôt se tourner vers le monde moral, qui ouvre à l'âme des horizons infinis et lui donne une valeur supérieure; enseignement grave et austère, mais qui est présenté sous des formes brillantes, sous de nobles et poétiques images.

M. Nicot lit le rapport suivant :

Messieurs et chers confrères ,

L'académie de Dunkerque inaugure sa nouvelle existence et ses relations avec nous par l'envoi d'un volume qui contient plusieurs Mémoires ayant une véritable importance historique ou littéraire. A ces titres, ils m'ont paru mériter une attention particulière.

Je citerai d'abord, dans la première catégorie, les souvenirs de Morée par le docteur Bobillier.

L'auteur fait, en forme de relation de voyage, l'exposé des motifs de l'expédition de 1828 en Morée, à laquelle il était attaché en qualité de chirurgien-major.

Il décrit ensuite successivement les lieux qu'il a visités et les choses remarquables qu'il y a rencontrées : Les ruines de Messène, le golfe de Messénie, Calavrita, Navarin, Patras, etc., etc.

L'auteur termine en faisant connaître le climat de la Morée, la nature du sol, les plantes, les animaux les plus communs.

Il détermine la nature, et retrace les causes des maladies qui ont attaqué les troupes de l'expédition, et traite enfin de la constitution physique et morale des Grecs anciens et des Grecs modernes, entre lesquels il établit un parallèle.

Nous citerons quelques lignes relatives à la température.

« Le climat de la Morée est un des plus beaux du monde ; cette presqu'île, à l'extrémité méridionale de l'Europe, entre l'Asie et l'Afrique, reçoit de ces contrées quelques influences climatologiques. Située entre le 36^{me} et le 38^{me} degré de latitude Nord, et sous le 19^{me} de longitude Est, ce pays jouit d'une température constamment assez élevée, si le voisinage des montagnes du Pinde, de l'Hémus et du Taurus, lesquelles sont souvent couvertes de neige, ne venaient la faire varier et l'abaisser quelques fois subitement ; la moyenne annuelle est de 17° centigrades ; celle de l'hiver, de 10° ; celle du printemps, de 15° ; celle de l'été, de 25° ; et celle de l'automne, de 18° ; les extrêmes de 0 à 36° et 40°. L'influence de la chaleur solaire sur la végétation devance en Grèce plus de six semaines celle de la France ; au mois de février on voit déjà les amandiers en fleur ; en mars le printemps est dans toute sa force et sa beauté ; l'été commence en mai et les chaleurs sont déjà très-grandes à cette époque ; on récolte les céréales en juin ; du 15 juillet au 15 septembre les chaleurs sont si fortes que la sécheresse fait tout périr ; les pluies d'octobre font tout reverdir et ramènent un second printemps ; mais ce retour de verdure ne dure pas longtemps : les hautes montagnes se recouvrent de neige, la température se refroidit et cette végétation renaissante s'arrête. Les vents du nord et du nord-ouest dominant en hiver ; celui du nord au printemps, celui du sud en été ; quand celui-ci persiste, c'est le siroco d'Afrique ; le vent-sud-ouest amène la pluie, les orages ont lieu en juin.

» La végétation n'est pas aussi belle ni aussi

active en Grèce que pourrait le faire présumer la latitude du pays; le sol est sec et rocailleux, les montagnes sont nues et dépourvues de végétation; le fond des vallées seul est fertile; mais ce n'est point, comme en France, une végétation fraîche et d'un vert clair; la végétation, en Morée, est d'un vert foncé, on n'y voit que de petits arbres et des arbustes. C'est le pays natal de l'olivier, il y croît à l'état sauvage; c'était toujours l'olivier sauvage et jamais celui qui avait été cultivé, dont se servaient les Arméniens, en signe de paix. Nulle part on ne voit d'aussi beaux platanes; c'est avec les branches de cet arbre que les Grecs décoraient leurs maisons les jours de fête, comme nous le faisons avec le buis ou le chêne; le lentisque est si abondant qu'on s'en sert de bois à brûler; les lauriers-roses, quand ils sont en fleur, donnent partout un aspect enchanteur à la campagne, car ils croissent sans culture; les orangers, les citronniers y croissent aussi en pleine terre et sans culture, de même que le mûrier; parmi les plantes les plus communes on peut citer les aloès, la réglisse, la scille.»

Le second Mémoire, dû à M. Quiquet, directeur de l'école professionnelle, a pour objet la littérature anglaise.

Le but que s'est proposé l'auteur dans ces considérations, est de faire apprécier l'importance de la langue anglaise. Il fait remarquer d'abord que si elle a été si lente à franchir le détroit et à pénétrer chez nous, cela tient premièrement à la grande différence qui existe dans la prononciation, ensuite aux diverses révolutions qu'a éprouvées l'Angleterre, ce qui a apporté des modifications dans le langage, et enfin aux guerres qui ont eu lieu entre cette puissance et la France pendant les derniers siècles.

L'auteur fait rapidement l'histoire de l'Angleterre depuis l'époque où, sous le nom de Bretons, ses habitants, voyant fréquemment leur territoire envahi ou ravagé par leurs voisins du Nord, les Pictes et les Scots, appelèrent à leur secours les Anglais et les Saxons qui, après avoir repoussé les agresseurs, chassèrent à leur tour les Bretons pour s'emparer de leur territoire.

La Bretagne fut ensuite successivement occupée par les Danois et par les Normands.

De la diverses modifications dans le langage.

L'auteur passe en revue tous les écrivains célèbres de l'Angleterre ; Chaucer qui en fut le Malherbe ; Spencer, Shakespeare qui furent aussi ses premières gloires ; Johnson, Milton, Dryden, Addison, Hume, Bacon, Locke, Newton, Pope, Fielding, Richardson, Byron, Walter-Scott, enfin, Fox, Pitt, Canning, Peel, et tant d'autres qui, chacun dans leur genre, ont contribué à former et à perfectionner la langue

Après ces considérations présentées avec clarté et une parfaite connaissance de l'idiome, après ces considérations qui font ressortir l'importance de la langue anglaise, M. Quiquet exprime cette opinion que cette langue et la nôtre sont maintenant destinées à se rapprocher de plus en plus, comme tenant le premier rang, l'une dans l'industrie, l'autre dans la littérature.

Cette opinion est fondée.

Nul doute que les deux peuples les plus avancés dans la voie du développement intellectuel ne fassent dominer leurs idées et leur manière de les exprimer. Seulement nous croyons que la langue française plus accommodée aux allures simples de l'époque, au génie analytique de nos temps, fera plus de conquêtes. Déjà elle a pénétré dans les salons de l'a-

ristocratie Allemande, Suédoise, Prussienne, Russe et même dans les intérieurs des maisons bourgeoises de l'Angleterre. C'est aujourd'hui chose assez commune que d'entendre parler français avec assez de pureté et de voir de graves douairières ou de simples marchandes consacrer régulièrement plusieurs heures de la journée à l'étude du français. Si la langue française est devenue une branche essentielle de l'éducation des femmes, on pense bien qu'elle entre aussi dans le cadre des études des jeunes gens. Tous ceux qui désirent servir dans les armées de la reine ou dans celles de la compagnie des Indes, ou dans la marine, doivent s'y livrer sérieusement; car dans les épreuves écrites et orales qu'ils auraient à subir à l'entrée comme à la sortie des écoles navales ou militaires, la langue française forme une partie importante des matières d'examen.

On peut donc prévoir avec M. Quiquet que la langue française prendra une place de jour en jour plus large chez les peuples divers de l'Europe.

Après ce mémoire est placée une notice de M. Ricour, licencié ès-sciences sur l'appareil Méhu, servant à l'extraction de la houille et au transport des ouvriers dans les mines. Vous n'ignorez pas combien les travaux au fond des mines sont dangereux et pénibles; mais ce qui rend surtout le métier de mineur fatigant et périlleux, c'est l'introduction de l'ouvrier dans les fosses avant le travail et l'ascension de sortie à la fin de la journée. Ces voyages de chaque jour de 300 à 400 mètres sous terre, ne se faisaient que par les échelles et par les tonneaux d'extraction. Ces deux modes présentent de graves inconvénients, qu'il est superflu de signaler: la fatigue inhé-

rente au mouvement ascendant, la rupture des câbles.

M. Méhu a trouvé un appareil propre à faciliter le transport des ouvriers, l'extraction de la houille et l'épuisement des eaux. En voici la description sommaire.

On partage le puits d'extraction en deux gaines, dont l'une sert à descendre et l'autre à remonter, dans chacune de ces gaines se trouvent deux tirants en bois, c'est-à-dire, deux fortes tiges parallèles d'environ 200 mètres de long et maintenu dans une position verticale. Les tiges de la gaine de remonte sont reliées à celles de la gaine de descente par deux chaînes de Vaucanson qui s'emourent sur deux roues polygonales. Enfin ces deux roues sont calées sur un même arbre placé dans le plan même de la séparation des gaines, et mis en mouvement par une machine à vapeur d'une force de 30 chevaux. Un mécanisme particulier, en renversant à des intervalles égaux la direction de la vapeur, imprime à l'arbre un mouvement de rotation, d'abord dans un sens, puis dans le sens inverse, et communiquant aux tiges des oscillations ascendantes et descendantes qui sont le principe sur lequel est basé cet appareil. La longueur de ces oscillations qui est calculée d'après la quantité de charbon qu'on veut extraire, peut-être d'une quinzaine de mètres. Dans l'intérieur du puits et à des distances d'environ quatorze mètres, sont disposées des pièces de bois sur lesquelles sont posés des taquets ou lames de fer mobiles autour d'un axe, placé vers l'une de leurs extrémités. Ainsi lorsque les tirants munis aussi de taquets descendent, ceux-ci se trouvant immédiatement au-dessus du chariot et venant à sa rencontre, saisissent le chariot et le transportent à quatorze mètres plus haut. L'oscillation suivante l'élève encore d'un éta-

ge, à l'aide de cette machine facilement mue et puissante, non-seulement on extrait la houille et on élève rapidement et sans danger les ouvriers, mais on met en mouvement des pompes qui débarrassent promptement la mine.

Nous ne savons pas, messieurs, si nos habiles ingénieurs de la Grand'Combe ont adopté une machine qui fonctionne très-bien à la mine d'Anzin, mais il nous a paru que reproduire, en l'abrégeant, la notice de M. Méhu c'était vous intéresser, parce qu'il s'agit ici d'une pensée philanthropique.

J'ai réservé, pour finir ce rapport, un essai sur l'état de la civilisation au XIX^e siècle. Ce sujet est à la fois trop vaste et trop compréhensif pour être traité dans un demi-volume. Néanmoins, nous devons avouer que nous avons été agréablement surpris en reconnaissant, que grâce à une pensée haute et grave, nette et précise, qui a encore le mérite d'être brillamment exprimée, M. l'avocat Charles a jeté sur cette question de vives clartés. Après avoir dit ce que c'est que la civilisation et ce qu'on doit entendre par ce mot, l'auteur en démontre l'unité, l'unité inviolable.

« La civilisation, dit-il, est tout d'une pièce,
 » elle est tout entière dans chacune de ses parties;
 » toutes vivent et meurent ensemble, brillent ou s'éteignent à la fois. Il existe entre
 » elles une secrète attraction et des liens mystérieux
 » qui échappent à l'œil profane ou distrait; elles sont si bien faites pour
 » vivre et se développer près l'une de l'autre,
 » que si l'une vient à décliner, les autres languissent.
 » Il n'y a pas d'art là où il n'y a pas de religion;
 » il n'y a pas de religion, mais un grossier fétichisme,
 » là où il n'y a pas de science, les lettres et la poésie se mêlent
 » bien à la religion et à la science, leurs sœurs,
 » et enfin, rien de tout cela ne peut

- » fleurir sans une sage organisation de l'Etat,
 » sans des lois protectrices, ou dans un temps
 » dévoré par la misère ou par la famine. Il
 » faut concilier ainsi au lieu de diviser ; au
 » lieu de dresser autel contre autel, il faut
 » réunir dans le même sanctuaire toutes ces
 » statues vénérées et les saluer d'un hommage
 » commun. L'histoire est là pour sceller cette
 » alliance de ses suprêmes enseignements...
 »
 »
 » Le polythéisme grec était à sa période la
 » plus brillante à l'époque où Périclès faisait
 » tonner son éloquence ; où la tragédie étalait
 » ses fureurs dans les vers d'Eschyle ; où la
 » philosophie de Socrate s'enveloppait des
 » charmes du langage de Platon ; où Phidias
 » divinisait la forme humaine. Toutes les
 » splendeurs de la civilisation brillaient donc
 » à la fois dans Athènes, et parmi nous fut-il
 » une époque qui présente un caractère d'har-
 » monie semblable à celui qu'offre le grand
 » siècle ? Les grands noms dans des genres
 » tout différents ne paraissent-ils pas toujours
 » s'attirer et comme se donner rendez-vous
 » dans la même époque ? N'est-ce pas le même
 » temps qui a donné à la fois Bossuet et Fé-
 » nélon à l'Eglise, Cassini et Descartes aux
 » sciences, Colbert et Louis XIV à l'Etat,
 » Racine et Molière à la poésie, Turenne et
 » Condé à la guerre ? »

M. Charles entreprend ensuite de montrer que le XIX^e siècle ne fait pas exception à cette loi du progrès simultané, et qu'il n'a pas brisé le faisceau de la civilisation, et par cette démonstration il réfute les critiques et répond aux plaintes de quelques esprits chagrins qui croient que notre ère est marquée des signes de la décrépitude et de la décadence, en examinant tour-à-tour où en sont arrivés parmi

nous la religion, les arts, la morale. Dans ces divers domaines, s'il rencontre quelques attiédissements partiels, quelques affaissements, quelques theories imprudentes, il se rassure vite par l'état général de la société.

« Cette société, dit-il, riant de ses vaines terreurs, revient paisible sous ses abris sacrés, et, sûre désormais du terrain sur lequel elle marche, elle reprend avec sérénité sa route première, sa voie naturelle. N'est-ce pas là le spectacle auquel nous avons assisté, l'enseignement douloureux, je ne le nie pas, mais salutaire dont nous avons pu profiter ? Chaque institution battue en brèche par la tourmente a grandi dans la lutte et s'est fortifiée dans le peril. L'autorité, la famille, la propriété nous ont paru assises sur des bases aussi vieilles que le monde, aussi éternelles que la divinité qui les posa, et la société a senti croître, pour toutes les choses insultées, sa vénération en raison de l'excès des outrages. Est-ce donc un mediocre honneur pour le xix^e siècle d'avoir été choisi pour cette épreuve solennelle, d'avoir donné une vie nouvelle a ces choses saintes, semblables à ces végétations puissantes qui ne brillent de toutes leurs beautés que sur un terrain parfois bouleversé, dans un air tourmenté par l'orage, sillonné par les éclairs et la foudre !! »

On peut bien ne pas partager cette manière de juger un peu optimiste, mais il est impossible de ne pas reconnaître d'abord le talent qui a dicté ces belles pages, et de ne pas pardonner à un peu d'enthousiasme poétique, toujours voisin de l'illusion. Il est bon aussi de remarquer que si le sentiment de notre valeur actuelle, si la perspective de nos grandeurs futures est quelquefois exagérée, dans M. Charles, cette doctrine a pour effet de re-

lever le moral de l'homme , de l'ennoblir par la confiance , de l'agrandir par l'espoir.

A cet ordre de considérations toutes sociales, succède l'examen des lettres et des arts de l'âge actuel. Ici l'auteur ne nie pas qu'il remarque , dans cette double sphère , certains dépérissements qui sembleraient , au premier aspect , démentir le principe qu'il a posé d'abord de l'unité de la civilisation. En y réfléchissant mieux , il trouve à louer , il sait se consoler , il ose se confier. Dans le champ même de la poésie , il ne croit pas que la préoccupation de la matière, la prédominance du positif et de la science aient détruit l'imagination et effacé l'idéal. Il pense seulement que si la grande idée de Dieu, « si l'âme humaine , dans ses drames intimes , ne peut » arracher d'accent à sa lyre , » si (ce qu'il nie) cette science n'est pas inépuisable, il reste des champs immenses et inexplorés , où la *muse a rarement risqué son pied léger* ; des forêts vierges où naissent des fleurs magnifiques , c'est le sanctuaire des sciences , dans ce palais enchanté où, avec l'industrie, elles entassent les merveilles.

Nous le dirons encore une fois ; il est bien permis de voir le présent et l'avenir intellectuels des nations sous un jour moins favorable ; on peut bien ne pas dorer à plaisir ses horizons ; on peut surtout opposer avec grande justesse que la poésie du xvii^e et du xviii^e siècles ne s'est pas bornée à parcourir , *d'un pied léger*, un domaine circonscrit , et qu'elle a su revêtir des plus brillantes couleurs de grandes et nobles idées ; on peut même hautement contredire ; mais pourquoi aussi repousserait-on les pensées consolantes ? Si l'enthousiasme nous manque, ayons au moins l'indulgence, et disons avec M. Charles lui-même , que la critique gémissante n'est plus

de saison, que si l'on peut faire l'éloge, le légitime éloge du *temporis acti*, il est bon aussi que de temps à autre des voix viennent nous prouver qu'il faut s'honorer de vivre en ce siècle comme on s'honore d'être français, d'être chrétien. Oui, un siècle est, pour tous ceux qui ont l'honneur d'y vivre et d'y penser, une véritable patrie, la patrie dans le temps; celle-là n'est ni moins sainte, ni moins inviolable que l'autre; il faut aussi l'aimer et la défendre, excuser ses faiblesses et voiler ses misères. C'est le signe visible pour ceux qui viendront après nous de notre passage sur cette terre. C'est notre drapeau ! honte à qui le déserte ou l'outrage ! honte à qui ne voit que les tâches qui le souillent et ferme volontairement les yeux devant la gloire dont il rayonne !

Séance du 23 juin 1855.

L'académie, après la communication de la correspondance, entend le rapport de ses commissaires, sur les ouvrages et les titres de M. Roux, de Marseille, docteur en médecine, secrétaire perpétuel de la société de statistique et membre d'un très-grand nombre de sociétés littéraires et scientifiques. Les conclusions toutes favorables de ce rapport sont adoptées, et M. Roux est nommé à l'unanimité correspondant.

M. Olive Meinadier rend compte en ces termes d'un recueil confié à son examen.

Messieurs et chers confrères,

L'honorable vice-président (1) de notre com-

(1) M. le conseiller Ignon.

pagnie vous entretenait de la divergence d'opinion qui s'était produite au sein de la société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, relativement à la fixation de l'époque de la fondation d'une église chrétienne dans le Gevaudan. C'est du bulletin des travaux de la même société pendant ce dernier trimestre de 1854, que nous avons à vous rendre compte aujourd'hui.

Après un rapport sur les primes à décerner aux serviteurs ruraux, gardes champêtres communaux et servantes de fermes, et un second rapport sur un concours ouvert parmi les tisserands, nous avons remarqué un morceau de poésie patoise dû à la plume élégante et facile de M. l'abbé Baldit. Il s'adresse à un ami, et l'auteur a su exprimer sous des peintures gracieuses et, parfois, pleines de noblesse, le sentiment de véritable amitié dont il était animé. Pour vous faire apprécier convenablement cette pièce, nous en aurions volontiers cité quelques parties, si la langue dans laquelle elle est écrite nous eût été plus familière.

Un voyage au château de Tornégat près de Dunkerque, a fourni à M. Joseph de Chaplain, sur le peuple Flamand et sur Dunkerque, quelques détails intéressants. « Le Gascon, dit-il, le Normand, le Breton sont français, mais le Flamand est un peuple à part, il est Flamand, et vous dira, avec son flegme proverbial, qu'il ne vient du sud que du vent et des Français; il ne se sent français lui-même que lorsque la patrie le réclame, alors l'enthousiasme le porte rapidement à l'héroïsme, l'histoire en fait foi. Mais, hors de ces grandes circonstances et dans le cours ordinaire de la vie, la Flandre est un pays à part, il est flamand.

S'il est vrai que chaque pays a son cachet

moral, ses usages et ses mœurs, et si dans quelques parties de notre midi, nos montagnards surtout, sont remarquables par leur dégoûtante saleté, en revanche, les Flamands sont ridicules par le défaut contraire. La propreté est une demi-virtu, disent l'Espagnol et l'Italien, mais exagérée comme elle est dans le nord et dans la Belgique, elle devient un défaut. La Flandre est le pays classique de la brosse et du savon ; on y lave et l'on y frotte avec une désespérante frénésie. Les parquets et les planchers sont si bien cirés, si bien vernis, qu'il faut avoir le pied flamand pour conserver l'équilibre, et M. de Chapelain en a fait deux fois l'expérience en descendant sur le dos le brillant escalier de Tornégat.

De Tornégat à Dunkerque il n'y a qu'un pas, et il est impossible de traverser cette ville sans s'y arrêter un instant. A cette occasion M. de Chapelain raconte que Dunkerque, patrie du populaire Jean Bart, fut bâtie, d'après certains auteurs, dans le dixième siècle, vers l'an 960, par le comte Baudouin III^e ; dit le jeune, fils d'Arnould I^{er}, et qu'il existe dans le pays une tradition à laquelle les Flamands tiennent beaucoup, et qui prétend que Dunkerque veut dire église des Dunes, du mot *Kerk* église ou chapelle. Saint-Eloi, dit cette tradition, aurait fondé une chapelle dans les Dunes, et les pêcheurs des environs auraient groupé leurs cabanes autour de l'édifice, de là l'origine de la ville. Quelques auteurs moins poètes prétendraient que le nom de Dunkerque vient tout simplement du clocher de cette ville, *Kerk*, qui étant très-élevé s'aperçoit de fort loin en mer, et servait de guide aux pêcheurs et aux marins avant l'établissement du phare.

L'histoire de cette ville est excessivement curieuse. Elle fut vendue deux fois, et payée à

beaux deniers comptant ; la première par Jean d'Avnesno, comte de Hainaut, qui la céda à Guy, comte de Flandre ; la seconde par les Anglais qui, moyennant 500,000, la remirent entre les mains de Louis XIV.

Pendant les nombreuses guerres qui ont duré pendant presque tout le règne de ce roi, la position de Dunkerque devait nécessairement en faire un centre d'opérations militaires ; aussi cette ville eut-elle à soutenir plusieurs sièges, parmi lesquels nous citerons ceux de 1646, 1652 et 1658.

Louis, duc d'Enghien, la prit en 1646, et les Espagnols la reprirent six ans plus tard. Enfin, le maréchal de Turenne en 1658, après avoir battu les Espagnols dans les Dunes, s'empara de la ville qui fut remise entre les mains des Anglais. Quelques années plus tard, Louis XIV la leur acheta au prix de 5,000,000 en 1662. Devenue par ce traité une ville française, elle fut admirablement fortifiée ; on y creusa un port que Louis-le-Grand voulait faire assez vaste pour contenir ses flottes. Malheureusement l'ombrageuse susceptibilité des Anglais se réveilla en voyant si près d'eux un port redoutable, et Dunkerque fut bombardée par les Anglais et les Hollandais en 1694 et 1695. L'astre du grand roi commençait à pâlir, et les désastreuses campagnes de la fin de son règne amenèrent le traité d'Utrecht du 11 avril 1713, et d'après un article de ce traité les deux forts qui en commandaient l'entrée furent détruits, et tous les ouvrages de mer, y compris les écluses destinées à nettoyer le port, furent rasés aux dépens de la France.

Depuis cette époque, Dunkerque n'a plus été un port militaire, quoiqu'il y ait une partie du bassin qui soit encore affectée au service de l'Etat. On y fait actuellement d'immenses travaux qui lui donneront, il faut l'espérer,

une partie de l'importance qu'elle a eue autrefois.

M. de Chapelain ajoute que la jetée ou estacade est d'une longueur étonnante et s'avance dans la mer à une distance prodigieuse ; que lorsque le temps est calme, on peut s'y donner le plaisir d'une délicieuse promenade au milieu des flots. On voit passer à chaque instant des bandes d'oiseaux aquatiques, et très-souvent des marsouins viennent pêcher jusqu'à l'entrée du port et sous les pieds des promeneurs, et comme il paraît qu'il est permis de chasser toute l'année au bord de la mer, M. de Chapelain et le propriétaire du château de Tornégat conçurent la pensée d'exécuter une partie de chasse. L'aube du lendemain les trouva en effet sur pied, et s'étant mis en route, ils poursuivirent toute la matinée de nombreuses bandes d'oiseaux de mer. Après une course très-fatigante pour celui surtout qui n'a pas l'habitude de marcher dans le sable, ils s'assirent sur un monticule formé par les restes d'un bâtiment échoué que le sable avait recouvert.

Le soleil était si chaud et la mer si belle, que M. de Chapelain et son compagnon ne purent résister à l'envie de prendre un bain. Poser leurs armes sur le monticule, se débarrasser de leurs vêtements et courir à l'eau fut pour eux l'affaire d'un instant. Malheureusement, à Dunkerque et dans les environs, la plage est presque plate, il faut par conséquent aller très-loin en mer avant de perdre pied, et la marée avance et recule avec une grande rapidité. Les deux baigneurs avaient oublié cette légère circonstance, et la marée montait.....

M. de Chapelain et son compagnon ne songeaient qu'aux plaisirs du bain, lorsqu'en tournant la tête ils virent le bord à une dis-

tance énorme. La mer envahissait le monticule, et leurs armes et leurs habits couraient le plus grand péril. Cependant à force de nager, ils arrivèrent à temps ; mais, hélas ! la mer les avait cernés, le monticule était une île, ils n'eurent que le temps de saisir leurs fusils et leurs vêtements, et moitié nageant, moitié courant, ils gagnèrent le bord. Quelques minutes plus tard les vagues recouvraient en bouillonnant les débris du vieux navire, et la barque du pêcheur glissait légèrement au dessus de l'endroit où quelques moments auparavant les deux chasseurs avaient pu se reposer.

M. Chapelain fait remarquer en terminant que cette partie de chasse ou de bain, comme on voudra l'appeler, restera longtemps gravée dans sa mémoire, à cause de la frayeur qu'il avait eue, ainsi que son compagnon, d'être obligé de rentrer en ville dans le plus léger des costumes.

Depuis quelque temps et à cause surtout de la diminution des produits de la vigne, la fabrication de l'alcool à l'aide de divers produits végétaux et principalement la betterave, a pris un développement considérable et toujours croissant. Le prix de la betterave devait s'en ressentir, et il finit, en effet, par atteindre dans le nord de la France un taux tellement élevé relativement au prix des grains, que les nombreux fabricants d'alcool des environs de Lille, Valenciennes, Douai, etc., n'ayant plus aucun avantage à employer la betterave, se sont mis à faire des achats de seigle de toute part, afin de soumettre ce grain à la distillation.

L'Autorité devait s'émouvoir d'un tel fait dans un moment où la cherté du pain éveille, à juste titre, sa sollicitude, et le 24 octobre dernier, il a été rendu un décret qui interdit

temporairement toute distillation de grains.

Les distilleries forment en ce moment une industrie prospère à cause du haut prix des alcools, et l'interdiction d'employer une denrée abondante, mais nécessaire à l'alimentation publique, devait forcer cette industrie à rechercher d'autres végétaux pouvant servir à la fabrication d'un produit dont les prix actuels sont si largement rémunérateurs. Parmi les plantes qu'on a essayées, M. Théophile Roussel croit devoir citer, comme digne d'attention, l'asphodèle, le maïs, le topinambour, la prune et l'oignon. La fabrication de l'alcool de prunes, en particulier, paraît avoir de bons résultats dans des pays assez rapprochés du nôtre, à Agen, à Marmande et même aux environs de Toulouse. Déjà, précédemment, on fabriquait en Lorraine un vin de prunes fort agréable, dit-on; aujourd'hui on trouve préférable de fabriquer ainsi de l'alcool. Neuf tonneaux de jus de prunes donneraient un tonneau d'esprit.

L'alcool fabriqué avec l'oignon paraît également digne d'intérêt, à cause de sa qualité supérieure qui le rendrait préférable à l'alcool de betteraves.

Ces faits, ajoute M. Roussel, méritaient d'être relevés, quoiqu'il soit impossible pour le moment d'émettre une opinion sur leur valeur économique et industrielle.

Enfin, M. Roussel signale, en terminant, deux autres végétaux remarquables non-seulement au point de vue de leur richesse saccharine, qui les recommande à l'attention des fabricants d'alcool, mais encore par d'autres qualités qui mériteraient que la culture en fût tentée dans notre pays.

La première de ces plantes est le *navet jaune de Finlande*, qui est caractérisé non-seulement par sa couleur, mais encore par

la forme de sa racine très-fortement déprimée en dessous. Ce navet, dans son pays d'origine, est employé avantageusement à la fabrication d'un alcool de qualité supérieure, mais il mérite plus particulièrement notre attention par l'excellence de sa chair et par l'avantage qu'il a de pouvoir être conservé plus longtemps que la plupart des navets.

La seconde plante est une espèce de Sorgho, venue de la Chine, et qu'on nomme *Sorghum sacchariferum* à cause de sa grande richesse en matière sucrée. Il paraît qu'elle est cultivée en Asie sous des climats comparables à celui de la France centrale, et s'il faut croire M. Masson, jardinier en chef de la société impériale d'horticulture, la naturalisation de cette plante dans notre pays serait un fait accompli (1). Cet habile cultivateur, auquel on doit encore d'avoir signalé le premier le navet de Finlande, rapporte, dans le compte rendu d'un voyage qu'il a fait en 1854 dans le midi, qu'il a vu, près des bords de la Gironde, *un champ entier couvert de cette magnifique céréale*, et qui, à cause de la hauteur prodigieuse des plantes, avait l'aspect *d'une jeune forêt*. Dans tous les cas, il est à-peu-près hors de doute, qu'il y aurait avantage à la cultiver comme plante fourragère partout où nous voyons le maïs réussir à ce titre, comme en général sur les rives du Lot.

La société va joindre cette année aux achats de graines qu'elle fait annuellement

(1) Cette plante est aussi depuis assez longtemps cultivée avec succès à Nîmes. On la soigne et on la multiplie surtout depuis qu'on a reconnu son principe sucré. Ce principe a été extrait, l'an dernier, par plusieurs chimistes de notre ville. N. d. s. P

distribuer aux cultivateurs, une certaine quantité de graines de *sorghum sacchariferum*, qui sera semée dans son jardin d'expérience à Mende, soit chez quelques cultivateurs de la vallée du Lot.

A l'occasion de l'ensemencement des céréales en ligne, M. Théophile Roussel, que nous avons déjà cité, signale les avantages que présente cette méthode de semis, et qui consistent non-seulement dans une notable économie de semence, mais encore dans des récoltes plus régulières, plus abondantes, et plus belles; mais qu'on croyait devoir être inutilement recherchés, lorsque la découverte du semoir *Hugues* vint lever les principales difficultés. Depuis lors, les instruments s'étant encore perfectionnés, l'ensemencement des céréales en ligne est entré dans la grande culture, et y a réalisé un véritable progrès. Néanmoins, et malgré ses succès, cette pratique paraissait devoir être interdite à la moyenne et à la petite culture, à cause surtout de la difficulté pour les petits cultivateurs de garder à leur disposition des instruments trop coûteux. Mais l'esprit industriel étant venu en aide à l'agriculture, cette difficulté a été vaincue par le département du Nord; et grâce à une heureuse combinaison de la société d'agriculture de Valenciennes, l'ensemencement du blé en ligne est étendu chaque jour davantage sur les labours de cette foule de petites fermes de 6 à 30 hectares, qui couvre une partie de son territoire.

La société de Valenciennes nous apprend en effet M. Roussel, a eu la bonne idée d'instituer des récompenses pour ceux qui voudraient se procurer un bon semoir, pour le louer ensuite à un prix convenable aux cultivateurs, ou plutôt, comme ce travail exige une cer-

taine habileté, pour se charger eux-mêmes moyennant salaire de l'ensemencement.

Cette pratique et le succès qui l'accompagne, doivent être signalés au moment même où la société de Valenciennes vient de récompenser plusieurs de ces entrepreneurs d'ensemencements. L'un deux, après avoir semé 3 hectares pour son compte, a ensencé 133 hectares pour un autre. Deux autres ont pratiqué de même, et moyennant salaire, ont ensencé en ligne près de 200 hectares, à l'aide de semoirs très-estimés, connus sous les noms de semoirs *Drapier* et *Corduant*.

Intéressant exemple de ce que peuvent pour l'agriculture et particulièrement pour la petite culture, l'intervention de l'industrie et l'esprit d'association.

M. D'hombres père fait ensuite un rapport sur un éloge de Parmentier, offert par M. Dumont de Brioude. Il rappelle sommairement les travaux du savant modeste et laborieux qui propagea la culture et l'usage de la plus précieuse des plantes d'alimentation. Et à propos du rendement de ce précieux tubercule, il donne à M. Dumont les explications que celui-ci a bien voulu demander à l'academie.

M. Reboul communique, à la fin de la séance, une épître qu'il se propose d'adresser à M. Joseph Autran de Marseille. Cette épître, mélange heureux de gravité et d'enjouement, réunit toutes les qualités du genre, dont la souplesse se prêtant avec un égal bonheur à des pensées élevées ou familières, à un style ferme ou badin, humble ou superbe, peut aborder de hautes questions et descendre à de simples détails d'intérieur et de vie privée. L'épître de M. Reboul offre une peinture animée de l'état actuel du monde scientifi-

que, qui est jugé tantôt avec une certaine mélancolie philosophique, tantôt avec une spirituelle moquerie. L'œuvre nouvelle est à la fois instructive et railleuse: elle fait sourire, elle fait réfléchir, bien qu'elle ne soit donnée que comme un pur épanchement de l'amitié.

M. Nicot fait, en ces termes, le rapport qui lui a été confié :

Messieurs,

Chargé de rendre compte de travaux dont un poétique confrère, M. Rolland, vous fit plus d'une fois connaître la variété et l'importance, je viens remplir à sa place la longue et difficile tâche d'analyser les mémoires de l'académie de Dijon.

Ces mémoires sont divisés en deux grandes classes: celle des sciences et celle des lettres.

Dans la première partie j'ai remarqué de savantes recherches sur un principe d'optique géométrique et sur les analogies et les différences entre les appareils de l'optique ancienne et ceux de l'optique nouvelle.

J'ai jeté aussi un coup-d'œil rapide sur un catalogue méthodique des mollusques terrestres et fluviatiles du département de la Côte-d'Or, sur quelques observations médicales: extension du frein de la langue, emploi de l'hippurate d'ammoniaque, etc. Mais je me suis surtout arrêté aux notes que notre confrère M. Alexis Perrey a publiées sur les tremblements de terre, sujet favori et continu de ses belles et incessantes études.

Vous savez, messieurs, que parmi les divers phénomènes livrés aux études des physiciens, aucun ne les a plus occupés que l'étude de ces profondes secousses qui, comme à Lisbonne ou à la Jamaïque, en 1755 et 1792, non-seulement détruisent les hommes-

et leurs habitations, mais changent, au point de le rendre méconnaissable, l'aspect du sol qu'elles ont ébranlé.

Sont-elles dues à des gaz qui s'enflamment et se lient-elles aux éruptions volcaniques ? Ont-elles pour cause l'effort et l'effort impuisant des matières enflammées qui ne peuvent triompher de la résistance que leur oppose la croûte minérale du globe ?

Quelque hypothèse qu'on adopte, on conçoit qu'on peut tirer de précieuses inductions des observations que l'on peut faire

Sur le degré d'intensité,

Sur la durée,

Sur la fréquence,

Sur la périodicité réelle ou non,

Sur les continents ou contrées qui ont été atteints.

Sur ces divers points, M. Perrey a appelé tous les renseignements, a mis à contribution toutes les contrées du Globe, toutes les sociétés savantes nationales ou étrangères. La correspondance qu'il a entretenue est des plus étendues, et il en a tiré les notions les plus curieuses. Il a fait plus : il a entrepris, à l'aide de tous ces faits, de saisir une loi et a essayé d'indiquer les rapports qui peuvent exister entre la fréquence des tremblements de terre et l'âge de la lune.

Vous le voyez, messieurs : les méditations actuelles de M. Perrey ne démentent pas, et elles continuent heureusement celles qui lui avaient mérité son affiliation à nos travaux.

La section des lettres a fourni des écrits plus nombreux et non moins importants. Je vais les parcourir successivement et rapidement.

Le premier est relatif à la Maladière de Dijon. Ce bâtiment et cet enclos, ou plutôt cette ferme actuelle, est le reste réparé et renou-

velé de l'établissement où, il y a plusieurs siècles, on réunissait, où on essayait de guérir ceux qu'un mal hideux, la lèpre, venait frapper et qui trouvaient là un refuge contre leur misère, du soulagement à leurs souffrances, un abri pour mourir. M. Joseph Garnier, archiviste de la ville, a retracé le passé de cet établissement, et quoi qu'il l'ait considéré au point de vue purement local et en restant étranger à la science de la médecine, cet art pourrait y puiser, peut-être, d'utiles enseignements. Il doit attacher quelque prix à des recherches sur l'époque où le mal pénétra en Bourgogne ; à des discussions sur le point de savoir si la lèpre du moyen-âge fut ou ne fut pas différente de la lèpre hébraïque, si elle fut une combinaison de diverses affections psoriques avec les honteuses maladies, fruit de la débauche romaine.

Pour nous qui n'avons pu que suivre l'exposition historique de ce redoutable fléau, nous nous bornerons à dire que l'auteur a eu recours à tous les annalistes du pays et que, à l'aide de leurs écrits et fort de ses propres lumières, il en a fait connaître les phases diverses. Son récit, qui commence au VI^e siècle, finit au règne de Louis VIII, c'est-à-dire à l'époque où, grâce aux efforts de l'autorité royale, l'administration des hôpitaux et autres lieux pitoyables (expression de l'époque) fut régularisée et bien des désordres réparés.

M. Garnier a plus fait que de raconter, il a cherché les inscriptions et les pierres tombales qu'il a pu rencontrer sur ce sol bouleversé et transformé par de riches et récentes cultures. Il a copié les inscriptions de tous ces sépulcres. Quelques-unes sont touchantes. Heureusement conservées par la pierre elles arrivent à nous comme un écho lointain.

de souffrances cruelles, dont la cause a pour nous depuis longtemps disparu.

C'est aussi en consultant les archives, en fouillant de vieux monuments que M. Lavirotte, ancien inspecteur des finances, a jeté de nouvelles et vives lumières sur un personnage presque important de la fin du xiv^e siècle, Odette de Champ-Divers, la favorite, ou plutôt, l'amie dévouée de l'infortuné Charles VI.

L'auteur, avant de tracer son attachante biographie, examine et discute les opinions souvent erronées des panégyristes et des admirateurs de cette femme célèbre. Ainsi il ne pense pas, avec M. Emile Deschamps, qu'elle soit tombée morte dans le tombeau du roi ; avec d'autres, qu'un cloître inconnu ait caché sous ses ombres pieuses le peu de jours qu'elle vécut encore, qu'elle fut la fille d'un marchand de chevaux (*filia cujusdam mercatoris equorum.*)

A ces faux récits, à ces fables trop longtemps propagées, M. Lavirotte oppose le témoignage et les vivants tableaux de Juvénal des Ursins qui nous la représente d'abord comme survivant à son royal amant, ensuite comme ayant reçu de l'instruction et une éducation assez soignée pour n'être pas déplacée à la cour où l'appela la reine Isabeau de Bavière, de détestable mémoire. Là, seule à côté du monarque délaissé, toujours empressée, toujours prévenante, inventant des jeux, des amusements, des *contes bleus*, pour le distraire, elle lui prodiguait, comme l'a dit si bien Casimir Delavigne, les soins complaisants d'une tendre mère.

Avec ta douce chansonnette
Qu'il aime tant,
Berce, berce, gentille Odette,
Ton vieil enfant.

Tout en racontant cet admirable dévouement au malheur, M. Lavirotte trouve moyen de s'élever quelquefois au-dessus de la notice biographique : ainsi il a su jeter sans trop de longueur un coup-d'œil rapide sur la situation critique où la France et la Bretagne restèrent plongées après la mort de Charles VI ; ainsi il a su encore, en étudiant en légiste une information judiciaire que le hasard lui a mise sous les yeux, il a su suivre tous les fils d'une intrigue politique où s'était laissé aller la belle et bonne Odette, la femme qui semblait devoir être le plus étrangère aux manœuvres diplomatiques, Du reste, comme l'observe très-bien l'auteur, il ne s'agirait point ici d'une trahison, mais bien d'avoir cherché dans un intérêt d'humanité à faire parvenir à Charles VII de simples avis concernant la ville de Lyon. Mais quand il serait vrai qu'Odette eût été imprudente et mal inspirée. Nous pourrions si non pardonner, du moins compatir à cette femme célèbre, citée pour son dévouement désintéressé ; nous devrions applaudir à des investigations dictées par un louable patriotisme.

Ce même sentiment a dicté aussi une proposition développée par le savant conseiller M. Foisset. Cette proposition la voici : elle tend à faire placer une pierre commémorative au-devant de toutes les maisons de Dijon où seraient nés des hommes illustres ou qu'ils auraient seulement habités.

Nous nous sommes demandé si cette proposition, qui a déjà eu un commencement d'exécution à Dijon, en ce qui touche Bossuet, le président de Brosses, le président de Pierre Jehannin, ministre de Henri IV, Crébillon, Piron, de Vergennes, Jean Sans-Peur, Rameau et Buffon, nous nous sommes demandé si on ne pourrait pas aussi, pour la gloire de

notre ville, rappeler par une petite pierre, par quelques mots, la mémoire des hommes qui ont honoré le pays.

Mais je me hâte de terminer. Je le ferai en vous donnant, non point une complète analyse, mais les premiers linéaments d'une dissertation philosophique de M. Tissot, professeur de la faculté des lettres que l'Institut vient de mentionner si honorablement. Elle est intitulée ; *Esquisse historique de l'influence d'Aristote*. Permettez-moi, messieurs, avant de reproduire les principales idées du docte et brillant professeur, de donner deux mots d'explication.

La logique d'Aristote connue sous le nom d'*οργανον*, n'est autre chose que la théorie du raisonnement : c'est-à-dire, la science de ses éléments, de son mécanisme, de ses règles, de son usage, de ses sources et de l'abus de sa forme extérieure ou apparente.

Vous le voyez : en remplissant ce cadre (et vous savez si le grand esprit du Stagyrite en était capable) on doit connaître tous les secrets, toutes les ressources de la dialectique.

C'est parce que ce grand monument de la pensée humaine a dû exercer une vaste et profonde action à travers les âges, que M. Tissot en a entrepris l'étude et noté les immenses résultats.

Il a d'abord voulu traiter la question de l'authenticité qui, on le sait, a été si longtemps agitée. Après l'avoir résolue, M. Tissot entre en matière, et pour bien marquer l'importance de l'œuvre du précepteur d'Alexandre, pour en bien faire connaître et mesurer le bienfait, il jette d'abord un coup-d'œil sur l'état de la logique avant Aristote, faisant ainsi à la fois apprécier ce qui lui appartient en propre dans la création de cette science, comme aussi pour donner au sujet l'ampleur dont il est suscep-

tible. M. Tissot ne va pas se perdre dans des investigations abstruses ; il ne va pas rechercher si la philosophie Persanne ou Chinoise contient quelque trace de logique théorique , ou si Aristote a connu la syllogistique Indienne. Il ne s'occupe que des Grecs , de Zénon , de Thalès, d'Empédocle et des Pythagoriciens, et il conclut de l'examen de leurs idées, des vestiges de leurs pensées , qu'Aristote a eu peu de prédécesseurs dans la carrière qu'il a parcourue avec tant d'éclat , qu'il a ouverte avec l'esprit le plus puissant, peut-être que l'humanité ait produit dans la voie des plus hautes spéculations et de la science la plus pratique.

Après cet exposé , et suivant l'ordre des temps, M. Tissot examine l'influence de cette logique , depuis les premiers Péripatéticiens jusqu'aux pères de l'Eglise. Il faut voir surtout avec quel savoir profond, quel discernement habile sont recherchés et indiqués les effets des doctrines d'Aristote. Il semblerait au premier aspect que l'esprit pratique des Romains devait les rendre peu propres aux spéculations logiques , quoiqu'ils eussent à un très-haut degré la logique des affaires et des intérêts , ainsi que le témoignent leur droit et leur histoire ; mais ce serait une grave erreur. Cicéron s'occupe de la logique comme science. Galien, que l'on peut considérer comme un demi-romain, élève la dialectique au ton de l'enthousiasme, et si la discipline de la pensée et ses procédés scientifiques n'existent encore que confusément, le moment de l'éclosion n'est pas loin.

Le christianisme, en faisant son apparition dans le monde va mettre en circulation des idées nouvelles. Mais ces idées, comme le remarque fort bien M. Tissot, ne demandaient point à être prouvées intrinsèquement pour être admises ;

elles s'adressaient essentiellement à la foi et devenaient ainsi une affaire de croyance et d'autorité. Puis quand le dogme chrétien rencontra des contradicteurs, ou fut répandu par des esprits grecs, par des intelligences formées à l'école des philosophes, on vit les pères grecs tout disposés, tout occupés à vaincre les résistances philosophiques par les armes mêmes de la philosophie. Quant aux pères latins, il faut le dire, si l'on excepte saint Augustin, ils ne furent pas grands partisans des doctrines d'Aristote, parce qu'ils les considéraient comme un instrument de doute et de discorde.

M. Tissot suit encore les effets de la logique d'Aristote depuis le commencement de la scolastique au v^e siècle jusqu'à la Renaissance, jusqu'à Bacon et à Descartes, et enfin depuis Kant jusqu'à nos jours. Partout et toujours il voit dans ce magnifique livre de l'*Organon* une des plus belles sciences dont le génie de l'homme puisse s'honorer, et comme un des moyens les plus puissants pour faire replier l'esprit sur lui-même.

« L'influence de l'*Organon*, dit-il excellem-
 » ment, sur la précision des idées, sur le ca-
 » ractère de lucidité des langues modernes,
 » particulièrement de la française; sur l'esprit
 » méthodique et scientifique qui distingua
 » notre civilisation, n'est pas douteux; et le
 » moyen-âge, en se façonnant à la gymnasti-
 » que de l'école, préparait déjà l'esprit nou-
 » veau. Mais cette influence aussi salutaire
 » qu'incontestable, mise à part, la logique
 » reste encore une des parties les plus inté-
 » ressantes de la science plus générale des
 » opérations et des lois de l'esprit humain, et,
 » par conséquent, de la psychologie. C'est
 » ainsi que la philosophie moderne semble
 » l'envisager. Par là elle revient à la pensée

» du Stagyrile ; ce qui prouve une fois de plus
 » que la vérité est de tous les temps, et que
 » l'*Organon* pourrait bien en renfermer assez
 » pour n'avoir pas plus à craindre de l'avenir
 » qu'il n'a souffert du passé. »

Tel est le jugement si exact, si approfondi que M. Tissot porte sur le livre d'Aristote. Si je me suis arrêté longuement à le faire connaître ; si j'ai redit avec complaisance les travaux de l'Académie Dijonnaise, notre si digne et si active correspondante, c'est que je sais que tout travail sérieux, même celui d'une érudition classique, est favorablement accueilli parmi vous, parce que vous n'oubliez pas votre mission d'être utile au pays en l'élevant à vous par le culte de la pensée austère, et parce que je sais, comme je le disais en commençant, que vous portez un vif intérêt à une Académie animée par de puissants souvenirs, et qui n'apporte pas seulement quelques grains de sable, mais bien une forte pierre angulaire à l'édifice du progrès.

Séance du 7 juillet 1855.

Après la distribution des recueils des académies de Poitiers et Beauvais, M. Ollive Meinadier fait le rapport suivant :

Messieurs et chers confrères,

La Société d'agriculture, des sciences et des arts de Boulogne-sur-Mer, vous a adressé le compte-rendu de la séance semestrielle qu'elle a tenue le samedi 28 octobre dernier, à la suite de l'exposition annuelle qu'elle a organisée. On y lit que l'exposition de cette année ne le cédait en rien à celle des plus belles

années, tant sous le rapport du nombre que sous celui de la richesse et de la beauté des échantillons exposés ; qu'une fois de plus la société a pu s'applaudir des résultats accordés à la persévérance de ses efforts, en même temps que de l'heureuse idée qui l'a portée à rassembler ainsi, tous les ans, les échantillons des produits si variés de l'agriculture.

Une superbe collection de céréales, plantes fourragères et légumes, tapissait les côtés de la vaste salle de la bibliothèque. Venaient ensuite les fruits, représentés par de riches échantillons, disposés avec le meilleur goût et dans un ordre parfait sur de longues tables préparées à cet effet. Enfin, une exposition de volailles, organisée pour la seconde fois par les soins de la Société, et qui se composait de très-belles espèces de la race cochinchinoise et autres races étrangères, semblait compléter cet ensemble choisi dans les deux premiers règnes de la nature, et offrait un coup-d'œil aussi varié qu'intéressant.

Plusieurs instruments aratoires envoyés par des serruriers-mécaniciens, fondeurs et charrons, ou destinés à être distribués à titre de primes, s'offraient à la vue des cultivateurs comme pour appeler leur attention sur la nécessité d'adopter dans le pays l'usage des bons outils et des instruments perfectionnés.

Pendant quatre jours, le public a été admis à visiter les différentes parties de cette exposition.

Dans son discours d'ouverture, M. le président, après s'être félicité de ce que l'année a été des plus heureuses, et que, de quelque côté qu'on tourne les regards, on ne voit qu'abondance et que succès, entretient son auditoire de deux acquisitions importantes, dont la Société se préoccupait depuis longtemps, et qu'elle a pu réaliser.

La première est celle d'un taureau de la race pure de Durham, qui a été ramené d'Angleterre par le soin de quelques-uns de ses membres qui ont entrepris le voyage de Lincoln dans cette unique intention. Ce taureau a été placé au centre de la circonscription, et le prix de la saillie fixé à trois francs, c'est-à-dire, à un taux qui est de quatre à trente-deux fois moindre qu'en Angleterre, doit procurer aux cultivateurs les moyens de fortifier l'engraissement par le secours d'une race qui, grâce, sans doute, au calme de sa nature, acquiert en trois ans, toute sa croissance et livre à la boucherie des animaux dont les formes pleines et arrondies, sans cesser d'être fines et déliées, attestent à la fois la jeunesse, la rare précocité, l'excellence.

La seconde consiste en une machine à battre le blé, qui a été aussi achetée en Angleterre. Mobile et propre à être transportée facilement d'un lieu dans un autre, elle est appelée à rendre de grands services, surtout à une époque où diverses causes réunies enlèvent à la culture de la terre les bras dont elle ne saurait se passer sans nuire au travail continu qu'elle réclame. Quel parti immense, en effet, ne peut-on pas tirer d'une machine mue par deux chevaux, pouvant battre 1,200 bottes de blé par dix heures de travail, ou 1,000 bottes par jour, produisant 30 ou 40 hectolitres, et dont l'emploi ne coûterait pas aux cultivateurs qui voudraient en faire usage, plus de dix francs par jour avec le conducteur. A l'aide d'un collaborateur aussi énergique, on ne craint plus les semailles tardives, provenant de la longueur des battages; d'autre part, le blé se convertit immédiatement en argent pour le fermier qui en a besoin, et le marché, approvisionné en temps utile, donne à l'ouvrier le pain, à un prix modéré, aussitôt après la récolte.

Une seule machine serait insuffisante sans doute pour subvenir aux besoins du pays, mais la société espère que son exemple excitera les plus aisés des propriétaires et des cultivateurs à se procurer, pour leur propre compte, une machine fixe, confectionnée et installée chez eux, pour leur usage personnel, et dont la dépense serait considérablement réduite par l'absence du train destiné à la transporter.

Afin d'obtenir l'amélioration si essentielle des bestiaux par la saine et abondante nourriture, autant que par le choix des animaux reproducteurs, la société a suivi chez M. Mallet d'Ostrohove, des expériences sur l'emploi en fourrage de l'ajonc marin qui ont donné des résultats excellents.

Persuadée qu'avec des bestiaux on obtient du fumier, et qu'avec du fumier on récolte du blé, la société n'a pas borné ses vues à l'amélioration du bétail Boulonnais, elle s'est aussi préoccupée de la confection et de la conservation des fumiers. Elle a préparé les éléments d'un prix spécial pour la conservation des fumiers dans les étables elles-mêmes, c'est-à-dire, mis à l'abri des eaux qui en entraînent les parties les plus fécondantes, et recouverts, lit par lit, de cendres, de sable et d'autres amendements qui, en même temps qu'ils empêchent le développement de tout miasme méphitique, s'y incorporent, s'yaturent, ajoutent à la masse fécondante et à-peu-près inerte, acquièrent pour l'amendement des terres des qualités précieuses.

Ce qui féconde la terre n'a pas fixé seul l'attention de la société de Boulogne. Pleine de sollicitude pour les intérêts de l'agriculture, elle s'est occupée aussi de ses produits. Elle a entendu un bon et utile entretien sur la culture du pois bleu, qui, sans pouvoir rem-

placer la pomme de terre que rien ne remplacera, présente les plus grands avantages tant que ce précieux tubercule n'aura pas triomphé de la funeste maladie qui fait le désespoir de la science.

Cet entretien conduisait naturellement vers le sujet si tristement grave de la maladie de la pomme de terre et du moyen à prendre pour l'en guérir par la régénération, si la cause est interne et tient à la longue succession des cultures différentes, ou pour l'en préserver, si la cause est extérieure et tient à des influences atmosphériques dont l'exacte analyse aurait échappé jusqu'ici à la science de l'observation. Des divers documents qu'elle a reçus, il paraît résulter que le meilleur moyen à employer consiste dans la plantation si non automnale d'une manière absolue, du moins hâtive, c'est-à-dire, faite avant que la plante, obéissant à la loi de la nature, n'ait eu le temps de se détruire elle-même et de la vider par la pousse d'une multitude de bourgeons.

L'introduction du bombyx-cynthia, de ce ver-à-soie du Bengale, qui se nourrit de la feuille du ricin, comme le ver commun se nourrit de la feuille du mûrier, est nouvelle en France, mais si M. Mathieu Bonafous, Piémontais d'origine, membre de l'Institut de France, eut le premier, en 1850, l'idée de cette introduction, il était réservé à M. Bergonni, aussi Piémontais et membre de la société d'agriculture, sciences et arts de Boulogne, d'en procurer la réalisation. Pour faire parvenir en Europe ce ver qu'il fallait d'abord aller chercher à 500 lieues de Calcutta, de nombreuses tentatives avaient été vaines. Toujours les papillons éclosaient en route, et trop tôt venus à la vie, n'arrivaient que morts dans notre patrie. L'un des plus savants entomologistes de notre temps, M. Guérin Meneville, y avait

consacré en vain beaucoup de temps et d'argent ; il n'avait pu réussir et il en désespérait, lorsque M. Bergonni suggéra le plan de faire en route plusieurs éducations et en indiqua les moyens. Il fut bien secondé par M. M. Piddington, son correspondant de Calcutta, par M. W. Reid, le gouverneur de Malte, par M. Baruffi, président de la faculté des sciences de Turin, et après deux années entières d'efforts intelligents qui ont nécessité une correspondance immense, et coûté fort cher, le succès a été obtenu. Le bombyx-cynthia arrivait à Turin en 1853. Ces animalcules étaient les arrière-produits de ceux qui étaient partis de l'Inde. Ils furent élevés dans le laboratoire même de l'université, donnèrent plusieurs générations qui à chaque fois résistèrent mieux à la différence des climats, et en mai 1854, notre ambassadeur à Turin, M. le duc de Guiche, en envoyait toute une génération à Marseille sur un jeune ricin mis dans un pot à fleur. Le problème était résolu, l'Europe était dotée d'une nouvelle source de richesses.

En annonçant que le drainage a pris dans le pays Boulonnais un grand développement, le compte-rendu que nous analysons ajoute que cette féconde invention n'est pas nouvelle et qu'à Wissant on a découvert en dernier lieu des tuyaux anciens de l'existence desquels une pratique très-reculée du drainage peut seule rendre raison.

La séance semestrielle de la société de Boulogne se termine par des rapports sur les prix décernés à ceux qui ont procuré le plus d'améliorations agricoles, ou présenté les plus beaux produits.

M. Nicot rend compte du recueil de l'académie de Caen. Ce recueil s'ouvre par un fort bon discours de M. Charma, sur la première

origine et sur la nature et le nombre des travaux successifs des membres qui depuis 1754 ont fait imprimer leurs mémoires dans les fascicules de cette société savante, et même très-savante.

Comme les souvenirs littéraires et les illustrations locales sont surtout chose précieuse pour elle, elle a cherché dans un récent concours à ramener par des prix l'attention sur les deux frères Porée. Le cadet fut un bibliothécaire érudit, l'ainé un professeur célèbre de rhétorique à Louis-le-Grand où il eut Voltaire pour disciple, où il maintint bien haut l'enseignement littéraire qu'une corporation célèbre regardait avec raison comme son plus beau titre de gloire, M. Alleaume, ancien élève de l'école des Chartes, et aujourd'hui avocat à la cour impériale de Paris, a dignement répondu à l'appel qui était fait au talent. Il a donné une double notice qui fait parfaitement connaître les deux frères. Sans rechercher avec une curiosité minutieuse une foule de détails destinés à éclairer les coins les plus cachés et les plus obscurs de ces deux biographies, il a su marquer d'une empreinte sûre, les traits essentiels en redisant avec éloquence ce qu'il avait étudié avec attention. Après ce remarquable écrit vient le récit de la vie d'un autre Normand, qui a longtemps vécu dans l'ombre, et dont nous aurions à jamais ignoré l'existence multiple et pleine de poésie intime, sans les soins pieux et la remarquable nouvelle (c'est ainsi qu'elle est nommée) qu'a écrite M. Théry, ancien recteur à Caen (1). Il a raconté avec une simplicité charmante, les divers événements de la vie de de Pierre Huet, (parent du savant évêque d'Avranche) qui naquit en 1707, c'est-à-dire pen-

(1) Aujourd'hui recteur de l'académie de Clermont.

dant le règne de Louis XIV, fit sous Louis XV la guerre en Italie et en Allemagne ; se fit artisan en cessant d'être soldat, puis marchand étalagiste adossé à la tour de l'horloge, non loin du magasin si connu de l'ingénieur Chevalier ; enfin après avoir reçu l'étoile tant souhaitée des braves, alla à l'âge de 119 ans, heureux représentant du siècle de Louis XIV et doyen de l'armée française, finir ses jours, en 1826, à l'hôtel des invalides où le centenaire avait été triomphalement conduit, et où il mourut vêtu encore de son ancien uniforme, de celui qu'il avait porté dans le régiment royal de cavalerie, et qu'il conservait avec une joie et un orgueil qui semblaient lui rendre sa jeunesse.

A ces notices biographiques en succèdent d'autres qui sont aussi relatives à des écrivains ou savants de la Normandie : Huet, Jean-François Sarasin, Chevalier de Clieu. Je me borne à les mentionner pour m'attacher exclusivement à trois compositions qui m'ont offert un intérêt particulier.

La première est de notre correspondant M. Lecerf. Elle a pour titre : *Introduction à un cours de philosophie populaire, théorique et pratique.* — Le mot introduction fait assez connaître que le savant professeur honoraire de la faculté de droit de Caen, publiera bientôt un cours de philosophie. Il croit avec raison qu'à côté de la philosophie artificielle et dangereuse, qu'il faut laisser aux novateurs et aux imprudents, il existe une philosophie naturelle, utile, certaine, qui apprendrait aux hommes à penser et à se conduire d'une manière juste et convenable dans tous les travaux intellectuels et dans tous les actes de la vie. C'est celle-là qu'étudie et que nous fera connaître l'auteur, et en attendant, et pour bien définir les idées et préciser le

but que son enseignement présentera, il jette de vives clartés sur les questions suivantes :

Quelle est la nature de l'homme ?

Quelles sont les conséquences de cette nature ?

L'homme a-t-il besoin d'une règle de conduite ?

Où l'homme peut-il trouver cette règle de conduite ?

Quels sont les maximes et les préceptes de cette règle de conduite ?

Ce sera là la partie théorique du livre. Dans la seconde, qui renfermera la partie pratique, l'auteur développera les principes posés en en faisant l'application aux hommes dans les diverses positions qui leur sont faites par la nature, par leurs travaux et par leurs efforts, et enfin par les événements mêmes qui peuvent se présenter.

A en juger par les quelques pages qui forment la préface et donnent comme un avant-goût du livre, on voit qu'il serait d'une importance et d'une utilité réelles, puisqu'il serait, non pas le champ de la réflexion téméraire, mais bien la science des grandes vérités religieuses et sociales.

J'ai rencontré ensuite dans le recueil dont je donne un bien léger aperçu, un essai de traduction des Olympiques de Pindare. L'auteur, M. Julien Travers, professeur à la faculté des lettres, a reproduit avec exactitude, et souvent avec bonheur les nobles pensées du lyrique Thébain. Je citerai la fin de cette première ode qui fut chantée à Syracuse dans un festin splendide où se trouvaient Pindare et d'autres poètes rassemblés dans le palais d'Hiéron, dont l'é-

loge termine cette grande composition. Je ne cite que les trois dernières strophes :

Et je viendrai, tenant ma lyre auxiliaire ,
La lyre des combats que voit le Chronios (1) ,
Celle lyre puissante et fière ,
Fière en présence des héros.

Aux chefs des nations, le faite de l'empire ;
Aux poètes, un rang soumis à d'autres lois ;
Noble Hiéron , jamais n'aspire
Au-dessus du trône des rois ;

Puisses-tu, toujours grand, marcher haut dans la vie (2) !
Moi, chanteur des vainqueurs, puisse la Grèce, un jour,
Muette, admirer mon génie ,
Et m'entourer de son amour !

Dans le même domaine de la littérature classique, j'ai encore remarqué une traduction élégante du poème du café qu'on doit au savant abbé Massieu, bien connu par des mémoires insérés dans le recueil de l'académie des inscriptions et belles lettres, par une histoire de la poésie française et par une traduction de ce même Pindare dont je viens de parler. Comme la meilleure manière de louer est de citer, je vais lire quelques passages :

.....
Par delà le vieux Nil et les champs qu'il inonde ,

(1) Le Chronios ou mont de Saturne, dédié à ce Dieu, et d'où l'on voyait les luttes solennelles qui avaient lieu dans la plaine d'Olympie.

(2) Pindare a dit :

Εἰη σε τε τούτου
Υψου χρόνον πατεῖν

Le traducteur a rendu ces deux vers d'une manière hardie et concise.

S'ouvre, au seuil de l'Asie, une terre féconde ;
 C'est l'antique Saba, qui, bravant les hivers ,
 D'arbustes odorants parfume au loin les airs ;
 Pays aimé des cieux, pays que la nature
 De ses dons les plus chers a comblé sans mesure.
 Là rayonne et sourit un éternel printemps ;
 Le sol inépuisable, à l'abri des autans ,
 Produit avec amour des fleurs, des fruits sans nombre:
 Voici le cannellier et son feuillage sombre,
 La myrrhe aux sucres amers, l'encens béni du ciel.
 Dans ce luxe des champs, Eden universel ,
 Sous les feux du midi qui font bouillir sa sève,
 Un arbre merveilleux modestement s'élève.
 Ce fils de l'Arabie, autrefois ignoré,
 Ne dresse point dans l'air un front démesuré ;
 Plus humble que le myrte et le genêt sauvage ,
 De ses rameaux pendants il épaissit l'ombrage ,
 Et sa fève mignonne, aux doux reflets dorés ,
 S'arrondit en deux grains unis et séparés.

.....
 Frappez, frappez longtemps ! exigez que ses fruits
 En poudre imperceptible à la fin soient réduits.
 Alors, dans un coffret, né pour ce digne usage ,
 Dans un vase ample et sûr , enfermez votre ouvrage ;
 Que sous ses plus étroits un cuir souple, onctueux ,
 Le sauve du contact d'un air pernicieux ;
 Car, si vous négligez ce périlleux symptôme ,
 L'essence la plus pure et le plus doux arôme,
 Tout s'envole à la fois, emporté par le vent.
 Il est d'autres moyens. On préfère souvent
 Un meuble ingénieux, en forme de tourelle.
 Le moulin (c'est son nom) prend la graine rebelle ,
 La brise, quand la flamme a noirci ses contours ,
 La réduit en poussière et la réduit toujours.
 La noix aux dents de fer , inflexible étamine,
 Fait crier son pivot au cœur de la machine ,
 Imprimant à la roue un mouvement caché ,
 Et le manche d'ivoire, au sommet attaché ,
 Tourne sous votre main dans un cercle rapide.
 Les grains sont-ils versés ? l'amateur intrépide
 Précipite le choc, et le fruit écrase
 Sous la dent qui le mord tombe pulvérisé ,
 Un cellier qui s'étend au pied de l'édifice ,
 Recueille du café la poussière propice.

.....
 Arbre donné du ciel ! bienfaiteur des humains !
 Quel autre égalerait tes charmes souverains ?
 Pour toi, loin de nos bords , le navire intrépide
 Va braver la tempête et l'écueil homicide.
 Le merveilleux dictame aux épis odorants,
 La céleste ambrosie aux parfums pénétrants ,
 Le cèdent à toi seul ! A ton heureux breuvage
 La pâle maladie, en fuyant, rend hommage ;
 La santé l'accompagne, et les Ris et les Jeux
 Folâtent dans la coupe ou tu verses tes feux !

Je crois superflu, Messieurs, de faire ressortir avec quel bonheur M. Théry a triomphé des difficultés que présentait son travail, et je ne crains pas de paraître céder à des sentiments de confraternité et d'amitié en déclarant que j'ai rarement trouvé une versification plus facile, un meilleur choix d'expressions élégantes, pittoresques, qui ramènent heureusement le génie latin aux exigences de notre langue.

Les sciences ont aussi fourni leur ample contingent à l'Académie de Caen. Nos confrères, qui s'occupent de mathématiques et de physique, trouveront des recherches savantes de MM. Pierre Giraud et Chauvin que je me contente de signaler à leur attention, persuadé qu'ils reconnaîtront aussi dans ces mémoires que l'Académie de Caen garde dignement son rang parmi ses émules de province, et sait conserver intactes ces traditions littéraires et scientifiques qui ont placé la ville de Caen dans le nombre des villes les plus avancées de la France.

M. Ollive-Meinadier, chargé de rendre compte de deux Bulletins de la société impériale et centrale d'agriculture de Paris, communique d'abord les extraits suivants d'une lettre adressée à M. Boussingault par M. Mariano

de Riveiro , sur quelques branches de l'agriculture du Pérou.

Le maïs, dit-il, et les papas (*palata* pomme-de-terre) forment la principale nourriture des classes pauvres du Pérou. Elles font aussi usage du riz, du quinoa (*chenopodium*), du frijol (haricot), du garbazzo (pois-chiche), du pallar (espèce de haricot), du yucca (*jatropha*) et du camote (une sorte de patate).

Le papas, le quinoa, l'orge, le maïs et le blé donnent, dans les pentes et les vallées de la Cordillera, des récoltes à peu de frais et très-abondantes. Mais dans la Haute-Cordillère des Andes, la végétation est presque nulle; aussi les habitants se dédommagent-ils du peu d'abondance des produits en s'appliquant à la conservation de ceux que le pays fournit. Plusieurs de ces semences sont susceptibles d'une longue conservation.

Nous supprimons à dessein la nomenclature de diverses productions du pays, et tout détail sur la manière d'en faire usage, la culture de ces produits ne pouvant guères être tentée dans nos climats. Nous nous bornerons à dire que l'indigène de la Cordillère, ainsi que le pauvre et l'esclave des haciendas (fermes) de la côte, se nourrissent, le premier avec du maïs, du papas et du quinoa; les deux autres avec le frijol (haricot) le riz, les yuccas et le camote.

Ajoutons que les paysans de la côte font usage du maïs, soit grillé, soit bouilli, soit à l'état liquide. Cette céréale forme alors une boisson du pays, à laquelle on donne le nom de *chicha*, et il y a en elle une telle force de principes sains et nourrissants, que l'indigène peut en vivre *pendant des jours et des mois* sans prendre aucune autre nourriture. Il est toutefois à remarquer que les personnes qui boivent habituellement de la *chicha*, finissent

par acquérir une telle obésité, et particulièrement les femmes, qu'il y en a qui ne peuvent plus marcher par suite de l'ampleur extraordinaire que prennent le haut du corps et le ventre, tandis que les jambes s'amincissent au point de rendre la démarche très-difficile.

Des expériences faites récemment au Muséum, de l'appareil de M. Sewart Glashen, pour la transplantation des arbres, il semblerait résulter, au dire de M. Séguier, que cet appareil ne pourrait réussir dans les terres siliceuses et graveleuses, et que les bèches dont la machine est munie ne sauraient couper des silex d'une certaine dimension, que de plus, l'opération que cette transplantation nécessite offre l'inconvénient de gâter l'écorce, du moins pour les arbres verts.

Il y aurait, en outre, suivant M. Chevandier, une autre objection à faire contre l'appareil de M. Glashen, c'est le tort qu'éprouvent les racines. Pour les arbres à racine traçantes, l'opération s'accomplit bien, il ne peut en être de même pour ceux à racines pivotantes. Dans le mode ordinaire d'arrachement et de transplantation, on est obligé, sans doute, de couper le pivot; l'arbre en souffre, il est vrai, mais pas énormément, et la racine reprend au bout de quelque temps. Mais, dans l'opération de la machine Glasher, il y a nécessairement torsion des racines, déchirement des fibres, et l'arbre devra en souffrir beaucoup et longtemps.

M. Boussingault informe la société d'un fait qui lui paraît de nature à l'intéresser, c'est que, d'après les renseignements qui lui sont parvenus du gouvernement de l'*Equateur*, on aurait découvert un gisement considérable de guano dans une des îles de Galapagos situées dans l'océan Pacifique, à peu de distance du port de Gyaquil. Il ajoute que plusieurs

échantillons de ce guano doivent arriver très-prochainement à Paris, et que, d'après des sondages et des calculs qui ont été faits à cette occasion, ce dépôt ne contiendrait pas moins de 34,000,000 de mètres de cubes de guano.

D'après M. Pommier qui prétend l'avoir lu dans un journal anglais, on aurait aussi découvert, tout récemment, à l'île des Oiseaux, dans l'océan Atlantique, un dépôt de guano assez considérable.

Ces renseignements, d'après un autre membre, sont d'autant plus intéressants, qu'on commence aujourd'hui, en France, à consommer beaucoup de guano, mais ce qui en diminue nécessairement l'emploi, c'est que les bateaux français qui vont chercher du guano au Pérou n'en peuvent apporter que 12,000 tonnes, et que celui qui vient par navires étrangers est soumis à des taxes considérables qui ne s'élèvent pas à moins de fr. 20 par 1,000 kilog., ce qui explique comment la consommation du guano en France est bien au-dessous de celle des Anglais, et n'est que moitié de celle de l'Espagne.

Un système d'échalassement de la vigne à l'aide de tiges creuses en terre cuite est proposé par M. Jules Borie, ingénieur civil. Sur 1,972,000 hectares de vignes que possède la France, dit-il, 100,000 sont échalassées. Or, en évaluant à fr. 35 par hectare la dépense du défichage, de la taille et du refichage des échelas, et, en outre, à fr. 80 la perte causée annuellement par l'action des agents atmosphériques sur les échelas, il est facile de reconnaître que le système qu'il propose offrirait de l'économie sur le mode actuellement en usage,

En vous rendant compte, de la séance semestrielle tenue par la société d'agriculture, sciences et arts de Boulogne sur mer, le 28

octobre dernier nous avons eu occasion de vous entretenir de l'introduction du ver-à-soie dit bombyx-cynthia en France, et des peines et des dépenses qu'elle avait occasionnées, et nous lisons dans le bulletin que nous analysons l'extrait d'une lettre dans laquelle M. le conseiller d'Etat Pelli-Fabroni informe M. Montagne, que d'après des renseignements transmis par M. le professeur Savi, les vers du bombyx cynthia dont il suit l'éducation ont mis six semaines à former leur cocon, au lieu de vingt à vingt-cinq jours, durée ordinaire, et que les chrysalides s'y maintiennent encore après ce laps de temps. Cette observation de M. Savi sur la durée prolongée, pendant la saison d'hiver, de la vie de la chenille du bombyx cynthia s'accorde avec l'expérience poursuivie par M. Guérin Meneville. Ce savant entomologiste a nourri en effet des vers de cette variété avec de la laitue, et l'éducation a marché lentement. Il craint du reste que cet état de choses n'ait eu pour cause la mauvaise qualité de la laitue, et peut-être aussi l'inégalité de la température de la pièce dans laquelle l'éducation avait lieu. Chauffée le jour, elle devait subir, la nuit, un refroidissement.

M. Milne Edwards prétend avoir observé le même inconvénient avec des vers de la même espèce qu'il nourrit à l'aide du ricin. La lenteur de la marche de l'éducation ne tiendrait donc pas au genre de nourriture, mais plutôt à la température qui parfois peut parvenir à un degré trop élevé et être très-préjudiciable à la santé des vers. Un autre membre fait observer qu'il y a aussi une cause capitale qui explique la mortalité des vers dans les lieux chauffés l'hiver, et il la trouve dans la sécheresse de l'air. Ce n'est pas tant, suivant lui, l'élévation de la tem-

pérature qui est fâcheuse, en ce cas, que l'absence d'humidité.

M. Guérin-Meneville confirme cette observation, etcite un fait qui tend à la corroborer : c'est que les quelques vers élevés au Museum, dans la serre des serpents où l'eau chaude répand de l'humidité dans l'atmosphère, ont très-bien réussi. M. Guérin-Meneville a, d'ailleurs, bien reconnu par sa propre expérience, l'avidité des vers et des papillons pour l'humidité. Dans une éducation qu'il a suivie, il remarquait que les papillons ne pondaient pas; il a eu l'idée de mettre à leur portée des linges mouillés. Les papillons s'en approchaient instinctivement, et dès lors la ponte marchait très-bien.

En ce qui concerne la fabrication du sucre de betterave, on a été vivement préoccupé, dans ces derniers temps, de savoir si la dessiccation de la betterave pouvait être réellement une question économique. M. Payen rapporte qu'en Autriche M. Robert, fabricant de sucre indigène, qui traite annuellement plus de 50 millions de betteraves, avait trouvé qu'elle n'était pas économique, qu'il lui en coûtait autant pour dessécher la betterave que pour en extraire du sucre, et on ne peut disconvenir, fait observer M. Payen, que cette opinion d'un manufacturier considérable n'ait de l'importance.

D'un autre côté, on sait quelles alternatives d'insuccès et de succès ont présentées les diverses applications de la méthode de macération des betteraves fraîches, qui, en général, n'ont pas donné des résultats satisfaisants. D'ailleurs, la macération avait l'inconvénient de donner des résidus dont on ne trouvait point d'emploi avantageux et qu'on jetait au fumier.

M. Robert paraît avoir résolu le problème

par un système de macération en vase clos, mais sur la betterave fraîche. C'est tout ce que nous en dirons, le bulletin que nous analysons n'entrant pas, à ce sujet, dans des détails suffisants.

M. de Béhague recommande l'emploi du tourteau de colza dans l'alimentation des bêtes à laine comme un préservatif contre la cachexie aqueuse; il a reconnu, par des expériences faites chez lui, l'efficacité de cette méthode. Il avait formé deux lots de bêtes à laine, un de cent soixante-dix-huit têtes, l'autre de quatre cent soixante. Ce dernier lot n'avait pas consommé de tourteaux, et en sept semaines il a perdu soixante-onze animaux.

L'autre lot a été mis au régime du tourteau de colza à raison de 1/2 kilogramme par tête et par jour, et il n'a péri qu'une seule bête.

M. Léonce Lavergne, au nom de la section d'économie, de statistique et de législation agricoles, lit un rapport sur trois documents relatifs à la colonisation de l'Algérie, et en particulier aux orphelinats des enfants trouvés que la société approuve, pourvu que les enfants envoyés pour être colonisés ne soient pas trop jeunes.

M. Payen informe la société qu'il a reçu de M. Thibout-Méry quelques tubercules de pommes de terre offrant dans l'intérieur une marbrure violette différente de celle qu'on remarque dans d'autres variétés marbrées. Il pense qu'il pourrait être utile de les soumettre à des essais de culture, afin de s'assurer si ces tubercules formeraient, soit une variété spéciale, soit une transition des violettes aux jaunes ou réciproquement.

En présence de la rareté des subsistances, M. Basset a recherché les plantes féculieuses qui, suivant lui, pourraient remplacer la pom-

me de terre. Il croit qu'il est possible de panifier la fécule seule sans le secours de la farine, et il examine quel parti on pourroit tirer sous ce rapport du topinambour. Il conclut à l'emploi avantageux de ce tubercule.

Enfin, M. Robinet rappelle qu'il a déjà parlé d'un propriétaire du Midi qui se plaignait du bas prix auquel il avait été contraint de céder ses figues sèches, et qu'il lui avait donné le conseil d'examiner s'il n'y aurait pas quelque avantage à fabriquer de l'alcool avec les figues du pays, lorsque leur prix se trouverait ainsi avili.

Non content d'avoir suggéré cette idée, M. Robinet a voulu s'assurer, par une expérience directe, de la possibilité de fabriquer de l'alcool avec les figues de Provence et de la qualité de cet alcool. S'étant procuré 36 kilog. de figues, il a obtenu par la distillation 8 litres d'alcool à 33,33 degrés Cartier ($+ 15^{\circ}$), connu sous le nom de trois-six, ou 6 kilog. 800 grammes, c'est-à-dire, un poids plus du cinquième des fruits employés, ou 1 litre d'alcool pour 4 kilog. 800 de fruits.

Si l'on suppose que les figues sèches représentent seulement 25 p. 0/0 du poids des figues fraîches, on trouvera qu'il ne faudrait pas plus de 18 kilog. de fruits verts pour obtenir un litre d'alcool, de bon goût à 33,33 degrés.

Mais au prix de fr. 270 l'hectolitre d'alcool dans Paris, les 8 litres produits par la distillation avaient, le jour de leur obtention, une valeur de fr. 21 60, précisément égale au prix d'achat des figues, de sorte qu'au point de vue commercial, l'opération aurait constitué une perte équivalente à tous les frais exigés par la préparation de l'alcool.

M. d'Hombres père lit un mémoire sur la rage.

Après avoir rappelé les efforts tentés jusqu'ici par les médecins les plus distingués pour connaître la nature du virus, sa propagation, ses divers symptômes, M. d'Hombres traite à son tour la question.

Il oppose d'abord à l'opinion un instant accréditée que dans l'hydrophobie on n'a besoin que de guérir l'imagination, les effets produits sur des personnes libres de toute crainte, sur des enfants à la mamelle, personnes et enfants qui mourant soudainement dans d'affreuses convulsions, ont assez prouvé que le mal est réel et ne dépend pas d'une affection morale, qui pourtant a plus d'une fois joué un grand rôle. L'auteur cite quelques exemples. Il remarque ensuite que la rage ne se communique pas d'homme à homme, et qu'il y a lieu, par conséquent, d'apporter la plus entière sécurité dans les soins à donner.

Après avoir étudié le principe, l'action, et, en certains cas, l'intransmissibilité du virus rabique, M. d'Hombres fait justice des guérisseurs à secrets et de la fameuse omelette.

Mu par un simple intérêt scientifique, il en donne la recette:

Prenez une pincée de rhue, d'ortie, de marube, de verveine, un ail hâchés, bien salés et bien poivrés; ajoutez-y une écaille d'huître calcinée, deux escarbots et deux cantharides bien pilés, deux œufs battus pour une portion, et servez chaud.

M. d'Hombres ajoute :

«On s'étonnera que je rapporte la composition d'un remède auquel je n'ai pas foi, mais on conviendra qu'il serait curieux qu'ainsi qu'on le prétend, cette omelette se fit partout de même.

(1) Je trouve aussi fort extraordinaire d'y voir

(1) Ce qui mérite confirmation.

entrer les écailles d'huitre, les insectes et les plantes employées par la médecine dans divers pays et à différentes époques ; c'est ce qui m'a déterminé à parler de ce remède secret.

» L'immersion dans la mer est peut-être la plus ancienne manière de traiter la rage, elle est, nous assure-t-on, pratiquée de temps immémorial dans l'ouest de la France, de même qu'aux bords de la Méditerranée. Si l'imagination agit fortement sur nos organes, ce dont je suis bien loin de douter, un enfant qui a peur d'être noyé, une jeune demoiselle qu'on voudrait plonger nue dans la mer, tout individu attaché dans l'eau jusqu'au cou, voyant arriver la vague qui va le submerger, doivent être impressionnés au plus haut degré. Ceux qui ont la foi seront sauvés, comme l'a dit l'Écriture, et ceux qui sont mordus par un chien non enragé s'en retourneront guéris. »

M. d'Hombres énumère ensuite les *assassinats charitables*, mis en pratique anciennement et au commencement même de ce siècle, pour se préserver des individus qui avaient été mordus par un animal enragé. Il cite divers exemples, puis revenant sur les remèdes, il en indique quelques-uns : la racine importée d'Abyssinie qu'il regarde comme complètement inefficace, malgré l'autorité contraire de M. Arago ;

Secondement, le *cétoine doré* fort employé en Russie ;

Troisièmement, diverses espèces de méloé et des insectes qui s'en rapprochent, et notamment le méloé proscarabeus et magalis, fondement du remède acheté et rendu public par le roi de Prusse en 1777 ;

Quatrièmement, les préparations mercurielles ;

Cinquièmement, l'électricité galvanique.

« Une cure, dit M. d'Hombres, qui est des plus authentiques, me paraît merveilleuse. Cependant personne que je sache n'a fait de nouvelle application de ce fluide.

» Vassali-Condi, secrétaire de l'Académie royale des sciences de Turin, rapporte avoir fait conduire chez le professeur Rossi un homme chez lequel l'hydrophobie était tellement prononcée, qu'il fut obligé de disposer sa pile dans une chambre attenante, le malade frémissant à l'aspect des plaques luisantes et de l'eau qu'il employait; il se servit pour conducteurs de bandes de papier gris humectées sur lesquelles on fit tenir cet homme pieds nus, et quand il avançait la tête et ouvrait la bouche pour mordre, le physicien lui présentait un conducteur de cuivre qui lui causait de vives commotions et des soubresauts, lui arrachaient des cris et l'affaiblissaient au point qu'il ne pût se tenir debout. On l'étendit et l'on continua plus facilement l'opération, qui eut pour témoins plusieurs membres de l'Académie royale et quelques étrangers.

» Le malade fatigué, suant à grosses gouttes fut emporté par ses parents et le galvanisme renvoyé aux jours suivants. Il était alors deux heures après midi. Le lendemain matin à six heures, M. Rossi le vit arriver seul; il venait lui annoncer sa parfaite guérison et le remercier! »

M. d'Hombres, après avoir cité les préceptes et les expériences de son illustre oncle, M. Boissier de Sauvages, n'a point oublié le traitement employé par M. le docteur Chabanon. A ce sujet il s'exprime ainsi en finissant.

« La crainte que les personnes timides ou nerveuses ressentent » si on parle de brûler leur plaies, lui a fait donner la préférence aux caustiques liquides, et entre ceux-ci à l'aci-

de sulfurique concentré, qu'on trouve dans la moindre pharmacie; qui ne se décompose pas à l'humidité de l'air ou des plaies, agit promptement et peut s'appliquer aux larges blessures, aux nombreuses déchirures proche des organes importants, où l'on ne pourrait porter le feu.

Dans l'arrondissement d'Uzès, la nuit du 11 au 12 juillet 1850, une vieille louve enragée parcourut dix à douze communes, et mordit 23 personnes, des chiens, des bêtes à laine. La population épouvantée allait en masse la pourchasser, quand le nommé Jourdan la blessa à la cuisse d'un coup de fusil à menu plomb, et manquant de munitions courut sus, et l'acheva à coups de crosse. Il reçut outre la gratification d'usage, une médaille d'honneur pour ce trait de courage, et le service rendu au pays.

Sur seize blessés qui eurent recours à M. Chabanon, un seul succomba, parce que de nombreuses blessures à la face ne permirent pas de le cautériser comme les autres, et qu'il fut obligé de se restreindre à la méthode Marochetty.

On me reprochera peut-être trop de digressions sur les guérisseurs et les remèdes secrets, et de ne pas donner assez de détails sur les traitements de la rage pratiqués par les bons médecins de notre époque. La raison en est toute simple : bientôt, il faut l'espérer, on se désabusera des premiers, j'ai voulu fournir quelques notes à l'histoire pour l'article *Charlatan*. D'une autre part, j'ai répété que toute personne mordue par un animal enragé devait courir au plus vite chez le médecin opérateur le plus voisin, et je ne saurais dire le mode de traitement qu'il emploiera, et je crois qu'il faut suivre tout ce que prescrit celui qui a toute notre confiance. Il est donc inutile

d'insérer ici des extraits des livres des docteurs, Audry, Enaux et Chaussier, La Bonnardière. Treillet, St-Martin, Fabre, Bouchardat, Tardieu, et autres que j'ai parcourus.

M. Nicot lit la note suivante :

L'académie d'Anvers a encore adressé un recueil intéressant. En compulsant des archives et fouillant des cabinets et bibliothèques, M. Schayes a trouvé des documents précieux relatifs aux travaux de construction et d'embellissement exécutés au palais des ducs de Bourgogne, à Bruges, en 1445, 1446 et 1449.

Ce sont des états de dépenses *pour le faict* du jardin, de l'hostel de la *Machonnerie* ;

Des inventaires de l'argenterie appartenant à la ville de Bruxelles ;

Des notes des frais d'un banquet donné par les états du Brabant ,

Des services dont se composait le banquet.

Au premier aspect il peut paraître plus curieux qu'utile de se livrer à ces recherches. Vous savez mieux les apprécier. Vous avez dès longtemps reconnu que la science sagace tire de ces faits de riches matériaux pour l'histoire locale et pour l'histoire en général, et vous pensez que ces travaux patients, ces investigations incessantes entretiennent, avec un noble patriotisme, le culte de l'antiquité et ensemble développent cet esprit de discipline, de respect du passé, qui, s'ils descendaient par degrés des classes élevées jusqu'aux classes inférieures de la population, nous sembleraient de vrais principes de moralité et de civilisation.

Un membre de la même société, M. Schaepkens, notre correspondant depuis 1849, a étudié les archives de Notre-Dame à Maëstricht, et après avoir parcouru les cahiers, liasses, fascicules, registres, a extrait bien des docu-

ments de haute valeur : des bulles de pape, Eugène IV, Léon X, Adrien IV ; des lettres d'empereur, Lothaire, Charles-Quint, etc. ; des diplômes, actes de cession, de conventions, sentences, et il signale à l'attention des missels et évangélistes à miniatures et couverts de ciselures en métal, ornés de pierreries ; divers dessins coloriés, sur parchemin, qui peuvent offrir non-seulement à l'histoire mais à l'artiste, à l'industriel même de curieux modèles et d'intéressantes élucidations sur l'état de la société, ses mœurs, ses coutumes à différentes époques du moyen-âge.

L'académie d'Anvers a reçu et publié en note diverses communications que je ne crains pas de reproduire. M. Visconti, secrétaire de l'académie pontificale, lui annonce qu'une nouvelle découverte a été faite à l'emplacement de l'ancien édifice d'Agrippa. C'est un marbre portant ces mots : *Corpus tabernariorum*, c'est-à-dire des vendeurs d'aliments et autres choses menues. Il remonte à l'an 366 de l'ère vulgaire.

Des ouvriers d'Ontonagon (Canada), en extrayant de la terre pour fabriquer de la brique, ont extirpé un tronc d'arbre qui était enfoui depuis de longues années entre des couches de glaise et sous les racines duquel se trouvaient trois fers de lance, des doloires de charpentier d'une forme ancienne, et des marteaux en pierre. Tous ces objets, sauf les marteaux, étaient dans un état de conservation parfaite. Ils sont en cuivre pur, admirablement trempés, et ont la dureté de l'acier. Cette partie du haut Canada est célèbre par les nombreuses antiquités qu'on y a trouvées et qu'on y trouve tous les jours. La plupart sont des armes ou des instruments ayant appartenu aux indiens, fait qui tend à prouver que les sauvages de l'Amérique du nord, comme ceux

de l'Amérique du sud , avaient connaissance des propriétés métallurgiques de certains minéraux, et qu'ils savaient en faire usage.

La dernière note consignée dans le recueil d'Anvers a pour objet une découverte nouvelle faite dans les fouilles entreprises à Sainte-Agathe. On a trouvé là une catacombe chrétienne où fut érigée , selon l'usage, une basilique dédiée au pape Alexandre I^{er}, laquelle catacombe n'avait jamais été fouillée, puisqu'on y a rencontré des pierres et des monuments tumulaires. Les administrateurs de la propagande , chargés du soin de creuser et d'étudier , espèrent que la découverte récente jettera un nouveau jour sur les antiquités chrétiennes des premiers siècles de l'Eglise.

Puisque nous vous entretenons aujourd'hui à-peu-près exclusivement d'antiquités , nous ajouterons que nous avons appris, et toujours par nos correspondants de Belgique , que le musée, organisé au Louvre, il y a deux ans , s'est enrichi de volumes précieux pour la haute archéologie. Ce sont les *Heures* de l'empereur Charlemagne , exécutées en 780 par les ordres de cet empereur et de l'impératrice Hildegarde, et conservées à Saint-Germain de Toulouse ; le livre de prières de l'empereur Charles-le-Chauve , conservé dans l'église de Metz ; le bréviaire, le psautier et la bague de Saint-Louis ; enfin , une bible offerte en 850 par les moines de Saint-Martin-de-Tours à l'empereur Charles-le-Chauve.

A la fin de la séance , M. le secrétaire perpétuel communique une imitation du 103^e psaume. En voici le commencement , le milieu et la fin.

Grandeur des Œuvres de Dieu.

Mon âme bénis le Seigneur !
 J'adore, ô mon Dieu ! ta puissance ;
 J'adore un Dieu dont la grandeur
 Se révélait dans sa magnificence.
 De majesté resplendissant,
 Tu t'es couvert de la lumière
 Et tu t'en fais un vêtement.
 Comme la peau, voile du sanctuaire,
 Ta main a déployé le vaste firmament
 Et répandu les eaux sur les monts de la terre.
 Tu fais ton char des nuages légers,
 Du feu, ton ministre rapide
 Et des autans, tes messagers.
 C'est toi qui, sur un fondement solide,
 Soutiens la terre et l'affermis.

.....
 Dieu, des hauteurs de son séjour,
 Arrosera des monts la tête altière,
 Et des présents de son amour,
 Il rassasiera la terre.
 L'herbe des prés sera pour le coursier ;
 Pour l'homme, la plante bénie,
 Dont il tire le pain, et le vin du cellier,
 Le vin, qui réjouit son âme épanouie ;
 L'huile qui sur son front comme un parfum s'étend,
 Et le pain qui soutient les forces de sa vie.
 Dieu veut : la forêt croit, les cèdres du Liban,
 Qu'a su planter sa main laborieuse,
 Aux solitaires passereaux,
 A leur nichée harmonieuse,
 Prêtent l'appui de leurs rameaux ;
 La cigogne y nourrit sa famille naissante,
 Le cerf court paître sur les monts,
 Et dans les profondeurs de la roche béante,
 S'ouvre un asile aux hérissons.
 Pour régler les saisons, la lune nous éclaire
 Et le soleil connaît le lieu de son coucher.

.....

Il regarde la terre et la terre a tremble ,
 Et s'il touche le mont, le mont fume ebranlé.
 Aussi longtems que durera ma vie ,
 Je glorifierai mon Dieu ;
 Ma harpe redira bénie
 Son nom en tout temps, en tout lieu.
 Que les accents de ma prière
 Lui soient agréables et doux.
 Pour moi, Seigneur, je veux vous plaire
 Et je ne veux plaire qu'à vous.
 Disparaissez de cette terre
 Méchants, homme injuste et pécheur ,
 Ne soyez plus qu'une vaine poussiere.
 Mon âme bénis le Seigneur !

Séance du 4 août 1855.

M. le président dépose les recueils des Sociétés académiques de Rodez, Moulins, et deux invitations aux congrès d'Aix et du Puy.

M. Ollive Meinadier lit un mémoire sur une nouvelle échelle thermométrique.

Il indique, d'abord, les diverses échelles actuellement en usage et principalement les trois qui sont à-peu-près universellement employées :

L'échelle centigrade ;

Celle de Réaumur ;

Et celle de Farenheit dont on se sert en Angleterre et aux Etats-Unis, et qui marque 32° à la glace fondante et 212° à l'ébullition.

M. Ollive expose les avantages et les inconvénients attachés à chacun de ces instruments, et les passe ainsi rapidement en revue en s'attachant plus particulièrement à celui qui est moins connu.

Depuis que l'espace compris entre la tem-

pérature de la glace fondante et celle de l'eau bouillante a été divisé en 100 parties, l'échelle dite de Réaumur où cet intervalle se trouve partagé en 80 parties, tend évidemment à se transformer, quoique lentement, en centigrades, et les réclamations et les exemples de divers savants ne manqueront pas d'amener l'abandon d'une échelle que l'on n'a plus intérêt à conserver.

Mais il n'en est pas de même de l'échelle dite de Farenheit; quoique l'échelle centésimale ait commencé à être appliquée depuis plus d'un siècle en France, ainsi que dans le nord de l'Allemagne, et que son emploi tende évidemment à s'étendre de plus en plus, elle est repoussée systématiquement en Angleterre. Dans ce pays l'échelle Farenheit continue à être exclusivement employée, et, il faut l'avouer, ce n'est pas tout-à-fait à tort. Cette préférence n'est pas due, sans doute, à ce que l'espace compris entre les deux points fixes de la glace fondante et de l'eau bouillante divisé en 180 parties, au lieu de 100, présente le moindre avantage, puisque ce nombre est évidemment trop considérable pour qu'il soit facile de se rendre compte en détail des valeurs qu'il représente, et que cet inconvénient devient plus grand encore pour les températures supérieures à celle de l'ébullition de l'eau, puisque $200^{\circ} \text{ c.} = 392^{\circ} \text{ F.}$ et $300^{\circ} \text{ c.} = 572 \text{ F.}$

Mais elle est due à la position de son zéro. Ce zéro se trouvant placé à 32° au-dessous de la température de la glace fondante, à $-17^{\circ}78 \text{ c.}$, on est dispensé d'employer, en météorologie, par exemple, les signes positifs et négatifs pour la cote des observations faites pendant les six mois de l'année où la température de l'air atmosphérique peut osciller au-dessus et au-dessous de la glace fondante.

Ainsi, la position du zéro dans l'échelle Fahrenheit, a un avantage incontestable, qui n'a point été assez apprécié par les partisans des échelles centigrade et Réaumur; cet avantage est tel que les observations météorologiques sont ordinairement faites en Angleterre sans qu'il soit fréquemment nécessaire de recourir aux signes négatifs, et sans qu'il y ait jamais lieu d'employer les signes positifs. Il n'en est pas de même des échelles pour lesquelles le zéro correspond à la température de la glace fondante.

Les inconvénients qui résultent de la nécessité de recourir aux signes négatifs et positifs dans l'application des instruments thermométriques centigrade ou Réaumur, pourraient donner lieu à d'autres critiques qui seraient aussi fondées, mais nous les supprimons, en ajoutant toutefois que si l'échelle Fahrenheit doit être préférée à l'échelle centigrade, lorsqu'il s'agit seulement de noter des températures inférieures au zéro glace fondante, elle est cependant loin de suffire aujourd'hui pour l'indication des basses températures atmosphériques, et que d'ailleurs son zéro n'est pas un point fixe, comme celui de la glace fondante ou de l'eau bouillante. Il a été adopté originairement parce qu'il était la mesure du minimum de température atmosphérique observé en 1709, que Fahrenheit a depuis reproduit artificiellement au moyen d'un mélange frigorifique. Mais Fahrenheit en reconnaissait lui-même l'incertitude, puisqu'il déclare qu'il n'est pas le même en été qu'en hiver. Aussi le zéro de l'échelle Fahrenheit est-il toujours un point calculé et non un point-observé.

Après cette exposition, M. Ollive Meinadier analyse et reproduit en partie le mémoire que M. Walferdin a lu à l'académie des sciences le

23 juillet dernier , et dans lequel il propose l'adoption d'un nouveau thermomètre auquel il donne le nom de tétracentigrade , qui se compose de 400 degrés centésimaux et qui , indépendamment d'une plus grande étendue, ce qui permet de reconnaître le point de congélation du mercure , comme celui de son ébullition , offre cette différence avec le thermomètre centigrade, que le point de la glace fondante y est noté 40 au lieu de zéro.

M. Ollive ajoute qu'après la lecture de son mémoire, M. Walferdin met sous les yeux de l'académie : 1° un thermomètre à mercure portant les 400 degrés qui constituent l'échelle tétracentigrade avec une plaque métallique établissant les rapports avec les degrés de chacune des autres échelles ; 2° un thermomètre à mercure divisé sur tige de 0 à 140 degrés tétracentigrades, point de l'ébullition de l'eau ; 3° enfin , un autre thermomètre à mercure divisé sur tige de 0 à 100 degrés tétracentigrades qui constituent le thermomètre météorologique , proprement dit , et il ajoute qu'il a fait depuis longtemps un essai réellement pratique de la légère modification qu'il lui paraît utile d'apporter à notre échelle centigrade , et que les avantages qu'il signale sont le résultat de plusieurs années d'expérimentations suivies.

Pour faire voir avec quelle facilité l'échelle tétracentigrade se substitue dans toute son étendue aux échelles actuellement en usage , M. Walferdin a calculé des tables au moyen desquelles on trouve sur-le-champ les degrés des échelles centigrade , Réaumur et Fahrenheit auxquels correspond chacun des 400 degrés de l'échelle tétracentigrade, et réciproquement les degrés de cette dernière échelle auxquels correspondent les degrés des trois autres.

Mais en l'absence de ces tables, il nous a paru, dit encore M. Ollive, qu'il serait utile à ceux qui, convaincus des avantages que peut présenter l'échelle tétracentigrade, seraient amenés à en faire usage, d'avoir sous la main un moyen d'obtenir par un calcul simple et facile, non-seulement les degrés des échelles centigrade, Réaumur et Farenheit auxquels correspond l'un quelconque des degrés de l'échelle tétracentigrade, et réciproquement les degrés de cette dernière échelle correspondant aux degrés des trois autres, mais encore les degrés quelconques de trois de ces échelles, auxquels correspondent les degrés de la quatrième.

Dans ce but, nous avons calculé des formules au moyen desquelles on parvient aisément à rapporter l'un quelconque des degrés de l'une des quatre échelles tétracentigrade, centigrade, Réaumur et Farenheit à chacune des trois autres. Nous les donnons ici-bas, et l'inspection seule de ces formules indiquera mieux que ce que nous pourrions dire la manière de s'en servir. Nous mentionnerons seulement qu'en employant ces formules, nous avons trouvé que le zéro de l'échelle Farenheit avait pour équivalents $22^{\circ}22$, de l'échelle tétracentigrade, — $17^{\circ}78$ de l'échelle centigrade, et — $14^{\circ}22$ de l'échelle Réaumur, indications conformes à celles qui sont données par M. Walferdin, à l'exception toutefois de la notation suivant Réaumur, indiquée dans ses tables par — $14^{\circ}17$, mais nous avons tout lieu de penser que cette différence tient à une erreur typographique.

En désignant par T C l'un quelconque des degrés de l'échelle tétracentigrade, par C le degré correspondant de l'échelle centigrade, par R celui de l'échelle suivant Réaumur, et par F celui de l'échelle de Farenheit on a :

$$\begin{array}{ll}
 TC = (1 + \frac{1}{4}) R + 40 & R = (1 - \frac{1}{5})(TC - 40) \\
 TC = C + 40 & \text{contre } C = TC - 40 \\
 TC = \frac{5}{9}(F + 40) & \text{par } F = F 2(1 - \frac{1}{10})TC - 40 \\
 R = (1 - \frac{1}{5}) C & \text{ou } C = (1 + \frac{1}{4}) R \\
 R = \frac{4}{9}(F - 32) & \\
 C = \frac{5}{9}(F - 32) & F = (2 - \frac{1}{5}) C + 32
 \end{array}$$

M. Maurin, chargé de rendre compte de *l'Album archéologique du Gard*, qu'ont publié MM. Simon Durant, Henri Durand et Eugène Laval, rappelle sommairement les travaux de chacun des auteurs : les deux premiers depuis longtemps connus et si honorablement placés dans le pays, le troisième signalé à l'attention et recommandé à l'intérêt public par sa qualité d'architecte diocésain dans le Gard, et par sa brillante participation au magnifique ouvrage: *Architecture du V^e au XVI^e siècle*.

Les antécédents des trois collaborateurs étaient déjà les meilleurs titres de l'œuvre nouvelle. Ce ne sont pas les seuls. Ici le rapporteur, pour mieux faire connaître la raison d'être et l'importance du nouvel ouvrage, expose les efforts qui ont déjà été tentés pour servir l'archéologie locale. Il trouve, tout en rendant hommage à tant d'écrits publiés, et notamment aux recherches de MM. Grangent, Durand, Auguste Pelet et Teissier, il trouve qu'en général les livres qu'on offre aux étrangers sont, où remplis de recherches scientifiques, ou quelquefois laissent apercevoir un défaut de connaissances.

Entre ces limites il y avait place et jour pour une nouvelle tentative. Elle vient d'être heureusement faite.

Le livre s'ouvre par un précis rapide de

notre histoire locale, sorte d'inventaire artistique de notre cité. Après ce précis vient l'esquisse historique et descriptive de chacun de nos monuments, qu'accompagne un merveilleux dessin ou la pureté et l'élégance du trait le disputent à la précision, et *qui donne une fête aux yeux*, c'est l'Amphithéâtre, la Maison-Carrée, la Tourmagne, le Temple-de-Diane, la Porte-d'Auguste, le Castellum dividiculum, le Pont-du-Gard, etc.

Mais là ne se borne pas le travail des nouveaux auteurs, ils ont aussi décrit les monuments remarquables qui nous ont été légués par le moyen-âge : Campanille de la cathédrale d'Uzès, Basilique de Saint-Gilles, Tour de Constance, etc.

Ils ont plus fait encore, ils ont voulu, *en face de ce qui existe, faire revivre ce qui n'est plus et ce dont la vie n'est pas même attestée par des ruines, cette page vivante d'un passé éteint*. (Routes romaines, pierres milliaires, etc., etc.)

Pour donner une idée de la manière dont l'ouvrage est écrit, M. Maurin fait deux citations, l'une relative à l'Amphithéâtre, l'autre au Temple-de-Diane.

« Nous sommes dans l'Amphithéâtre. »

« Le voyageur s'assied sur le gradin le plus élevé, et là sa pensée ressuscite tour-à-tour les générations qui firent successivement retentir cette enceinte de leurs acclamations. Il voit les personnages consulaires présider aux jeux, les chevaliers du camp des Arènes prêter le serment des braves, les Maures défendre en héros leur dernier asile. Mais il ne songe pas qu'il est assis sur le gradin où se pressaient les Gaulois faits esclaves, et que sous ces portiques le sang humain a ruisselé mille fois. Dans ses rêves poétiques, il ne voit

que la grandeur des temps passés, et il demeure insensiblement plongé dans une mélancolique contemplation. Le vent du soir fait entendre un murmure à travers ces galeries obscures, sur lesquelles se dessinent en blanc les premiers rayons de la lune. Un faible cri retentit près de lui et le rappelle à la pensée : c'est celui de l'oiseau de nuit, hôte de ces ruines.

» L'ombre immense d'un des côtés du monument est projetée par la lune sur les gradins opposés en découpures fantastiques. L'étranger se lève, descend les gradins, s'enfonce dans les galeries à demi-éclairées par les reflets de l'astre des nuits et qu'il fait retentir du bruit de ses pas ; il quitte avec émotion les voûtes, les portiques et s'éloigne de ces lieux.

.....
 » Ces ruines (le Temple-de-Diane) ont un charme particulier de solitude et de tristesse ; des figuiers sauvages sortis des fentes des murailles, des arbustes grimpants, une végétation triste et en harmonie avec les vestiges des temps passés versent leur pâle feuillage et leur ombre transparente sur les débris de chapiteaux et d'entablements qui gisent aux pieds des murs, comme s'ils voulaient voiler les irréparables destructions. »

Qui de nous, le livre à la main, ne voudra pas revoir nos monuments et ne les reverra pas avec plus de charme et de fruit, en lisant des pages empreintes d'une telle couleur ! Ne semble-t-il pas qu'une lumière nouvelle rayonne sur leurs ruines !

Et si les hommes dont la vie s'est écoulée auprès d'eux trouvent à les contempler un plus vif attrait et de plus saisissantes clartés, que sera-ce donc pour ceux qui les voient pour la première fois ?

A ces derniers nous ne souhaitons pas d'autre guide ; et à nos auteurs qui nous ont fait passer de si agréables et utiles moments en les lisant, nous leur souhaitons tout le succès que mérite leur œuvre. »

M. de Castelnau fait un rapport succinct sur le Bulletin de la Société de médecine de Poitiers, qui lui a paru renfermer des faits dignes d'attention. Il cite entre autres un appareil à fractures, qui est devenu populaire dans les campagnes de la Vienne, parce qu'il offre sécurité, simplicité et célérité, et qui n'est, à vrai dire, que la modification, la copie de l'appareil de l'habile et infortuné Delpech.

Le rapporteur cite aussi un mémoire sur l'importance des revaccinations, qui en certaines années ne produisent aucun résultat, et qui, d'autrefois, réussissent bien ; surtout quand il existe des épidémies de variole.

Eclairé par les renseignements qu'il a recueillis sur les heureux succès de la vaccine pendant l'épidémie, M. de Castelnau pense, comme ses confrères de Poitiers, que l'insertion du virus est toujours sans danger et souvent utile, car il amène ordinairement une éruption bénigne.

M. Reboul lit ensuite une pièce de vers qui, d'après le vœu unanime de l'Académie, sera lue à la prochaine séance publique annuelle.



Séance de 18 août 1855.

M. Plagniol communique les observations qu'il vient de faire relativement aux étoiles filantes.

« Le phénomène des étoiles filantes, dit-il, » semblait moins digne d'attention depuis » que l'une des périodes des apparitions maxi- » mra; celle du mois de novembre, avait cessé » de se produire; mais la période du mois » d'août continue à présenter des phases qui » méritent d'être constatées soigneusement. » Depuis 1848 le chiffre de cette période a été » constamment en décroissant. Ce décroisse- » ment ne paraît point s'être arrêté cette an- » née, du moins autant qu'il peut être permis » d'en juger d'après des observations qui » n'ont embrassé qu'un intervalle d'une heure » chaque nuit. La période devra-t-elle s'é- » teindre tout-à-fait, ou bien montrera-t-elle » un temps d'arrêt après lequel elle prendra » un cours en sens inverse? Les observations » ultérieures pourront seules résoudre la ques- » tion. Il importera, par conséquent, de les » multiplier.

« Voici le résultat de celles que j'ai faites » du 6 au 13 de ce mois.

« Un seul groupe de ces observations em- » brasse toute l'étendue de la voûte céleste. » Ce sont celles de la nuit du 10 au 11. J'avais » employé pour cette fois le secours d'un aide, » afin de pouvoir explorer simultanément tou- » tes les parties du ciel. Nos observations ont » été faites de 9 heures à 10 heures; dans cet » intervalle de temps le nombre total des étoi- » les filantes a été de 51. Elles paraissent des » constellations du Dragon, de Céphée et sur- » tout de Cassiopée, ainsi que du carré de » Pégase. Leurs directions tendaient vers di- » vers points situés entre le S.-E. et le S. O.,

» Le mercredi, 8 août, de 8 heures 1/2 à 9
 » heures 1/2, il y a eu en totalité seize étoiles
 » aucune ne cheminait dans un sens opposé.
 » Quelques-unes de ces étoiles filantes étaient
 » faibles; mais d'autres, en grand nombre,
 » présentaient un assez grand éclat. La lu-
 » mière de celles-ci était au moins égale à celle
 » des étoiles fixes de première grandeur. J'i-
 » gnore si dans le cours de cette même nuit
 » le nombre horaire moyen des étoiles filantes
 » s'est écarté sensiblement de celui que nous
 » venons de rapporter; mais il ressort sur-
 » tout des observations de cette nuit, compa-
 » rées à celles des nuits précédentes, que la
 » période du 10 août, quoique tout au plus
 » égale à celle de l'année précédente, conti-
 » nue néanmoins à être nettement caracté-
 » risée.

» J'ai procédé seul aux observations des
 » autres nuits. Ma vue embrassait seulement
 » la partie de la voûte céleste comprise du
 » côté N. entre l'E. et l'O.

» Le lundi, 6 août, de 8 heures 1/2 à 9 heu-
 » res et 1/2, le nombre des étoiles filantes a été
 » de sept. Elles étaient faibles en général et
 » aucune d'elles de première grandeur, leur
 » direction était variable; cependant elles
 » partaient surtout de la constellation de Céphée pour se porter du côté du carré de Pégase.

» Le mardi, 7 août, de 8 heures 45 minutes
 » à 10 heures 12 minutes, j'ai compté dix-sept
 » étoiles filantes, ce qui correspondait à 12 par
 » heure, c'est-à-dire, à un nombre presque
 » double de celui de la veille, elles avaient
 » principalement leur point de départ dans
 » les constellations du Dragon et de Cassio-
 » péée, et le plus grand nombre se dirigeait
 » de l'E. à l'O. Parmi ces étoiles filantes qua-
 » tre étaient très-brillantes, l'une d'elles a
 » laissé des traces lumineuses pendant plu-
 » sieurs secondes.

» filantes, dont trois ont jeté un grand éclat
 » avec un sillon de lumière très-étendu. Le
 » plus grand nombre de ces étoiles filantes
 » partaient des environs de Cassiopee et se
 » dirigeaient surtout vers le S.

» Le jeudi, 9 août, de 8 heures 45 minutes à
 » 9 heures 45 minutes, on a compté douze
 » étoiles filantes, dont six très-brillantes, elles
 » avaient leur point de départ principalement
 » dans la constellation de Céphée et chemi-
 » naient surtout vers le S., deux d'entre elles
 » sont parties presque exactement du pôle.

» Le vendredi, 10 août, tandis que dans
 » toute l'étendue du ciel le nombre horaire
 » s'est élevé à 51, la partie du ciel où ont été
 » dirigées les observations des autres jours
 » a montré vingt-cinq étoiles filantes : il y en
 » a eu par conséquent vingt-six dans l'autre
 » partie.

» Le samedi, 11 août, de 9 heures à 10 heu-
 » res, le nombre horaire d'étoiles filantes a
 » été de seize, dont quatre ont brillé forte-
 » ment, elles apparaissaient principalement
 » dans les constellations de Cassiopée et de
 » Pégase, se dirigeant sur divers points
 » compris entre le S.-E. et le S.-O. Parmi
 » ces étoiles une d'elles m'a semblé décrire
 » une ligne en forme de crochet. Je me
 » souviens d'avoir observé un phénomène
 » semblable au mois d'août 1851, mais ce
 » phénomène est si extraordinaire que je me
 » suis demandé s'il n'est pas l'effet de quelque
 » illusion d'optique, peut-être résultait-il du
 » concours de deux étoiles filantes dont l'une
 » aurait apparu à l'endroit où finissait le sillon
 » de l'autre ; une autre observation semble-
 » rait cependant de nature à confirmer cette
 » marche suivant une ligne en réalité brisée
 » de l'étoile filante, c'est que, dans le voisinage
 » de la grande ourse, j'ai vu apparaître, il y
 » a quelque temps, un sillon lumineux plus
 » délié et surtout d'une intensité plus conti-

» nue que la trace ordinaire des étoiles filan-
 » tes, lequel présentait non une ligne brisée,
 » proprement dite, mais de légères sinuo-
 » sités.

» Le dimanche, 12 août, de 8 heures à 10
 » heures, il y a eu vingt-cinq étoiles filantes,
 » dix dans la première heure et quinze dans
 » la suivante, en moyenne douze à treize par
 » heure. La grande différence du nombre de
 » la première heure comparée à celui de
 » l'heure suivante pouvait tenir à ce qu'au
 » commencement des observations la clarte
 » crépusculaire a pu ne pas permettre de dis-
 » tinguer certaines étoiles filantes d'une faible
 » intensité. La plupart des étoiles filantes qui
 » ont été observées se montraient dans la
 » constellation de Cassiopée, avec des direc-
 » tions très-variables. L'une de ces étoiles a
 » produit un sillon qui occupait un arc d'en-
 » viron 20 degrés; d'autres, au contraire, ont
 » présenté un sillon excessivement court.

» Le lundi, 13 août, de 8 heures 1/2 à 9
 » heures 1/2, on a observé onze étoiles filantes
 » dont deux seulement étaient brillantes, les
 » autres en général faibles et quelques-unes
 » même très-difficiles à apercevoir.

» Le mardi, 14 août, de 8 heures 1/2 à 9
 » heures 1/4, il y a eu en totalité dix étoiles
 » filantes, toutes étaient faibles, à l'exception
 » de trois, qui n'ont présenté, d'ailleurs,
 » qu'un éclat médiocre; leur point de départ
 » ainsi que leurs directions étaient très variés,
 » plusieurs se dirigeaient même vers le N.,
 » on pouvait reconnaître que ces étoiles filan-
 » tes ne faisaient point partie d'un système
 » d'astéroïdes, et qu'elles ne devaient avoir
 » qu'une existence isolée. »

L'Académie remercie l'auteur de cette com-
 munication et décide que la note entière sera
 insérée au Bulletin.
